M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

Micromedia
ProQuest

789 East Eisenhower Parkway
PO Box 1346
Ann Arbor, MI 48106-1346 USA
toll free: 1-800-521-0600
fax: (734) 997-4247
web: www.micromedia.ca

Portrait socioéconomique des régions du Québec

Édition 2006

L'ÉconoMètre

Québec

Portrait socioéconomique des régions du Québec

Édition 2006

L'ÉconoMètre

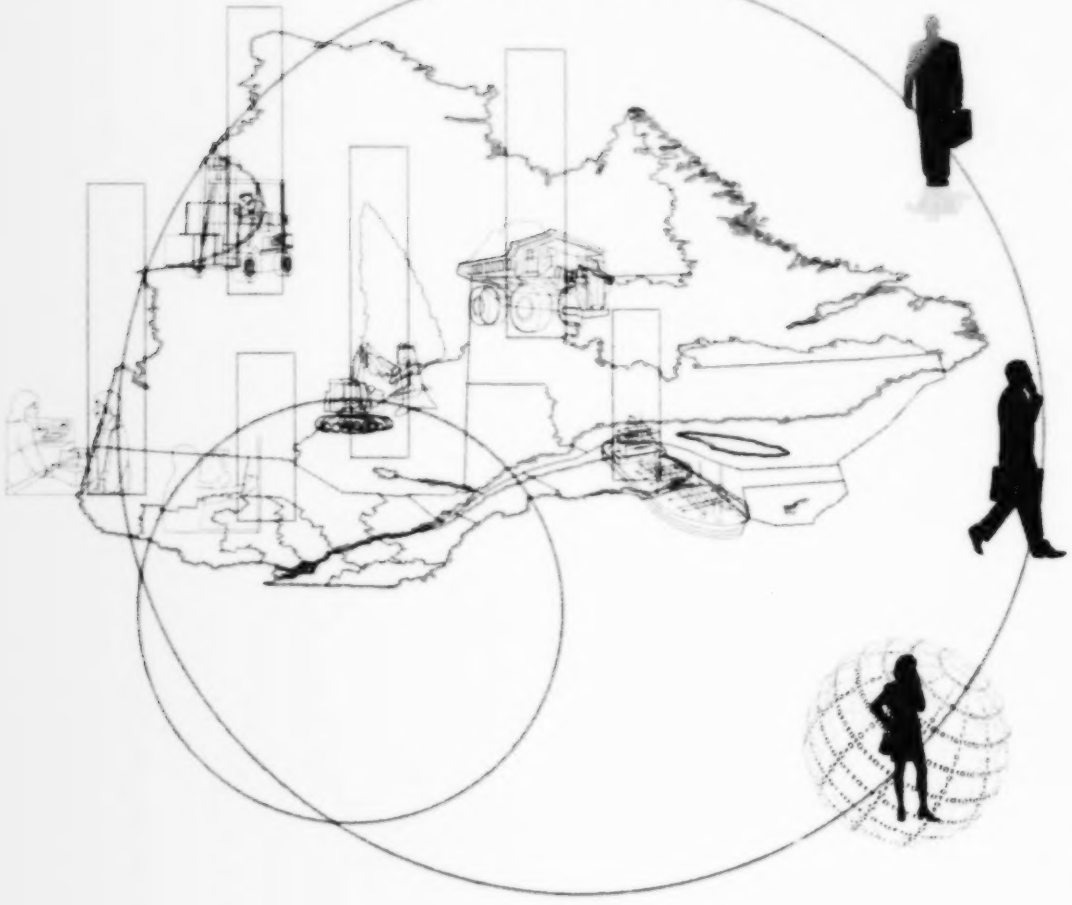

Développement économique, Innovation et Exportation
Québec

Développement économique, innovation et Exportation
Québec

Cette publication a été préparée par : Sylvie Gingras, chargée de projet
Philippe Trempe, chargé de projet
Yves Bérubé
Alain Duchaîne
Sylvain Mélançon

Avec la collaboration de : Josette Bernatchez
Michel Guénard
Denis Simard

Et la participation de : Jacques Hamel
Direction des politiques de développement régional

Sous la direction de : Germain Hébert
Direction de l'analyse économique et des projets spéciaux

POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONCERNANT LE CONTENU DE CETTE PUBLICATION :

Direction de l'analyse économique et des projets spéciaux
710, place D'Youville, 4e étage
Québec (Québec)
G1R 4Y4
Téléphone : (418) 691-5668
Télécopieur : (418) 646-0814
Site Web : www.mdeie.gouv.qc.ca
Courrier électronique : josette.bernatchez@mdeie.gouv.qc.ca

SIGNES CONVENTIONNELS

x	Données confidentielles
..	Données non disponibles
...	N'ayant pas lieu de figurer
e	Estimations

ABRÉVIATIONS ET SYMBOLES

%	Pour cent ou en pourcentage
$	Dollars
k	En milliers
M	En millions
km^2	Kilomètre carré
Hab/km^2	Habitants au kilomètre carré
H	Hommes
F	Femmes

Dépôt légal 2006
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-550-47259-4 imprimé
ISBN 2-550-47260-8 pdf
© Gouvernement du Québec
Juillet 2006

AVANT-PROPOS

Le document « *Portrait socioéconomique des régions du Québec* » présente, sur une base comparative, les 17 régions administratives du Québec ou de regroupements de celles-ci. Cette publication récurrente s'inscrit à l'intérieur de la mission élargie du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, et couvre, sous un angle régional, les principaux champs d'intervention du Ministère. De plus, des aspects plus sociétaux, tels que les conditions de vie et l'éducation, sont abordés.

La présente publication compte une cinquantaine de sections regroupées selon sept grands thèmes : la démographie; le marché du travail; la structure industrielle; l'exportation; l'investissement, la recherche et l'innovation; l'éducation et la formation; et les conditions de vie. Chaque thème est enrichi de plusieurs indicateurs qui en éclairent diverses facettes. Ces derniers couvrent généralement des périodes de cinq à dix ans afin de cerner les tendances fondamentales des différentes régions.

La présentation se veut simple et accessible. Chaque section présente un tableau d'indicateurs par région administrative, accompagné de graphiques et d'un texte de faits saillants.

Ce document permet une lecture rapide de la situation et de l'évolution des régions du Québec, en vue de mieux définir leurs caractéristiques, leurs forces et leurs possibilités d'amélioration.

Bonne lecture!

TABLE DES MATIÈRES

CARTE DES RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU QUÉBEC **1**

PRÉSENTATION DES RÉGIONS **2**

CHAPITRE 1 — DÉMOGRAPHIE **5**

1.1 Évolution de la population *6*

1.2 Population rurale et urbaine *8*

1.3 Indice synthétique de fécondité *10*

1.4 Espérance de vie *12*

1.5 Migrations et dynamiques de la population *14*

1.6 Migrations interrégionales, selon l'âge *16*

1.7 Structure de la population, selon l'âge *18*

1.8 Rapport de dépendance démographique *20*

1.9 Indice de remplacement *22*

CHAPITRE 2 — MARCHÉ DU TRAVAIL **25**

2.1 Emploi *26*

2.2 Travailleurs indépendants *28*

2.3 Taux de chômage *30*

2.4 Taux d'emploi *32*

2.5 Taux d'emploi et taux de chômage des 15-29 ans *34*

2.6 Prestataires d'assistance-emploi aptes au travail *36*

CHAPITRE 3 — STRUCTURE INDUSTRIELLE **39**

3.1 Répartition des établissements, par grand secteur d'activité *40*

3.2 Répartition des établissements, par taille *42*

3.3 Emploi, par grand secteur d'activité *44*

3.4 Emploi dans le secteur de la fabrication *46*

3.5 Emploi dans le secteur des services *48*

3.6 Coopératives *50*

CHAPITRE 4 — EXPORTATION **53**

4.1 Établissements exportateurs *54*

4.2 Valeur des exportations *56*

4.3 Valeur des exportations, par taille (nombre d'employés) *58*

4.4 Valeur des exportations, selon la destination *60*

CHAPITRE 5 — INVESTISSEMENT, RECHERCHE ET INNOVATION **63**

5.1 Investissements des secteurs privé et public *64*

5.2 Investissements non résidentiels, par catégorie de dépenses *66*

5.3 Investissements non résidentiels, par grand secteur d'activité *68*

5.4 Construction résidentielle *70*

5.5 Recherche et développement *72*

5.6 Personnel affecté à la R-D *74*

5.7 Brevets, inventions et publications scientifiques *76*

CHAPITRE 6 — ÉDUCATION ET FORMATION **79**

6.1 Taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires *80*

6.2 Taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales *82*

6.3 Taux d'emploi des sortants diplômés *84*

6.4 Niveau de scolarité des travailleurs *86*

6.5 Niveau de scolarité des personnes à la recherche d'un emploi *88*

CHAPITRE 7 — CONDITIONS DE VIE **91**

7.1 Revenu personnel disponible *92*

7.2 Indice de développement économique *94*

7.3 Rapport de dépendance économique *96*

7.4 Logement *98*

7.5 Taux de mortalité *100*

7.6 Taux de suicide *102*

7.7 Nombre de médecins *104*

7.8 Personnel soignant *106*

7.9 Culture *108*

7.10 Criminalité *110*

CARTE DES RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU QUÉBEC

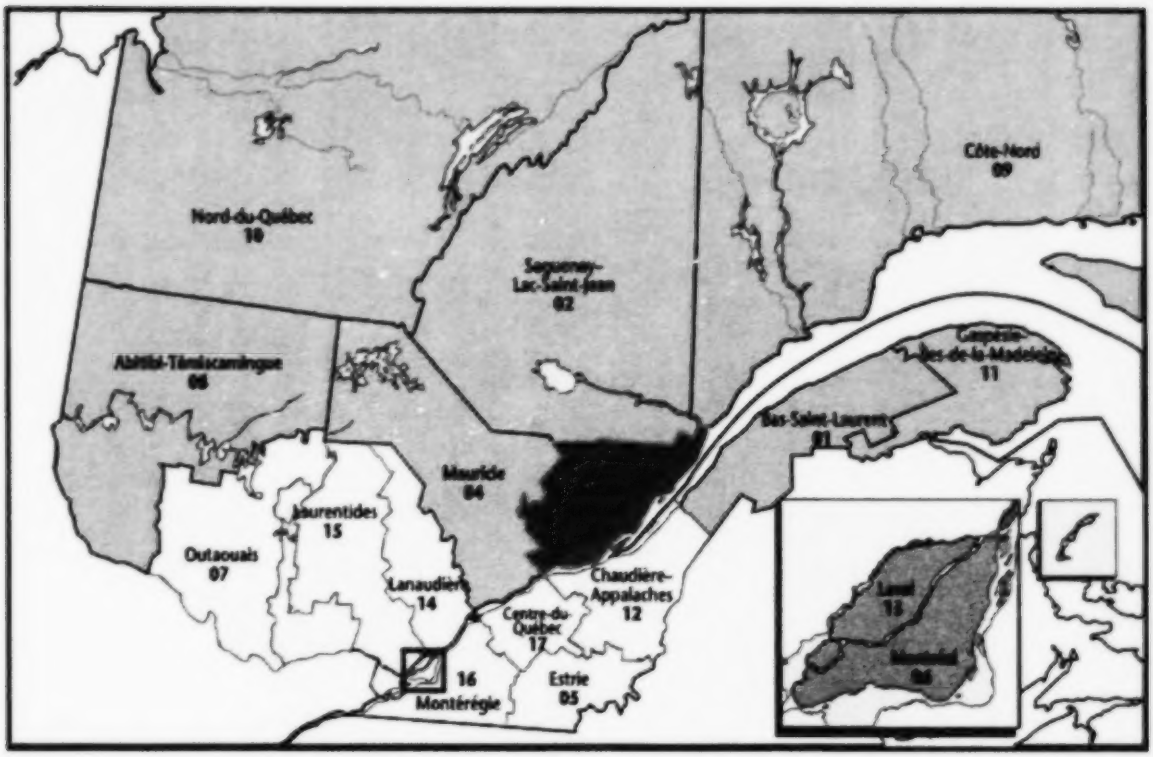

Régions ressources

Régions centrales

Région de la Capitale-Nationale

Régions de Montréal et Laval

CARTE DES RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU QUÉBEC

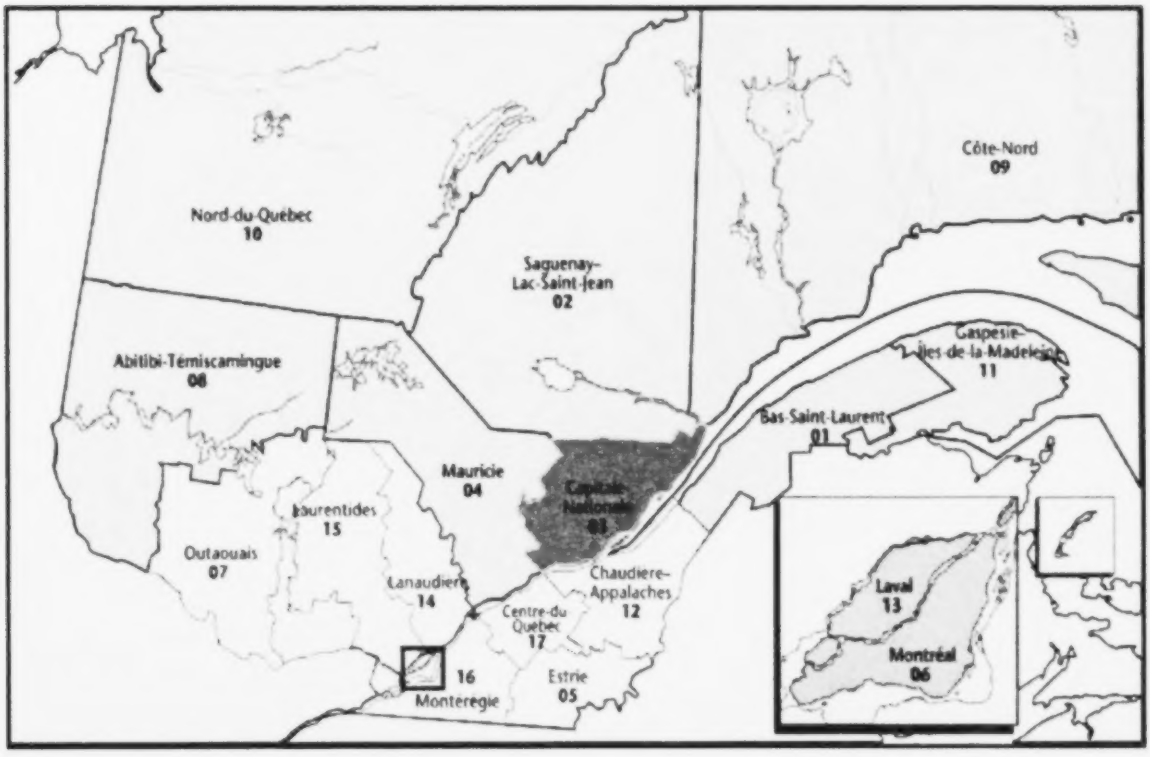

Régions ressources

Régions centrales

Région de la Capitale-Nationale

Régions de Montréal et Laval

PRÉSENTATION DES RÉGIONS

Le Québec compte actuellement 17 régions administratives. Les limites de ces territoires ont été établies en 1987, à l'exception de la Mauricie et du Centre-du-Québec, créées en 1997 par la division de la région Mauricie–Bois-Francs.

- Les régions administratives du Québec peuvent être regroupées en quatre grands blocs, qui se démarquent les uns des autres par leur structure économique et leurs conditions de développement.

  — Les **régions ressources** comprennent le Bas-Saint-Laurent, le Saguenay–Lac-Saint-Jean, la Mauricie, l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord, le Nord-du-Québec et la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. En 2005, ces régions regroupent 14,7 % de la population et comptent pour 13,2 % du PIB (2004) du Québec. L'économie y est particulièrement tributaire de l'extraction et de la première transformation des ressources, dont la production est acheminée en majorité à l'extérieur du Québec.

  — **Les régions centrales** comprennent l'Estrie, l'Outaouais, la Chaudière-Appalaches, Lanaudière, les Laurentides, la Montérégie et le Centre-du-Québec. Avec 47,0 % de la population québécoise et 37,7 % du PIB, ces régions ont, de leur côté, des économies relativement bien diversifiées. Au chapitre de l'emploi, le secteur manufacturier y occupe proportionnellement une place plus importante que dans les autres régions du Québec.

  — Les **régions de Montréal et de Laval** regroupent 29,5 % de la population mais accaparent près de 40 % de l'économie du Québec. Elles se distinguent des autres régions sur le plan économique par un faible pourcentage d'emplois dans le secteur primaire, et une place prépondérante du secteur tertiaire dans la structure économique.

  — Enfin, la **région de la Capitale-Nationale**, avec 8,8 % de la population du Québec, détient un des plus hauts pourcentages d'emplois dans le secteur tertiaire (plus de 86 %) de toutes les régions du Québec.

Graphique 1

Poids démographique, selon les blocs régionaux, 2005

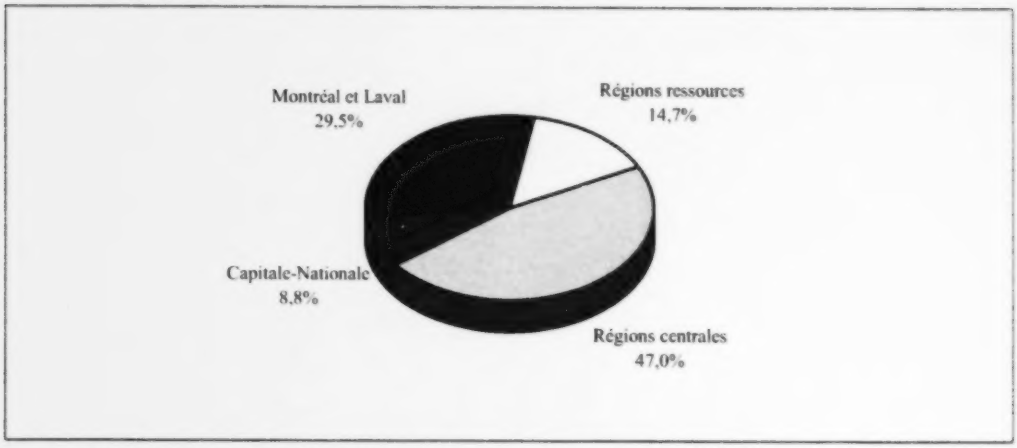

Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 1

Population, superficie et économie, 2005[1]

Régions administratives	Population	Poids démographique	Superficie terrestre	Densité	Poids économique[2]
	Nombre	%	km²	Hab/km²	
01 Bas-Saint-Laurent	201 882	2,7	22 185	9,1	2,1
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	275 427	3,6	95 893	2,9	3,5
03 Capitale-Nationale	667 876	8,8	18 639	35,8	9,3
04 Mauricie	260 078	3,4	35 452	7,3	2,8
05 Estrie	300 383	4,0	10 195	29,5	3,6
06 Montréal	1 873 813	24,7	498	3 762,7	36,0
07 Outaouais	341 752	4,5	30 504	11,2	3,4
08 Abitibi-Témiscamingue	145 097	1,9	57 340	2,5	1,7
09 Côte-Nord	96 423	1,3	236 700	0,4	1,7
10 Nord-du-Québec	40 246	0,5	718 229	0,1	0,6
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	96 361	1,3	20 272	4,8	0,8
12 Chaudière-Appalaches	396 171	5,2	15 071	26,3	4,6
13 Laval	370 368	4,9	246	1 505,6	3,8
14 Lanaudière	424 223	5,6	12 313	34,5	3,3
15 Laurentides	509 459	6,7	20 560	24,8	5,2
16 Montérégie	1 371 731	18,1	11 111	123,5	14,8
17 Centre-du-Québec	226 856	3,0	6 921	32,8	2,8
Ensemble du Québec	**7 598 146**	**100,0**	**1 312 126**	**5,8**	**100,0**
Régions ressources	1 115 514	14,7	1 186 071	0,9	13,2
Régions centrales	3 570 575	47,0	106 675	33,5	37,7
Capitale-Nationale	667 876	8,8	18 639	35,8	9,3
Montréal et Laval	2 244 181	29,5	744	3 016,4	39,8

1. Données provisoires.

2. Calculé à partir des données sur le Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base par région administrative de 2004.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

CHAPITRE 1 — DÉMOGRAPHIE

Des changements importants à la démographie du Québec se produiront au cours des prochaines décennies, tant sur le plan de son évolution, de sa dispersion et de ses mouvements que de sa structure. Ces changements sont le résultat de plusieurs phénomènes convergents.

D'une région à l'autre, les bouleversements démographiques récents entraînent déjà des répercussions socioéconomiques importantes (exode des jeunes, fuites des capitaux et de la main-d'œuvre, services publics moins accessibles et plus coûteux compte tenu de la population à desservir, etc.)

Plusieurs indicateurs servent à analyser en profondeur les changements démographiques des différentes régions du Québec, dont :

- la population;
- la fécondité;
- l'espérance de vie;
- les mouvements migratoires;
- la structure de la population, par groupe d'âge;
- la dépendance démographique et l'indice de remplacement.

1.1 Évolution de la population

En vue de tracer un portrait de l'évolution de la population, il faut analyser son rythme de croissance sur une longue période afin de bien évaluer les facteurs explicatifs, tels que son accroissement naturel et ses mouvements migratoires.

- La croissance de la population s'effectue à des rythmes différents depuis 1971. La population du Québec connaît une progression de 22,7 % entre 1971 et 2001. Au cours de la décennie 1991-2001, le rythme de croissance ralentit et passe à 4,7 %. C'est la conséquence d'une baisse de l'accroissement naturel (naissances moins décès) combinée à de faibles soldes migratoires international et interprovincial.

- En ce qui concerne les blocs régionaux, la croissance de la population est inégalement répartie : pendant que les régions centrales présentent une forte augmentation (55,0 %) de 1971 à 2001, Montréal et Laval, ainsi que les régions ressources, connaissent une stagnation.

- Le taux de croissance varie beaucoup selon les régions et les périodes. Cependant, on observe un ralentissement de la croissance et même une décroissance démographique d'une décade à l'autre depuis 1971. Les dernières perspectives suggèrent un prolongement de cette tendance pour l'ensemble des régions, à l'exception de quelques-unes, dont Montréal, où une croissance plus rapide de la population est anticipée entre 2001 et 2011. Le taux de croissance prévu au cours de la période est de 6,1 %, comparativement à 2,0 % pour la décade précédente.

Graphique 1.1a
Évolution du poids démographique, selon les régions administratives, 1971 et 2001
(en pourcentage, par ordre décroissant)

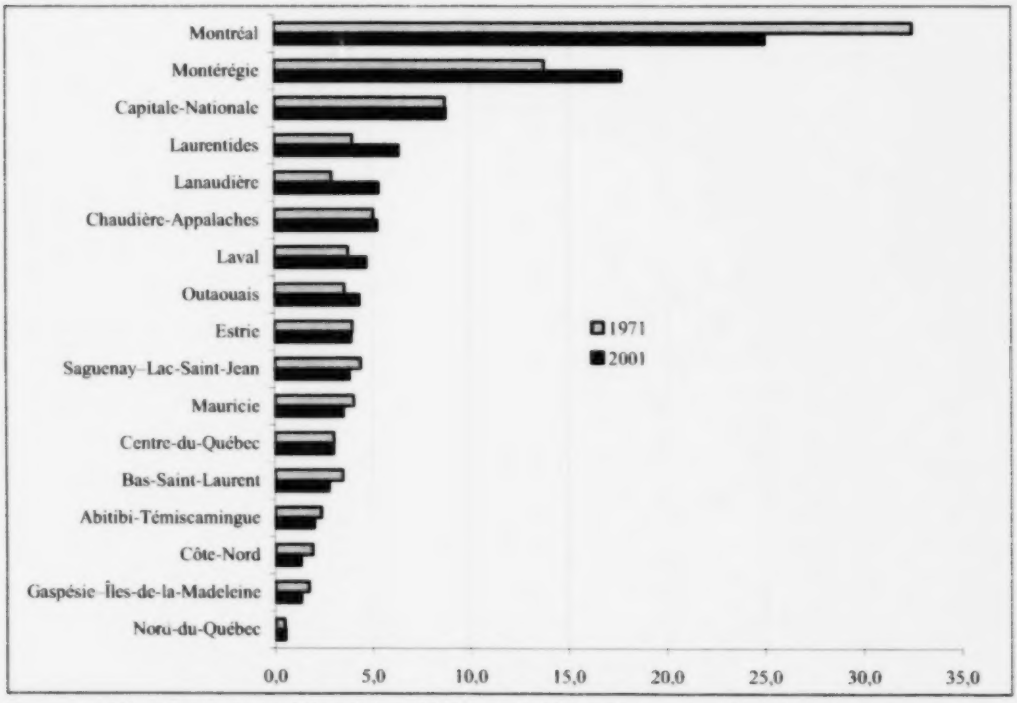

Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 1.1b

Évolution démographique et perspectives, selon les blocs régionaux, 1991-2001 et 2001-2011
(en pourcentage)

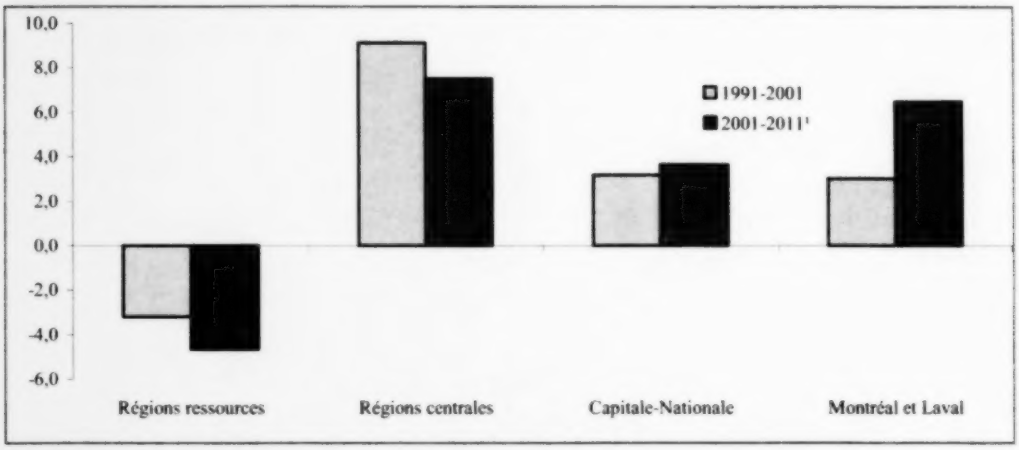

1. Perspectives.
Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 1.1

Variations de la population, 1971 à 2021[1]

Régions administratives	1971 - 2001	1971 - 1981	1981 - 1991	1991 - 2001	2001 - 2011	2011 - 2021
	En %			En %		
01 Bas-Saint-Laurent	-2,6	0,9	-1,1	-2,4	-3,7	-4,0
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	6,6	7,3	2,4	-3,0	-5,1	-4,3
03 Capitale-Nationale	23,3	9,2	9,5	3,2	3,7	0,4
04 Mauricie	6,4	2,3	5,6	-1,5	-1,9	-2,8
05 Estrie	20,9	6,3	7,1	6,2	6,9	4,1
06 Montréal	-5,5	-10,2	3,1	2,0	6,1	6,0
07 Outaouais	49,1	12,2	20,0	10,8	10,8	5,7
08 Abitibi-Témiscamingue	4,2	1,6	7,1	-4,2	-6,3	-4,5
09 Côte-Nord	-4,5	13,3	-10,7	-5,6	-8,1	-7,1
10 Nord-du-Québec	31,2	26,4	-2,0	5,9	-1,0	-3,6
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	-14,8	-0,7	-5,9	-8,7	-8,1	-7,6
12 Chaudière-Appalaches	27,6	14,1	7,6	4,0	1,6	-0,1
13 Laval	53,5	17,7	20,0	8,7	8,7	5,0
14 Lanaudière	123,2	43,8	34,7	15,2	9,2	5,5
15 Laurentides	95,2	27,3	27,2	20,6	14,6	8,9
16 Montérégie	57,6	27,2	16,5	6,3	6,3	3,4
17 Centre-du-Québec	21,9	8,6	6,9	5,0	3,0	1,7
Ensemble du Québec	**22,7**	**6,8**	**9,7**	**4,7**	**5,0**	**3,2**
Régions ressources	1,9	4,5	0,7	-3,2	-4,7	-4,4
Régions centrales	55,0	21,4	17,0	9,1	7,5	4,3
Capitale-Nationale	23,3	9,2	9,5	3,2	3,7	0,4
Montréal et Laval	0,7	-7,3	5,4	3,0	6,5	5,8

1. Perspectives.
Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

1.2 Population rurale et urbaine

En 2005, plus du cinquième de la population du Québec réside dans des collectivités à caractère rural[1], ce qui représente plus de 1,6 million de personnes.

- Dans l'ensemble, près de 65 % de la population rurale du Québec se concentre d'abord dans les régions centrales, contre 30 % dans les régions ressources.
- Un pourcentage élevé (43,2 %) de la population des régions ressources réside dans des communautés rurales. Ce pourcentage atteint 100 % ou presque dans les régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et du Nord-du-Québec, et dépasse 55 % dans le Bas-Saint-Laurent.
- Entre 2000 et 2005, la population des communautés rurales s'est accrue de 1,0 % au Québec, comparativement à une croissance de 3,1 % pour la population urbaine. Alors que dans les régions centrales, la population rurale s'accroît de 3,0 %, elle diminue de la même ampleur dans les régions ressources.
- Toutes les régions ressources, à l'exception de la Mauricie et du Nord-du-Québec, enregistrent une diminution de leur population rurale. Parmi celles-ci, l'Abitibi-Témiscamingue est la plus durement touchée (-5,2 %).

Graphique 1.2a
Part de la population rurale, selon les régions administratives, 2005[1]
(en pourcentage de la population totale, par ordre décroissant)

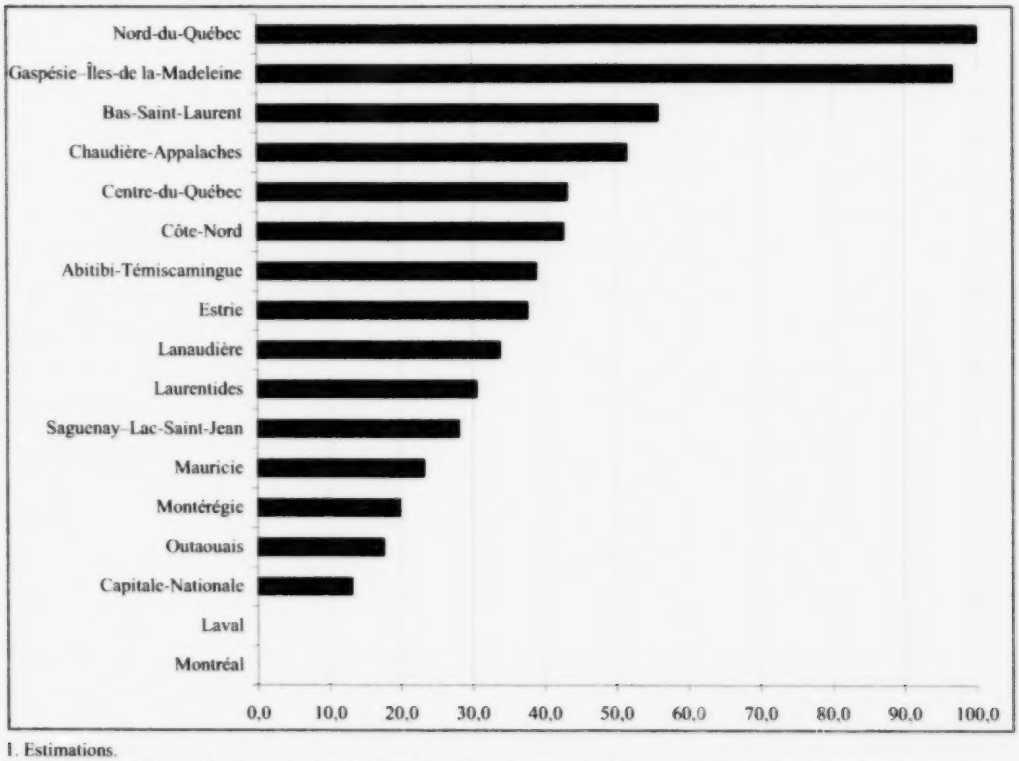

1. Estimations.
Sources : Statistique canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

[1] Basée sur le concept de « Régions rurales et petites villes » (RRPV), la population rurale fait référence à la population vivant à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR) de Statistique Canada.

Graphique 1.2b

Répartition de la population rurale, selon les blocs régionaux, 2005[1]

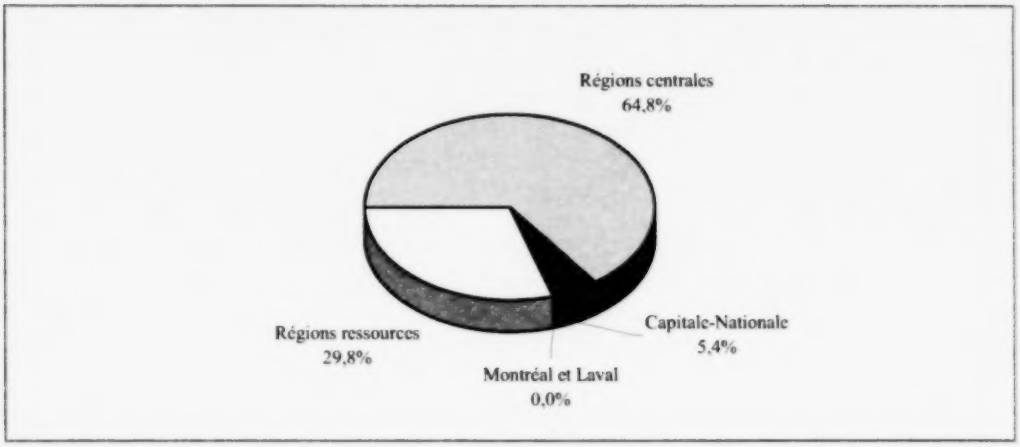

1. Estimations.

Sources : Statistique canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 1.2

Population urbaine et rurale[1], 2000-2005[2]

Régions administratives	Population			Population rurale		
	Urbaine	Rurale	Total	Part		Variation
	2005			2005	2005	2000-2005
	Nombre			En %	En % de la pop. totale	En %
01 Bas-Saint-Laurent	89 228	112 654	201 882	7,0	55,8	-3,4
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	198 088	77 339	275 427	4,8	28,1	-4,0
03 Capitale-Nationale	580 445	87 431	667 876	5,4	13,1	0,4
04 Mauricie	199 615	60 463	260 078	3,7	23,2	0,7
05 Estrie	187 353	113 030	300 383	7,0	37,6	1,9
06 Montréal	1 873 813	0	1 873 813	0,0	0,0	...
07 Outaouais	281 715	60 037	341 752	3,7	17,6	2,4
08 Abitibi-Témiscamingue	88 740	56 357	145 097	3,5	38,8	-5,2
09 Côte-Nord	55 273	41 150	96 423	2,5	42,7	-4,5
10 Nord-du-Québec	0	40 246	40 246	2,5	100,0	2,5
11 Gaspésie–Îles-de la-Madeleine	3 189	93 172	96 361	5,8	96,7	-4,2
12 Chaudière-Appalaches	192 106	204 015	396 121	12,6	51,5	-0,4
13 Laval	370 368	0	370 368	0,0	0,0	...
14 Lanaudière	280 762	143 461	424 223	8,9	33,8	4,8
15 Laurentides	353 942	155 517	509 459	9,6	30,5	9,3
16 Montérégie	1 099 608	272 123	1 371 731	16,8	19,8	3,5
17 Centre-du-Québec	128 899	98 007	226 906	6,1	43,2	-1,3
Ensemble du Québec	**5 983 144**	**1 615 002**	**7 598 146**	**100,0**	**21,3**	**1,0**
Régions ressources	634 133	481 381	1 115 514	29,8	43,2	-3,0
Régions centrales	2 524 385	1 046 190	3 570 575	64,8	29,3	3,0
Capitale-Nationale	580 445	87 431	667 876	5,4	13,1	0,4
Montréal et Laval	2 244 181	0	2 244 181	0,0	0,0	...

1. Basée sur le concept de « Régions rurales et petites ville s» (RRPV), la population rurale fait référence à la population vivant à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR) de Statistique Canada.
2. Estimations.

Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

1.3 Indice synthétique de fécondité

Le ralentissement de la croissance de la population du Québec s'explique principalement par une situation de faible fécondité qui dure depuis plusieurs années. L'indicateur généralement utilisé pour mesurer l'intensité du phénomène est l'indice synthétique de fécondité, c'est-à-dire le nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer. Année après année, cet indice se situe en deçà du seuil de remplacement des générations, c'est-à-dire le seuil qui permet à la population de ne pas décroître, soit 2,1 enfants par femme.

- En 2005, une seule région se situe au-dessus du seuil de remplacement, soit le Nord-du-Québec, avec un indice synthétique de fécondité de 2,59.

- De 1995 à 2005, dans l'ensemble du Québec, l'indice synthétique de fécondité passe de 1,62 à 1,51 enfant par femme. L'année 2005 s'inscrit toutefois en hausse comparativement à l'année 2000 (1,45), la pire depuis 1988.

- De 1995 à 2005, toutes les régions, à l'exception du Bas-Saint-Laurent et de l'Outaouais, enregistrent une baisse de leur indice qui varie de 0,02 dans la Chaudière-Appalaches à 0,22 dans le Centre-du-Québec. Sur les 17 régions, quatre d'entre elles affichent un indice inférieur à la moyenne québécoise.

- Au chapitre des blocs régionaux, de 1995 à 2005, Montréal et Laval connaît la baisse la plus prononcée (0,13) de son indice. En 2005, ce dernier (1,44) se situe à mi-chemin entre ceux de la Capitale-Nationale (1,32) et des régions ressources (1,56).

Graphique 1.3a
Indice synthétique de fécondité, selon les régions administratives, 1995 et 2005[1]
(nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer, par ordre décroissant)

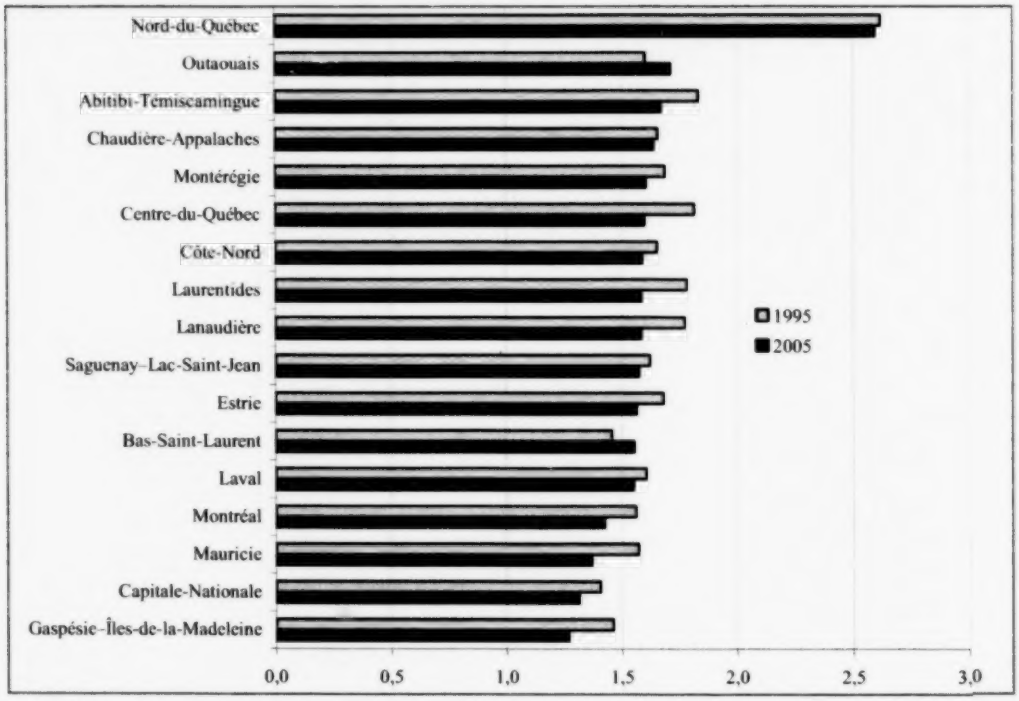

1. Données provisoires.
Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 1.3b

Indice synthétique de fécondité, selon les blocs régionaux, 1995 et 2005[1]

(nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer)

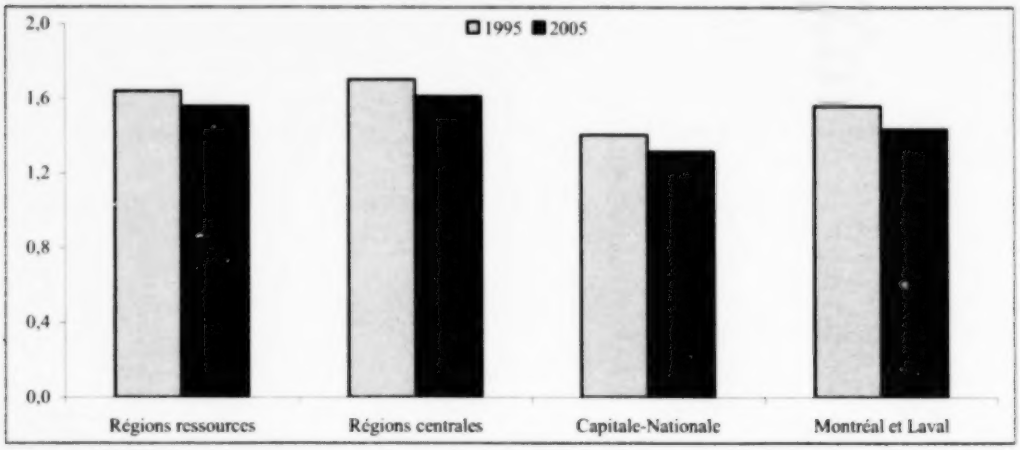

1. Données provisoires.

Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 1.3

Indice synthétique de fécondité, 1995, 2000 et 2005[1]

Régions administratives	1995	2000	2005	Écart 1995-2005
	Nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer			Nombre
01 Bas-Saint-Laurent	1,46	1,47	1,55	0,10
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	1,62	1,45	1,57	-0,05
03 Capitale-Nationale	1,41	1,24	1,32	-0,09
04 Mauricie	1,57	1,33	1,37	-0,20
05 Estrie	1,68	1,56	1,56	-0,12
06 Montréal	1,56	1,42	1,43	-0,14
07 Outaouais	1,60	1,44	1,72	0,11
08 Abitibi-Témiscamingue	1,84	1,61	1,67	-0,16
09 Côte-Nord	1,66	1,55	1,59	-0,07
10 Nord-du-Québec	2,62	2,55	2,59	-0,03
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	1,46	1,34	1,27	-0,19
12 Chaudière-Appalaches	1,66	1,55	1,64	-0,02
13 Laval	1,61	1,44	1,55	-0,06
14 Lanaudière	1,78	1,50	1,59	-0,19
15 Laurentides	1,78	1,61	1,59	-0,20
16 Montérégie	1,69	1,50	1,61	-0,08
17 Centre-du-Québec	1,82	1,65	1,60	-0,22
Ensemble du Québec	**1,62**	**1,45**	**1,51**	**-0,11**
Régions ressources	1,64	1,49	1,56	-0,08
Régions centrales	1,70	1,52	1,61	-0,09
Capitale-Nationale	1,41	1,24	1,32	-0,09
Montréal et Laval	1,56	1,42	1,44	-0,13

1. Données provisoires.

Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

1.4 Espérance de vie

L'espérance de vie est conditionnée par un ensemble de facteurs dont l'hérédité, le sexe, les conditions de vie, l'environnement et la présence de soins de santé.

- Pour la période 2000-2002, l'espérance de vie à la naissance atteint 76,3 ans chez les hommes et 81,9 ans chez les femmes, en regard de 73,7 ans et de 80,8 ans pour la période 1990-1992. L'augmentation de la durée de vie moyenne au cours de cette période est donc plus forte chez les hommes, ce qui fait passer l'écart entre les sexes de 7,1 ans en 1990-1992 à 5,6 ans en 2000-2002.

- Peu d'écart subsiste entre les régions au chapitre de l'espérance de vie, à l'exception du Nord-du-Québec où les femmes vivent en moyenne nettement moins longtemps que leurs concitoyennes des autres régions du Québec.

- Au cours de la période considérée, les gains d'espérance de vie les plus importants sont enregistrés dans la Chaudière-Appalaches (3,2 ans), au Saguenay–Lac-Saint-Jean, Laval et dans la Capitale-Nationale (3,2 ans) chez les hommes; au Bas-Saint-Laurent (1,9 an) et en Estrie (1,7 an) chez les femmes.

Graphique 1.4a
Espérance de vie à la naissance, selon le sexe, selon les régions administratives, 2000-2002
(en années, par ordre décroissant)

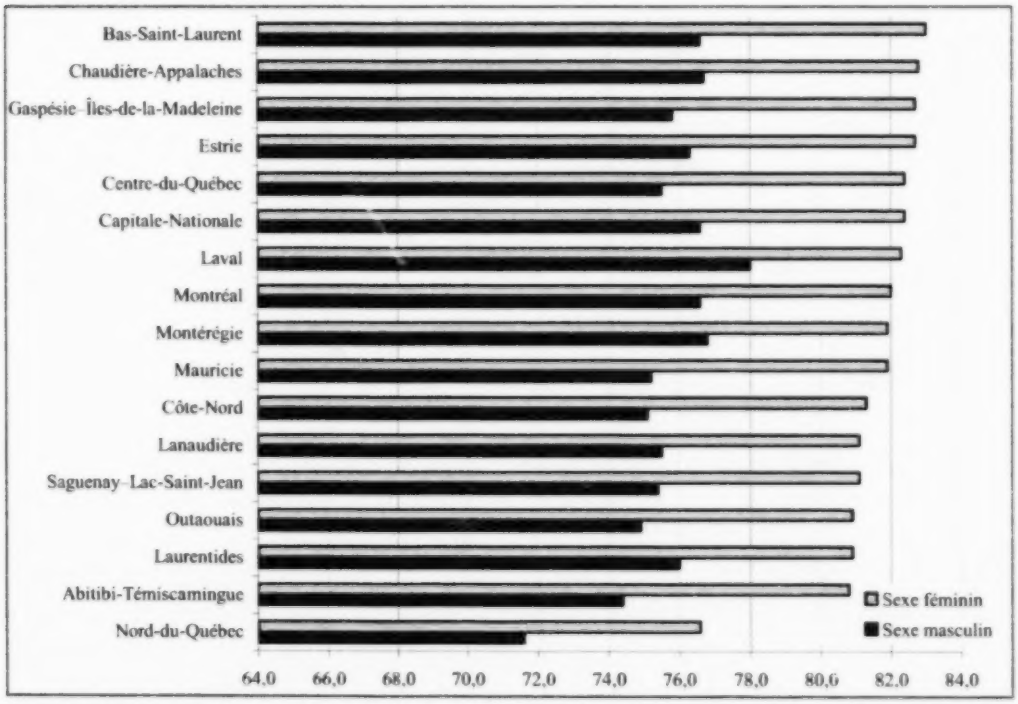

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 1.4b

Espérance de vie à la naissance, selon le sexe, Québec, 1990-1992 et 2000-2002
(en années)

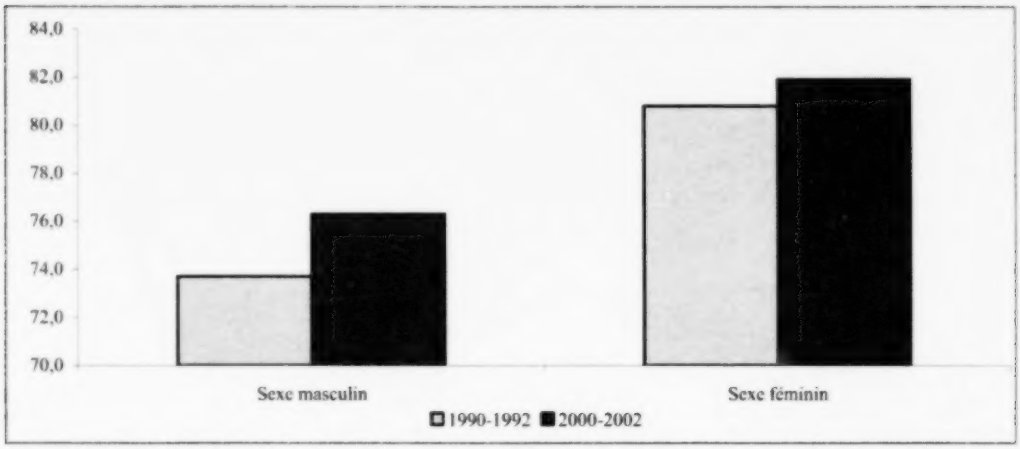

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 1.4

Espérance de vie à la naissance, selon le sexe, 1990-1992 et 2000-2002

Régions administratives	Sexe masculin			Sexe féminin		
	1990-1992	2000-2002	Écart	1990-1992	2000-2002	Écart
	En années					
01 Bas-Saint-Laurent	73,6	76,6	3,0	81,1	83,0	1,9
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	72,1	75,4	3,3	79,6	81,1	1,5
03 Capitale-Nationale	73,4	76,6	3,2	81,1	82,4	1,3
04 Mauricie[1]	73,2	75,2	2,0	81,1	81,9	0,8
05 Estrie	74,0	76,3	2,3	81,0	82,7	1,7
06 Montréal	73,6	76,6	3,0	81,1	82,0	0,9
07 Outaouais	72,8	74,9	2,1	80,1	80,9	0,8
08 Abitibi-Témiscamingue	72,7	74,4	1,7	80,2	80,8	0,6
09 Côte-Nord	72,9	75,1	2,2	80,5	81,3	0,8
10 Nord-du-Québec	70,1	71,6	1,5	75,4	76,6	1,2
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	73,4	75,8	2,4	81,2	82,7	1,5
12 Chaudière-Appalaches	73,5	76,7	3,2	81,5	82,8	1,3
13 Laval	74,8	78,0	3,2	81,0	82,3	1,3
14 Lanaudière	73,6	75,5	1,9	79,8	81,1	1,3
15 Laurentides	73,4	76,0	2,6	80,5	80,9	0,4
16 Montérégie	73,9	76,8	2,9	80,6	81,9	1,3
17 Centre-du-Québec[1]	73,2	75,5	2,3	81,1	82,4	1,3
Ensemble du Québec	**73,7**	**76,3**	**2,6**	**80,8**	**81,9**	**1,1**

1. En 1997, la région Mauricie–Bois-Francs a été divisée en deux. Le taux de 1990-1992 a été appliqué aux deux nouvelles régions, Mauricie et Centre-du-Québec. En 2000-2002, le taux est celui de chacune des deux régions.

Les calculs d'écart peuvent s'éloigner de la différence des espérances, du fait des arrondis.

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

1.5 Migrations et dynamiques de la population

Pour chacune des régions, les mouvements migratoires se composent de trois types de déplacements : internationaux, interprovinciaux et interrégionaux.

- En 2004-2005, le Québec enregistre des gains migratoires nets de plus de 34 000 personnes, soit quelque 26 000 personnes de plus qu'en 1994-1995. Ce solde positif est dû uniquement à la migration internationale. À l'inverse, dans ses échanges avec les autres provinces, le Québec a perdu plus de 2 300 personnes, un déficit beaucoup moins important qu'en 1994-1995 (près de 9 000 personnes).

- Parmi les sept régions qui affichent un solde migratoire total négatif en 2004-2005, six font partie des régions ressources. Cette situation est principalement attribuable à la migration interrégionale largement déficitaire dans ces régions. En contrepartie, les régions centrales ainsi que la Capitale-Nationale sortent gagnantes des échanges migratoires interrégionaux.

- Montréal voit sa population diminuer de plus de 5 000 personnes à l'issue de l'ensemble des échanges migratoires. C'est une amélioration par rapport à 1994-1995, alors que le solde migratoire était déficitaire de plus de 8 000 personnes. Seule la migration internationale permet à Montréal d'amoindrir les pertes nettes dues aux autres mouvements migratoires.

Graphique 1.5a
Solde migratoire interrégional, selon les régions administratives, 1994-1995[1] et 2004-2005[1]
(en nombre, par ordre décroissant)

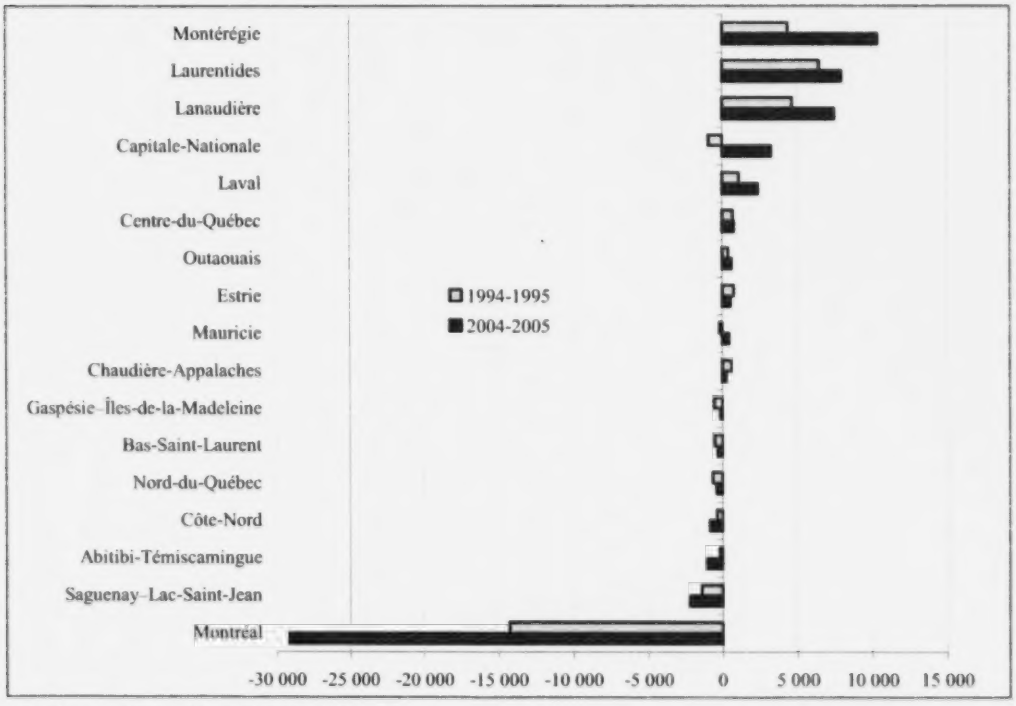

1. Année comprise entre le 1er juillet et le 30 juin.
Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 1.5b

Solde migratoire interrégional, selon les blocs régionaux, 1994-1995[1] et 2004-2005[1]

(en nombre)

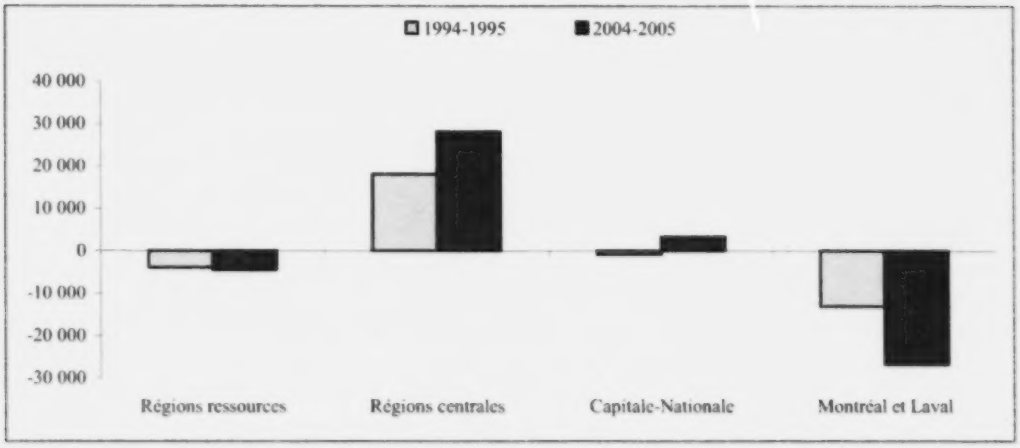

1. Année comprise entre le 1er juillet et le 30 juin.

Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 1.5

Soldes migratoires, 1994-1995[1] et 2004-2005[1]

Régions administratives	International		Interprovincial		Interrégionnal		Total	
	1994-1995	2004-2005	1994-1995	2004-2005	1994-1995	2004-2005	1994-1995	2004-2005
	Nombre							
01 Bas-Saint-Laurent	-2	30	39	139	-550	-335	-513	-166
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	16	2	167	-57	-1 415	-2 221	-1 232	-2 276
03 Capitale-Nationale	629	1 332	53	-168	-920	3 243	-238	4 407
04 Mauricie	80	387	3	-48	-190	464	-107	803
05 Estrie	642	1 271	-108	-215	774	551	1 308	1 607
06 Montréal	13 782	27 787	-7 604	-3 694	-14 266	-29 152	-8 088	-5 059
07 Outaouais	210	1 006	694	2 066	410	634	1 314	3 706
08 Abitibi-Témiscamingue	-46	27	-11	-91	-205	-1 058	-262	-1 122
09 Côte-Nord	5	19	-45	-26	-367	-854	-407	-861
10 Nord-du-Québec	-15	-15	50	73	-670	-396	-635	-338
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	-7	3	-21	47	-557	-149	-585	-99
12 Chaudière-Appalaches	34	111	-15	-54	620	280	639	337
13 Laval	446	1 383	-314	-23	1 121	2 372	1 253	3 732
14 Lanaudière	109	208	-78	-50	4 664	7 474	4 695	7 632
15 Laurentides	296	194	-93	-24	6 463	7 970	6 666	8 140
16 Montérégie	781	2 523	-1 710	-218	4 369	10 381	3 440	12 686
17 Centre-du-Québec	96	302	46	11	719	796	861	1 109
Ensemble du Québec	**17 056**	**36 570**	**-8 947**	**-2 332**	**0**	**0**	**8 109**	**34 238**
Régions ressources	31	453	182	37	-3 954	-4 549	-3 741	-4 059
Régions centrales	2 168	5 615	-1 264	1 516	18 019	28 086	18 923	35 217
Capitale-Nationale	629	1 332	53	-168	-920	3 243	-238	4 407
Montréal et Laval	14 228	29 170	-7 918	-3 717	-13 145	-26 780	-6 835	-1 327

1. Année comprise entre le 1er juillet et le 30 juin.

Les données régionales ne sont pas révisées pour les années antérieures à 1996.

Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

1.6 Migrations interrégionales, selon l'âge

Les migrations interrégionales selon l'âge et la région quantifient l'ampleur et le sens des mouvements internes de la population. Les taux pour 1 000 habitants (i.e., le rapport des soldes migratoires interrégionaux à la population de départ) permettent une comparaison beaucoup plus juste des migrations entre les régions ayant des populations de taille différente.

- En 2004-2005, les taux nets de migration interrégionale dans les régions ressources sont surtout l'affaire des jeunes (15-29 ans). Ces derniers quittent leur région respective dans une proportion beaucoup plus grande que les personnes des autres groupes d'âge. Ces migrations sont liées à des facteurs tels que les aspirations professionnelles, de meilleures possibilités d'emploi, etc. Les conséquences de ces migrations sont nombreuses et importantes : perte des éléments les plus dynamiques, vieillissement accéléré de la population, etc.

- À l'opposé, dans les régions centrales, les groupes d'âge des 0-14 ans et des 30-64 ans expliquent la majeure partie des gains migratoires. Ces taux reflètent possiblement la migration des familles avec de jeunes enfants, de Montréal vers la banlieue. À cet effet, Montréal affiche des déficits élevés pour ces deux groupes d'âge.

Graphique 1.6a
Taux net de migration interrégionale des 15-29 ans, selon les régions administratives 2004-2005[1]
(pour 1 000 habitants, par ordre décroissant)

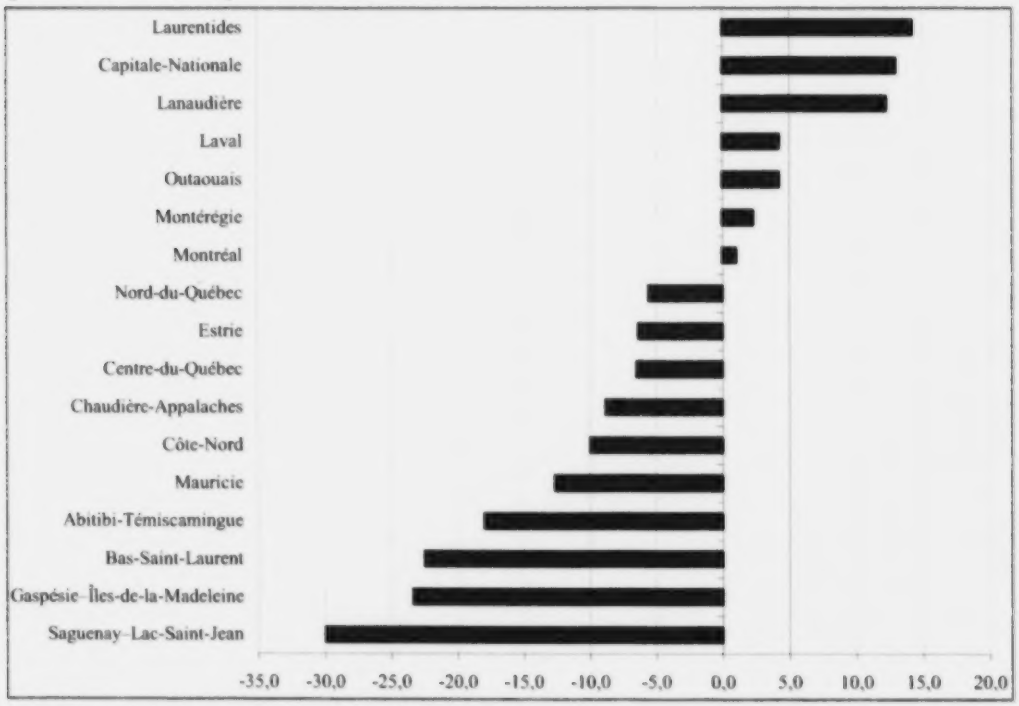

1. Données provisoires. Année comprise entre le 1er juillet et le 30 juin.
Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 1.6b

Taux net de migration interrégionale par groupe d'âge, selon les blocs régionaux, 2004-2005[1]
(pour 1 000 habitants)

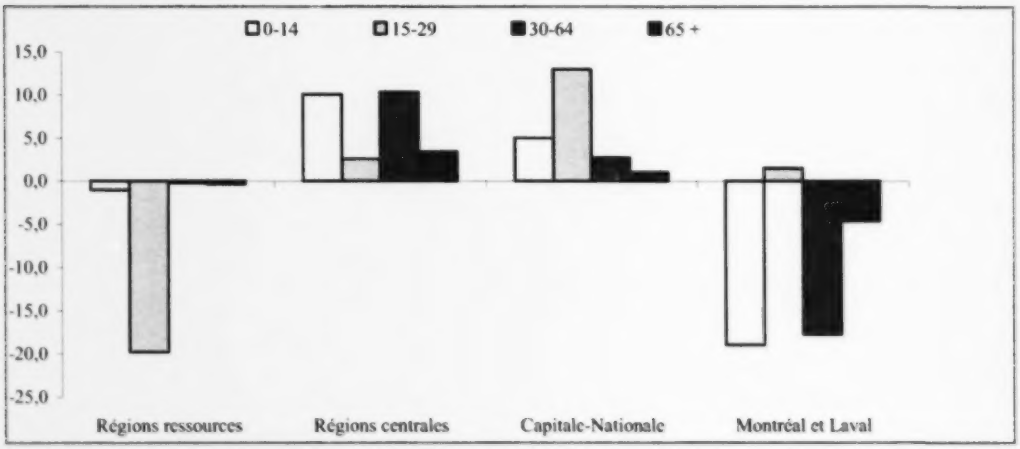

1. Données provisoires. Année comprise entre le 1er juillet et le 30 juin.
Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 1.6

Solde migratoire interrégional, par groupe d'âge, 2004-2005[1]

Régions administratives	Solde				Taux net			
	0-14	15-29	30-64	65 +	0-14	15-29	30-64	65 +
	Nombre				Pour 1 000 habitants			
01 Bas-Saint-Laurent	72	-841	425	9	2,3	-22,4	4,2	0,3
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	-223	-1 644	-323	-31	-4,9	-29,9	-2,3	-0,8
03 Capitale-Nationale	484	1 739	919	101	5,0	13,0	2,7	1,0
04 Mauricie	187	-595	809	63	4,9	-12,6	6,2	1,4
05 Estrie	-18	-379	1 016	-68	-0,4	-6,3	7,0	-1,6
06 Montréal	-7 547	405	-20 494	-1 516	-26,1	1,0	-22,7	-5,4
07 Outaouais	140	283	190	21	2,3	4,3	1,1	0,6
08 Abitibi-Témiscamingue	-144	-503	-375	-36	-5,4	-17,9	-5,2	-2,0
09 Côte-Nord	-84	-180	-547	-43	-4,8	-10,0	-10,8	-4,0
10 Nord-du-Québec	-74	-54	-251	-17	-6,4	-5,6	-14,8	-8,8
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	78	-359	136	-4	5,5	-23,3	2,7	-0,2
12 Chaudière-Appalaches	230	-683	750	-17	3,4	-8,8	3,8	-0,3
13 Laval	814	292	1 284	-18	12,4	4,3	7,1	-0,4
14 Lanaudière	1 954	933	4 326	261	24,9	12,3	20,2	5,5
15 Laurentides	1 437	1 282	4 646	605	15,1	14,2	18,0	10,5
16 Montérégie	2 282	591	6 874	634	9,2	2,3	10,0	3,9
17 Centre-du-Québec	412	-287	615	56	10,6	-6,5	5,6	1,8
Ensemble du Québec	...	...	...	...	...	...	...	...
Régions ressources	-188	-4 176	-126	-59	-1,0	-19,8	-0,2	-0,4
Régions centrales	6 437	1 740	18 417	1 492	10,1	2,6	10,3	3,4
Capitale-Nationale	484	1 739	919	101	5,0	13,0	2,7	1,0
Montréal et Laval	-6 733	697	-19 210	-1 534	-19,0	1,5	-17,7	-4,6

1. Données provisoires. Année comprise entre le 1er juillet et le 30 juin.
Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

1.7 Structure de la population, selon l'âge

L'évolution de la structure de la population selon l'âge permet de vérifier si l'ensemble de la population vieillit au fil du temps. La comparaison de la distribution de la population par groupe d'âge témoigne du vieillissement de la population au cours des dix dernières années, dans toutes les régions du Québec.

- Entre 1995 et 2005, la proportion des personnes de 65 ans et plus au Québec passe de 11,8 % à 13,8 %, au détriment de celle des moins de 15 ans, en baisse de 19,2 % à 16,6 %. La diminution des naissances et une plus grande longévité expliquent ce phénomène. Selon les projections démographiques, un vieillissement accéléré de la population est à prévoir au cours des prochaines années.

- En 2005, tout comme en 1995, le bloc régional de Montréal et Laval connaît la plus forte proportion de personnes âgées, soit 14,9 % (14,1 % en 1995). De 1995 à 2005, les régions ressources connaissent un vieillissement appréciable de leur population : la proportion des 65 ans et plus passe de 11,4 % à 14,8 % pendant que les jeunes voient leur poids relatif diminuer d'un peu plus de quatre points de pourcentage.

- Le Nord-du-Québec se distingue des autres régions par une population nettement plus jeune : 28,5 % de la population est âgée de moins de 15 ans et 5,1 %, de 65 ans ou plus.

- Enfin, autant chez les femmes que chez les hommes, le renversement de la pyramide des âges s'amplifie de 1995 à 2005.

Graphique 1.7a
Poids démographique des 0-14 ans, selon les régions administratives, 1995 et 2005[1]
(en pourcentage, par ordre décroissant)

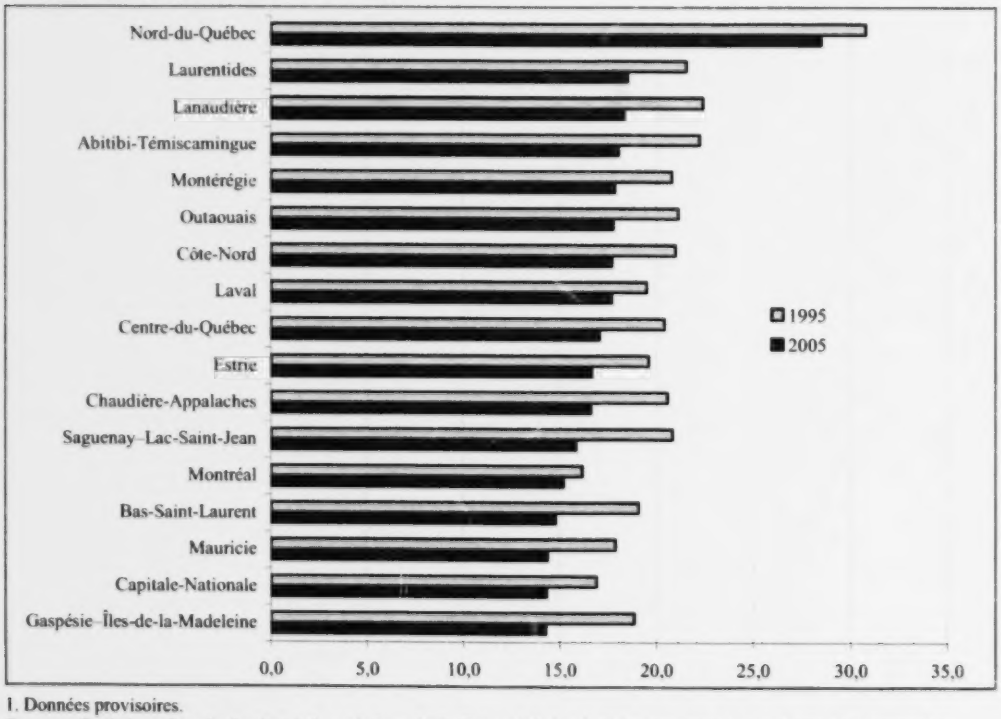

1. Données provisoires.
Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 1.7b

Pyramide des âges, selon le sexe, ensemble du Québec, 1995 et 2005[1]

(au 1er juillet)

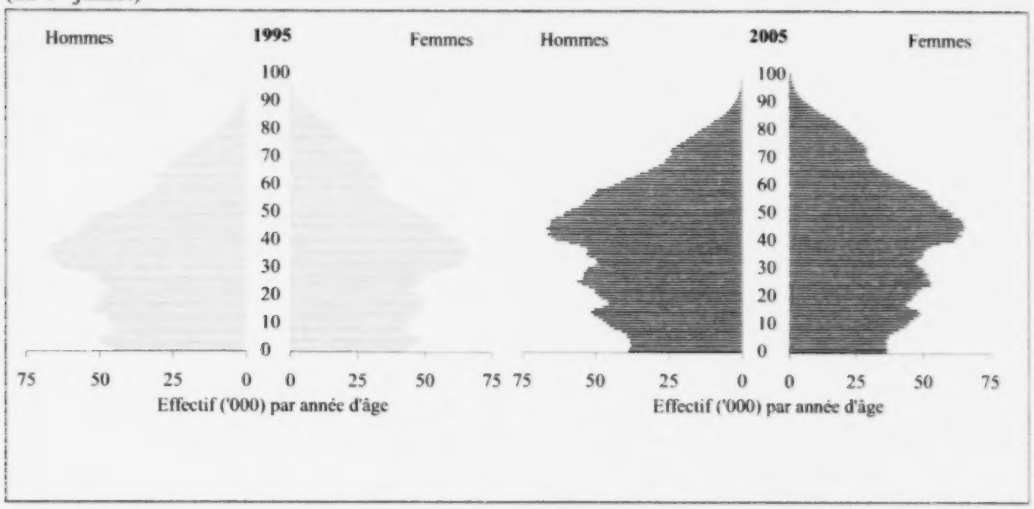

1. Données provisoires.

Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 1.7

Distribution de la population, par groupe d'âge, 1995 et 2005[1]

Régions administratives	1995				2005			
	0-14	15-29	30-64	65 et +	0-14	15-29	30-64	65 et +
	En %				En %			
01 Bas-Saint-Laurent	19,1	19,5	47,6	13,8	14,8	18,4	50,4	16,4
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	20,9	20,7	48,3	10,1	15,9	19,7	50,3	14,2
03 Capitale-Nationale	16,9	21,2	49,6	12,3	14,3	20,1	50,7	14,9
04 Mauricie	17,9	18,7	49,3	14,2	14,4	18,2	50,2	17,3
05 Estrie	19,6	20,7	46,7	13,0	16,7	20,1	48,7	14,5
06 Montréal	16,2	21,8	47,4	14,7	15,2	21,4	48,3	15,1
07 Outaouais	21,2	20,8	49,1	8,9	17,8	19,7	51,6	10,8
08 Abitibi-Témiscamingue	22,3	21,5	46,6	9,6	18,1	19,4	50,1	12,5
09 Côte-Nord	21,0	22,7	49,3	7,1	17,7	18,7	52,1	11,5
10 Nord-du-Québec	30,8	26,7	39,2	3,3	28,5	24,0	42,4	5,1
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	18,9	19,7	48,7	12,8	14,3	15,8	52,7	17,2
12 Chaudière-Appalaches	20,6	20,4	47,4	11,6	16,6	19,6	50,0	13,8
13 Laval	19,5	20,0	49,8	10,8	17,7	18,7	49,7	13,9
14 Lanaudière	22,4	18,5	50,0	9,0	18,4	18,6	51,5	11,5
15 Laurentides	21,6	19,1	49,7	9,7	18,5	18,1	51,6	11,8
16 Montérégie	20,8	20,1	49,2	10,0	17,9	19,0	50,8	12,3
17 Centre-du-Québec	20,4	20,2	46,8	12,5	17,1	19,5	49,0	14,4
Ensemble du Québec	**19,2**	**20,6**	**48,4**	**11,8**	**16,6**	**19,7**	**50,0**	**13,8**
Régions ressources	20,2	20,4	48,0	11,4	16,1	18,8	50,3	14,8
Régions centrales	21,0	19,9	48,8	10,3	17,7	19,1	50,7	12,5
Capitale-Nationale	16,9	21,2	49,6	12,3	14,3	20,1	50,7	14,9
Montréal et Laval	16,7	21,5	47,8	14,1	15,6	20,9	48,5	14,9

1. Données provisoires.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

1.8 Rapport de dépendance démographique

Le rapport de dépendance démographique dresse un portrait du fardeau démographique que représentent les personnes dites « à charge » (0-19 ans et 65 ans et plus) par rapport aux personnes dites « en âge de travailler » (20-64 ans). Plus le rapport de dépendance démographique est élevé, plus nombreuse est la population dite « dépendante » par rapport à celle en âge de travailler.

- De 1995 à 2005, le rapport de dépendance démographique pour l'ensemble du Québec diminue. Malgré le vieillissement de la population au cours de cette période, le nombre de personnes dites « dépendantes » ne représente pas à ce jour une charge plus lourde pour les personnes en âge de travailler. Cette situation avantageuse s'estompera lorsque les *baby boomers* arriveront à l'âge de la retraite au cours des prochaines années. Un renversement de la tendance est donc à prévoir.

- Au niveau régional, en 2005, des différences importantes sont observées dans le rapport de dépendance démographique. Dans les régions ressources, ce rapport est de 59,7 comparativement à 53,2 dans la Capitale-Nationale, région ayant le rapport de dépendance le plus faible.

- La région de Laval est la seule où le rapport de dépendance démographique s'est accru de 1995 à 2005.

Graphique 1.8a
Rapport de dépendance démographique, selon les régions administratives, 1995 et 2005[1]
(par ordre décroissant)

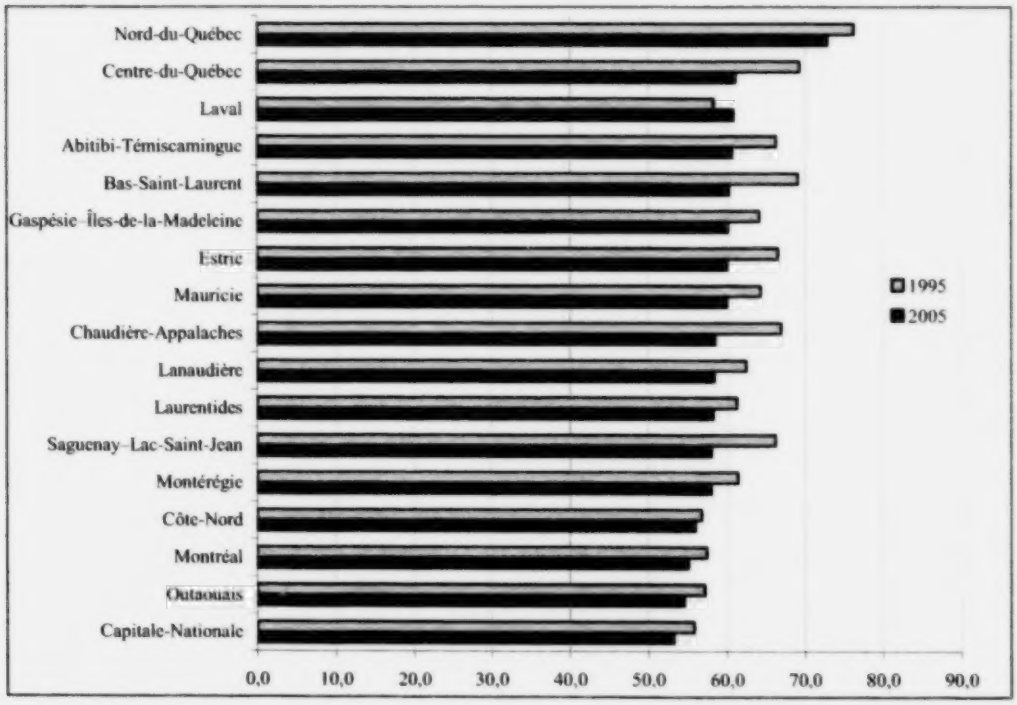

1. Données provisoires.
Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 1.8b

Rapport de dépendance démographique, selon les blocs régionaux, 1995 et 2005[1]

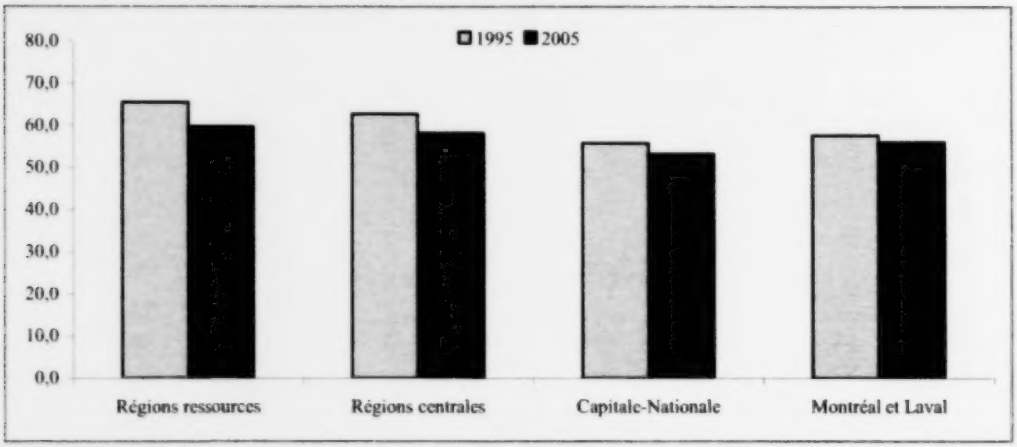

1. Données provisoires.

Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 1.8

Rapport de dépendance démographique[1], 1995, 2000 et 2005[2]

Régions administratives	Rapport de dépendance démographique			Écart		
	1995	2000	2005	1995 - 2000	2000 - 2005	1995 - 2005
01 Bas-Saint-Laurent	69,1	63,8	60,2	-5,3	-3,6	-8,8
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	66,2	60,9	58,0	-5,4	-2,8	-8,2
03 Capitale-Nationale	55,8	54,9	53,2	-1,0	-1,7	-2,6
04 Mauricie	64,3	62,4	60,0	-1,9	-2,5	-4,3
05 Estrie	66,5	63,2	60,0	-3,4	-3,2	-6,6
06 Montréal	57,4	57,6	55,1	0,1	-2,5	-2,3
07 Outaouais	57,2	57,1	54,5	-0,1	-2,6	-2,7
08 Abitibi-Témiscamingue	66,3	63,2	60,6	-3,1	-2,6	-5,7
09 Côte-Nord	56,8	55,9	56,0	-0,9	0,1	-0,8
10 Nord-du-Québec	76,3	74,1	72,9	-2,1	-1,2	-3,4
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	64,1	62,1	60,1	-2,0	-2,0	-4,0
12 Chaudière-Appalaches	66,9	61,9	58,5	-5,0	-3,5	-8,5
13 Laval	58,3	60,3	60,8	2,0	0,4	2,5
14 Lanaudière	62,4	60,7	58,4	-1,7	-2,3	-4,0
15 Laurentides	61,2	59,9	58,2	-1,4	-1,6	-3,0
16 Montérégie	61,4	59,7	58,0	-1,7	-1,7	-3,4
17 Centre-du-Québec	69,3	64,3	61,0	-4,9	-3,3	-8,2
Ensemble du Québec	**60,9**	**59,4**	**57,3**	**-1,5**	**-2,2**	**-3,7**
Régions ressources	65,5	62,1	59,7	-3,4	-2,4	-5,8
Régions centrales	62,6	60,4	58,1	-2,2	-2,3	-4,5
Capitale-Nationale	55,8	54,9	53,2	-1,0	-1,7	-2,6
Montréal et Laval	57,6	58,0	56,0	0,4	-2,0	-1,6

1. Le rapport de dépendance démographique s'obtient en divisant la somme des 0-19 ans et des 65 ans et plus par les 20-64 ans. Le résultant est ensuite multiplié par 100.
2. Données provisoires.

Les calculs d'écart peuvent s'éloigner de la différence des rapports, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

1.9 Indice de remplacement

L'indice de remplacement mesure le renouvellement des personnes qui approchent de l'âge de la retraite (55-64 ans) par celles qui intègrent (20-29 ans) le marché du travail. Ainsi, un indice de remplacement de 100 signifie que chaque personne qui s'apprête à se retirer du marché du travail est remplacée par une personne plus jeune.

- De 1995 à 2005, l'indice de remplacement démographique du Québec passe de 152,7 à 113,3. Il demeure toutefois au-dessus du seuil de « un pour un » (indice égal à 100). La baisse de l'indice est principalement due à la réduction de l'importance relative des jeunes dans l'ensemble de la population.

- En 2005, comparativement à 1995, cinq régions voient toutefois leur indice chuter en-deçà du « seuil un pour un », dont trois font partie des régions ressources (Bas-Saint-Laurent, Mauricie et Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine).

- Le bloc régional de Montréal et Laval demeure celui dont l'indice de remplacement est le plus avantageux en 2005 (146,1), comparativement à celui des régions ressources (95,1).

Le Nord-du-Québec se distingue des autres régions, car il compte, en 2005, plus de deux personnes âgées de 20-29 ans contre une de 55-64 ans. Cependant, cette situation s'amenuise au cours des années.

Graphique 1.9a
Indice de remplacement, selon les régions administratives, 1995 et 2005[1]
(par ordre décroissant)

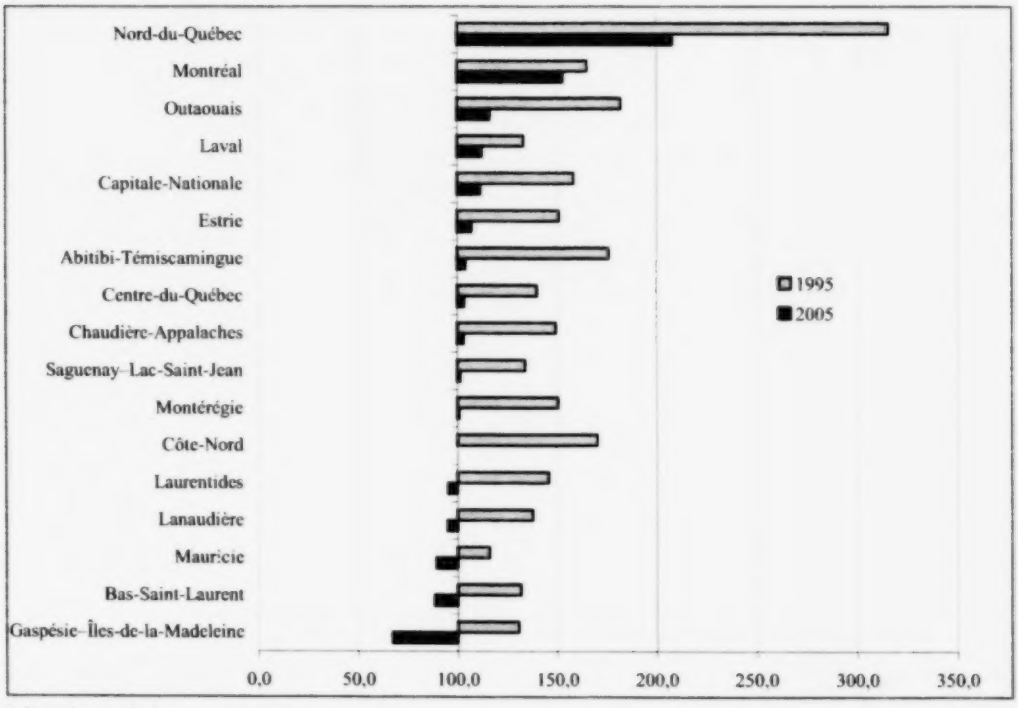

1. Données provisoires.
Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 1.9b

Indice de remplacement, selon les blocs régionaux, 1995 et 2005[1]

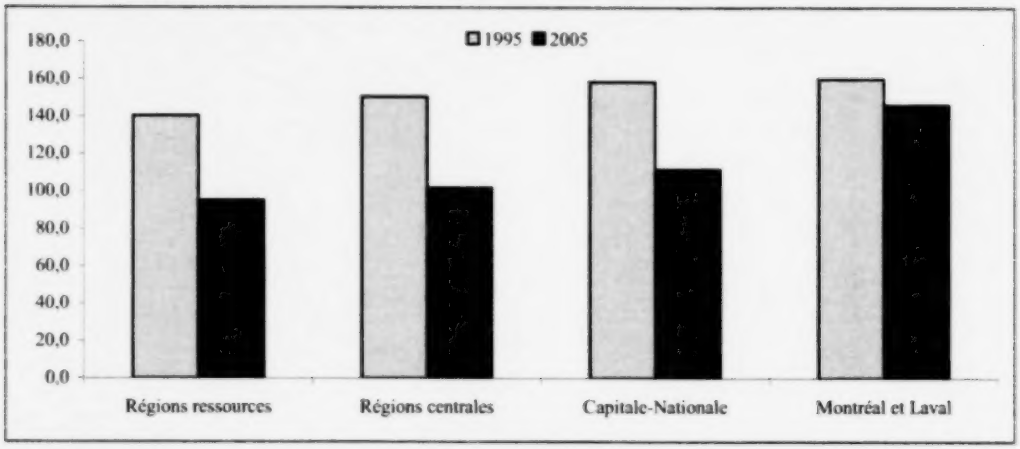

1. Données provisoires.

Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 1.9

Indice de remplacement[1], 1995, 2000 et 2005[2]

Régions administratives	Indice de remplacement			Écart		
	1995	2000	2005	1995 - 2000	2000 - 2005	1995 - 2005
01 Bas-Saint-Laurent	131,8	113,6	88,6	-18,1	-25,0	-43,1
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	134,0	125,3	101,4	-8,7	-23,9	-32,6
03 Capitale-Nationale	158,6	129,9	111,7	-28,7	-18,2	-46,9
04 Mauricie	116,0	101,9	89,4	-14,1	-12,5	-26,5
05 Estrie	151,2	126,9	107,3	-24,2	-19,6	-43,9
06 Montréal	165,3	164,4	153,2	-0,9	-11,2	-12,1
07 Outaouais	182,2	138,5	116,4	-43,6	-22,1	-65,7
08 Abitibi-Témiscamingue	176,2	138,1	104,2	-38,1	-34,0	-72,1
09 Côte-Nord	170,3	130,5	100,0	-39,8	-30,5	-70,3
10 Nord-du-Québec	315,7	273,2	208,1	-42,4	-65,2	-107,6
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	130,6	92,0	67,4	-38,6	-24,5	-63,2
12 Chaudière-Appalaches	149,3	130,4	103,2	-19,0	-27,2	-46,2
13 Laval	133,4	120,6	112,3	-12,8	-8,3	-21,1
14 Lanaudière	137,7	107,8	95,1	-30,0	-12,6	-42,6
15 Laurentides	145,7	114,2	95,5	-31,4	-18,8	-50,2
16 Montérégie	150,6	120,0	100,9	-30,5	-19,1	-49,7
17 Centre-du-Québec	139,9	125,8	103,5	-14,1	-22,3	-36,4
Ensemble du Québec	**152,7**	**132,1**	**113,3**	**-20,6**	**-18,8**	**-39,4**
Régions ressources	140,4	119,1	95,1	-21,3	-24,0	-45,2
Régions centrales	150,4	121,6	101,8	-28,9	-19,8	-48,6
Capitale-Nationale	158,6	129,9	111,7	-28,7	-18,2	-46,9
Montréal et Laval	160,1	156,9	146,1	-3,2	-10,8	-14,0

1. L'indice de remplacement correspond au rapport des 20-29 ans sur les 55-64 ans multiplié par 100.

2. Données provisoires.

Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

CHAPITRE 2 — MARCHÉ DU TRAVAIL

Depuis 1993, le Québec a connu une des plus longues périodes de croissance économique de son histoire, exception faite des dernières années marquées par le ralentissement de l'activité nord-américaine. Ceci explique en grande partie l'amélioration significative des conditions du marché du travail.

La comparaison des principaux indicateurs du marché du travail, de même que leur évolution, permettront d'évaluer la performance économique du Québec et de ses régions :

- l'emploi;
- les travailleurs indépendants;
- le taux de chômage;
- le taux d'emploi;
- le taux d'emploi et le taux de chômage des 15-29 ans;
- les prestataires d'assistance-emploi aptes au travail.

2.1 Emploi

La création d'emplois est considérée comme l'indicateur par excellence du dynamisme économique d'une région. Depuis 1995, le Québec connaît une amélioration significative des conditions du marché du travail.

- De 1995 à 2005, le Québec compte 582 000 emplois de plus et affiche un taux de croissance de 1,7 % sur cette période. Toutes les régions, à l'exception du Nord-du-Québec et de l'Abitibi-Témiscamingue, profitent de cette augmentation. Par ailleurs, près de 55 % des nouveaux emplois ont été créés depuis 2000.

- La plus forte croissance de l'emploi se situe dans la région de Lanaudière (2,9 % annuellement), suivie des Laurentides (2,8 %), de la Capitale-Nationale (2,4 %) et de l'Outaouais (2,3 %).

- Ainsi, les régions centrales obtiennent plus de 50 % des nouveaux emplois, de 1995 à 2005, pour un total de 298 100 emplois, suivies de Montréal et Laval (31,2 % ou 181 700 emplois), de la Capitale-Nationale (12,7 % ou 73 700 emplois) et des régions ressources (4,9 % ou 28 500 emplois).

- C'est par ailleurs la région de la Capitale-Nationale qui présente le taux de croissance de l'emploi le plus élevé au cours de la décennie 1995-2005 avec un taux de 2,4 %. Les régions ressources terminent en dernière position avec une croissance de l'emploi de 0,6 %.

Graphique 2.1a
Évolution de l'emploi, selon les régions administratives, 1995-2000 et 2000-2005
(en milliers, par ordre décroissant)

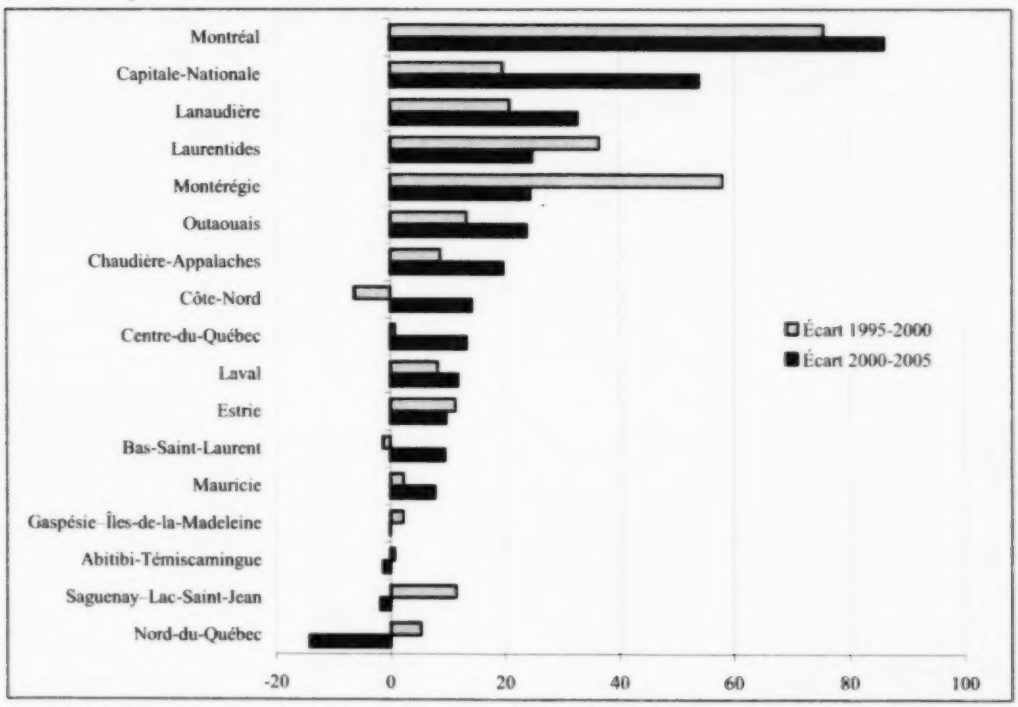

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 2.1b
Répartition de l'emploi, selon les blocs régionaux, 2005

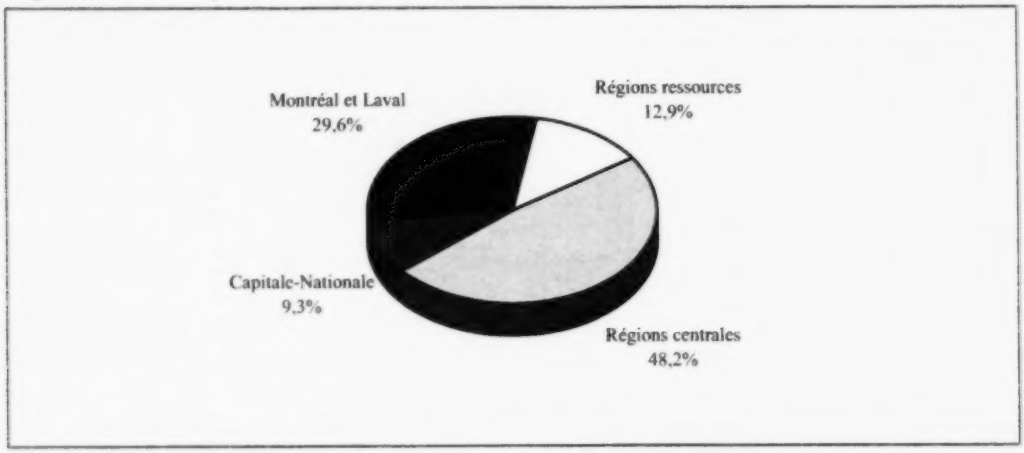

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 2.1
Évolution des emplois, 1995, 2000 et 2005

Régions administratives	Emploi			Écart			Variation[1]
	1995	2000	2005	1995 - 2000	2000 - 2005	1995 - 2005	1995 - 2005
	En k			En k			En %
01 Bas-Saint-Laurent	82,2	80,9	90,4	-1,3	9,5	8,2	1,0
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	110,2	121,6	119,8	11,4	-1,8	9,6	0,8
03 Capitale-Nationale	272,8	292,5	346,5	19,7	54,0	73,7	2,4
04 Mauricie	106,1	108,4	116,2	2,3	7,8	10,1	0,9
05 Estrie	124,5	135,8	145,5	11,3	9,7	21,0	1,6
06 Montréal	758,7	834,2	920,3	75,5	86,1	161,6	1,9
07 Outaouais	142,2	155,5	179,3	13,3	23,8	37,1	2,3
08 Abitibi-Témiscamingue	65,2	65,9	64,6	0,7	-1,3	-0,6	-0,1
09 Côte-Nord	39,4	33,1	47,3	-6,3	14,2	7,9	1,8
10 Nord-du-Québec	14,9	20,2	6,1	5,3	-14,1	-8,8	-8,5
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	31,3	33,5	33,4	2,2	-0,1	2,1	0,7
12 Chaudière-Appalaches	177,8	186,5	206,2	8,7	19,7	28,4	1,5
13 Laval	161,6	169,9	181,7	8,3	11,8	20,1	1,2
14 Lanaudière	160,9	181,8	214,6	20,9	32,8	53,7	2,9
15 Laurentides	191,4	227,9	252,7	36,5	24,8	61,3	2,8
16 Montérégie	597,5	655,6	680,0	58,1	24,4	82,5	1,3
17 Centre-du-Québec	98,7	99,5	112,8	0,8	13,3	14,1	1,3
Ensemble du Québec	**3 135,3**	**3 402,8**	**3 717,3**	**267,5**	**314,5**	**582,0**	**1,7**
Régions ressources	449,3	463,6	477,8	14,3	14,2	28,5	0,6
Régions centrales	1 493,0	1 642,6	1 791,1	149,6	148,5	298,1	1,8
Capitale-Nationale	272,8	292,5	346,5	19,7	54,0	73,7	2,4
Montréal et Laval	920,3	1 004,1	1 102,0	83,8	97,9	181,7	1,8

1. Taux de croissance annuel composé.
En raison de l'échantillonnage, les données pour la Côte-Nord et le Nord-du-Québec doivent être interprétées avec prudence.
Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.
Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

2.2 *Travailleurs indépendants*

Un travailleur indépendant est défini comme un travailleur exerçant une profession ou une activité commerciale, avec ou sans employés, et dont le choix des moyens d'exécution ainsi que l'organisation du travail sont laissés à son entière discrétion.

- Jusqu'à la fin des années 90, le nombre de travailleurs indépendants au Québec progresse constamment. Cependant, leur poids relatif diminue par rapport à l'emploi total. En 2005, ils sont au nombre de 529 300 et ceux-ci représentent 14,2 % du total de l'emploi. Près de 82 % des travailleurs indépendants se trouvent à Montréal et Laval et dans les régions centrales.

- En 2005, la plus grande proportion de travailleurs indépendants œuvre dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (16,5 %), suivie de l'Estrie (16,4 %), de Lanaudière (16,3 %) et des Laurentides (16,0 %).

- Seules les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec affichent une part relative de travailleurs indépendants inférieure à 10 %.

Graphique 2.2a
Part des travailleurs indépendants, selon les régions administratives, 2000-2004 et 2005
(en pourcentage du total de l'emploi, par ordre décroissant)

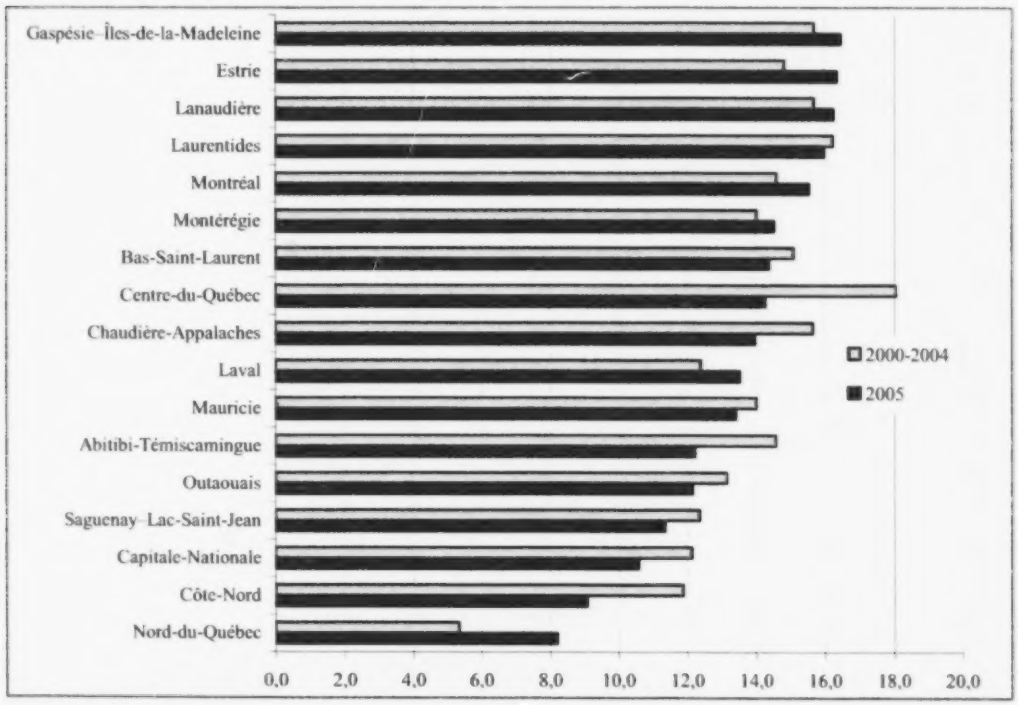

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 2.2b

Répartition des travailleurs indépendants et de l'emploi total, selon les blocs régionaux, 2005
(en pourcentage)

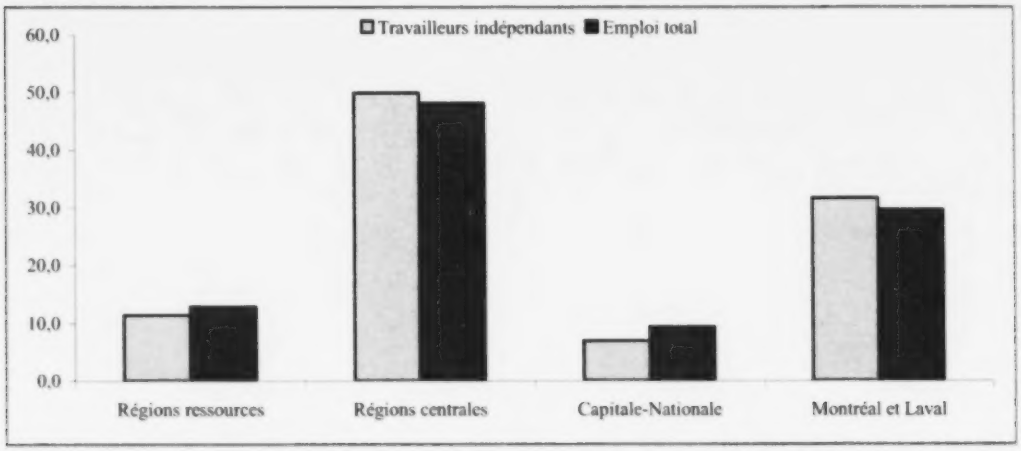

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 2.2

Travailleurs indépendants, 1995-2005

Régions administratives	Travailleurs indépendants		Part		
	2005		1995 - 1999 [1]	2000 - 2004 [1]	2005
	En k	En %	En % du total de l'emploi		
01 Bas-Saint-Laurent	13	2,5	19,6	15,1	14,4
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	13,6	2,6	15,9	12,4	11,4
03 Capitale-Nationale	36,7	6,9	14,8	12,1	10,6
04 Mauricie	15,6	2,9	16,7	14,0	13,4
05 Estrie	23,8	4,5	18,7	14,8	16,4
06 Montréal	143,1	27,0	15,1	14,6	15,5
07 Outaouais	21,8	4,1	15,3	13,2	12,2
08 Abitibi-Témiscamingue	7,9	1,5	15,2	14,6	12,2
09 Côte-Nord	4,3	0,8	10,7	11,9	9,1
10 Nord-du-Québec	0,5 [e]	0,1 [e]	6,2 [e]	5,3 [e]	8,2 [e]
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	5,5	1,0	20,3	15,7	16,5
12 Chaudière-Appalaches	28,8	5,4	19,8	15,7	14,0
13 Laval	24,6	4,6	14,4	12,4	13,5
14 Lanaudière	34,9	6,6	16,2	15,7	16,3
15 Laurentides	40,4	7,6	19,4	16,2	16,0
16 Montérégie	98,8	18,7	16,8	14,0	14,5
17 Centre-du-Québec	16,1	3,0	22,1	18,1	14,3
Ensemble du Québec	**529,3**	**100,0**	**16,5**	**14,3**	**14,2**
Régions ressources	60,4	11,4	16,2	13,5	12,6
Régions centrales	264,6	50,0	17,8	14,9	14,8
Capitale-Nationale	36,7	6,9	14,8	12,1	10,6
Montréal et Laval	167,7	31,7	15,0	14,2	15,2

1. Moyenne des années.
En raison de l'échantillonnage, les données pour la Côte-Nord et le Nord-du-Québec doivent être interprétées avec prudence.
Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

2.3 Taux de chômage

- Depuis 1995, le taux de chômage ne cesse de diminuer au Québec, passant ainsi de 11,5 % à 8,5 % en 2000, et finalement à 8,3 % en 2005. Ce dernier taux établit un nouveau record historique, le plus bas taux depuis 30 ans.

- Toutes les régions, à l'exception du Nord-du-Québec et du Centre-du-Québec, améliorent leur situation pendant la période 1995 à 2005, mais à des rythmes différents. Les régions de la Côte-Nord, de la Capitale-Nationale et du Bas-Saint-Laurent présentent le meilleur bilan en matière de réduction du taux de chômage avec des diminutions respectives de 6,9 points de pourcentage, de 6,1 points et de 4,8 points.

- En 2005, la Capitale-Nationale affiche le plus bas taux de chômage à 5,8 % tandis que la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine présente le taux le plus élevé à 17,9 %.

- Dans l'ensemble, les régions ressources affichent des résultats encourageants et réussissent ainsi, pendant la période de 1995 à 2005, à rétrécir l'écart qui les séparait du taux moyen de l'ensemble du Québec, passant de 2,1 de pourcentage en 1995 à 1,9 en 2005.

Graphique 2.3a
Taux de chômage, selon les régions administratives, 1995 et 2005
(en pourcentage, par ordre décroissant)

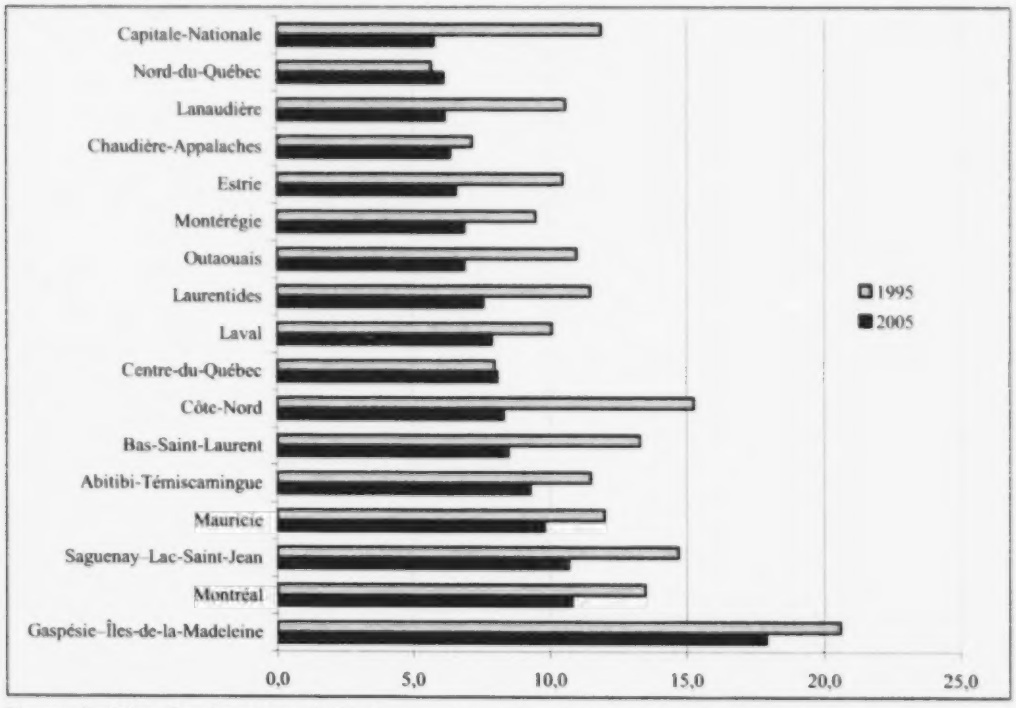

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 2.3b
Taux de chômage, selon les blocs régionaux, 1995 et 2005
(en pourcentage)

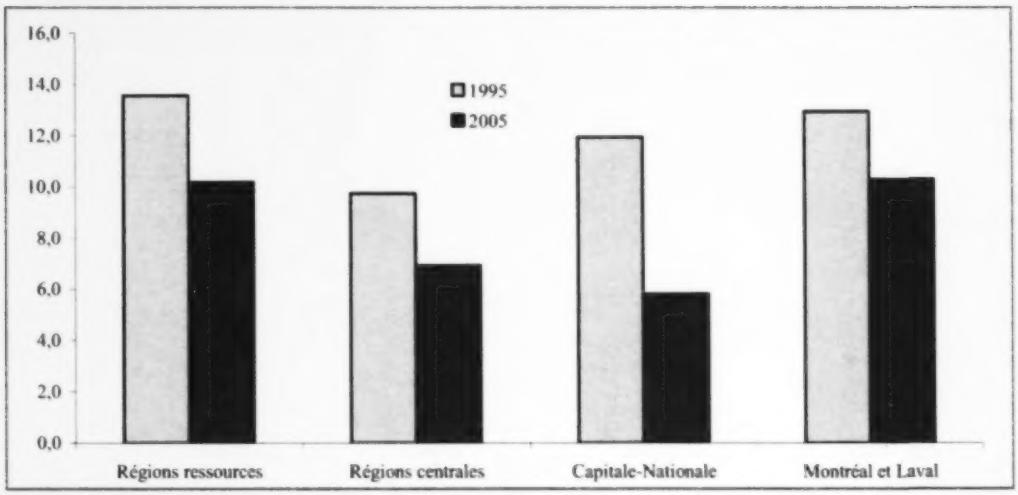

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 2.3
Taux de chômage, 1995, 2000 et 2005

Régions administratives	Taux de chômage			Écart		
	1995	2000	2005	1995 - 2000	2000 - 2005	1995 - 2005
	En %			En points de %		
01 Bas-Saint-Laurent	13,3	10,4	8,5	-2,9	-1,9	-4,8
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	14,7	10,5	10,7	-4,2	0,2	-4,0
03 Capitale-Nationale	11,9	8,7	5,8	-3,2	-2,9	-6,1
04 Mauricie	12,0	11,1	9,8	-0,9	-1,3	-2,2
05 Estrie	10,5	7,9	6,6	-2,6	-1,3	-3,9
06 Montréal	13,5	9,6	10,8	-3,9	1,2	-2,7
07 Outaouais	11,0	7,2	6,9	-3,8	-0,3	-4,1
08 Abitibi-Témiscamingue	11,5	11,9	9,3	0,4	-2,6	-2,2
09 Côte-Nord	15,3	12,0	8,3	-3,3	-3,6	-6,9
10 Nord-du-Québec	5,7	9,8	6,2	4,1	-3,7	0,5
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	20,6	19,9	17,9	-0,7	-2,0	-2,7
12 Chaudière-Appalaches	7,2	6,1	6,4	-1,1	0,3	-0,8
13 Laval	10,1	6,5	7,9	-3,6	1,4	-2,2
14 Lanaudière	10,6	7,3	6,2	-3,3	-1,1	-4,4
15 Laurentides	11,5	7,5	7,6	-4,0	0,1	-3,9
16 Montérégie	9,5	6,6	6,9	-2,9	0,3	-2,6
17 Centre-du-Québec	8,0	8,9	8,1	0,9	-0,8	0,1
Ensemble du Québec	**11,5**	**8,5**	**8,3**	**-3,0**	**-0,2**	**-3,2**
Régions ressources	13,6	11,7	10,2	-1,9	-1,5	-3,4
Régions centrales	9,7	7,1	6,9	-2,7	-0,1	-2,8
Capitale-Nationale	11,9	8,7	5,8	-3,2	-2,9	-6,1
Montréal et Laval	13,0	9,1	10,3	-3,8	1,2	-2,7

En raison de l'échantillonnage, les données pour la Côte-Nord et le Nord-du-Québec doivent être interprétées avec prudence.
Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

2.4 Taux d'emploi

Le taux d'emploi se définit comme le nombre de personnes occupant un emploi parmi la population de 15 ans et plus. Il mesure ainsi la capacité d'une économie, ou d'une région, à fournir de l'emploi à sa population.

- En 2005, au Québec, le taux d'emploi demeure au-dessus des 60 % pour une troisième année consécutive, pour ainsi atteindre 60,1 %, soit une augmentation de 2,3 points de pourcentage par rapport à 2000.

- Pendant la période 2000 à 2005, le Nord-du-Québec présente une croissance exceptionnelle de son taux d'emploi (7,6 points de pourcentage), suivie des régions de la Capitale-Nationale (7,3 points), du Bas-Saint-Laurent (5,7 points), du Centre-du-Québec (5,3 points) et de Lanaudière (4,6 points).

- Parmi les blocs régionaux, Montréal et Laval affichent des hausses du taux d'emploi de 2,7 points de pourcentage, suivie des régions ressources avec une augmentation de 2,1 points. Mais la plus forte progression revient à la Capitale-Nationale avec une hausse de 7,3 points.

Graphique 2.4a
Taux d'emploi, selon les régions administratives, 2000 et 2005
(en pourcentage, par ordre décroissant)

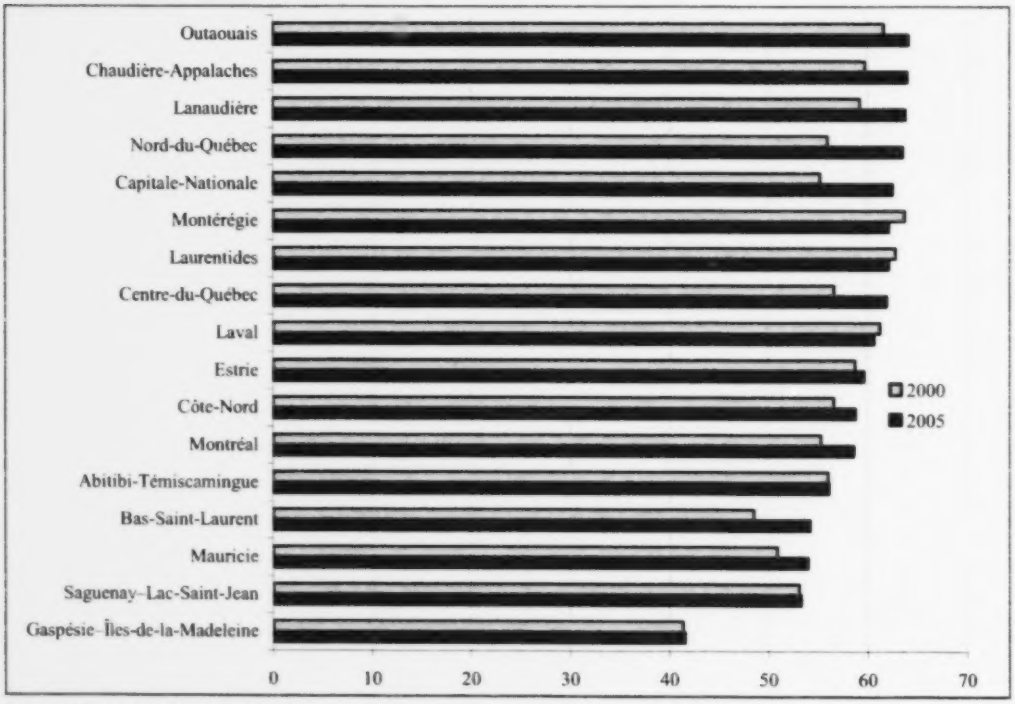

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 2.4b
Taux d'emploi, selon les blocs régionaux, 2000 et 2005
(en pourcentage)

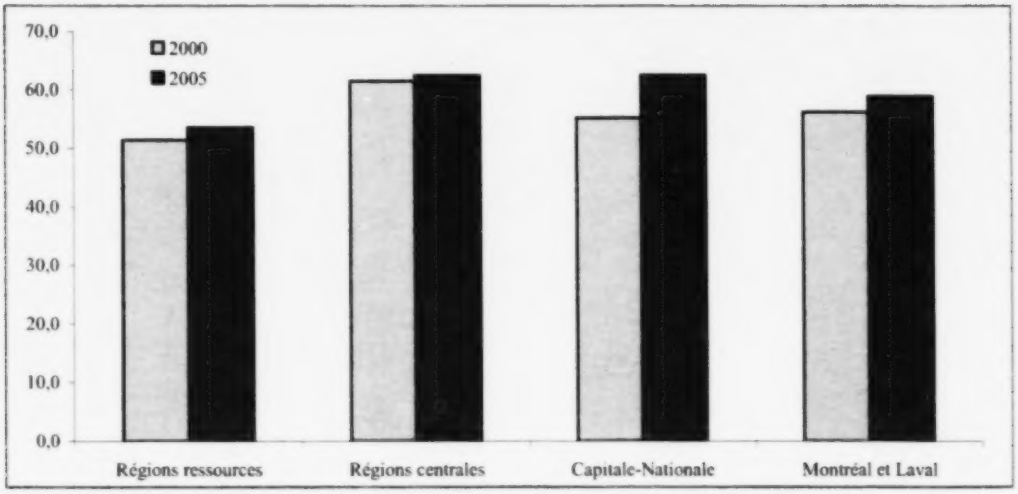

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 2.4
Taux d'emploi, 1995, 2000 et 2005

Régions administratives	**Taux d'emploi**			**Écart**		
	1995	2000	2005	1995 - 2000	2000 - 2005	1995 - 2005
	En %			En points de %		
01 Bas-Saint-Laurent	49,8	48,5	54,2	-1,3	5,7	4,4
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	49,1	53,1	53,3	4,0	0,2	4,2
03 Capitale-Nationale	52,7	55,2	62,5	2,5	7,3	9,8
04 Mauricie	50,2	50,9	54,0	0,7	3,1	3,8
05 Estrie	56,5	58,7	59,6	2,2	0,9	3,1
06 Montréal	51,5	55,3	58,6	3,8	3,3	7,1
07 Outaouais	59,2	61,6	64,1	2,4	2,5	4,9
08 Abitibi-Témiscamingue	55,2	56,0	56,1	0,8	0,1	0,9
09 Côte-Nord	52,3	56,6	58,8	4,3	2,2	6,4
10 Nord-du-Québec	69,3	56,0	63,5	-13,3	7,6	-5,8
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	36,9	41,4	41,6	4,5	0,2	4,7
12 Chaudière-Appalaches	59,4	59,7	64,0	0,3	4,3	4,6
13 Laval	61,1	61,2	60,6	0,1	-0,6	-0,5
14 Lanaudière	56,1	59,2	63,8	3,1	4,6	7,7
15 Laurentides	57,6	62,8	62,1	5,2	-0,7	4,5
16 Montérégie	60,3	63,7	62,1	3,4	-1,6	1,8
17 Centre-du-Québec	59,1	56,6	61,9	-2,5	5,3	2,8
Ensemble du Québec	**55,1**	**57,8**	**60,1**	**2,7**	**2,3**	**5,0**
Régions ressources	49,9	51,4	53,5	1,5	2,1	3,7
Régions centrales	58,9	61,5	62,5	2,6	1,0	3,6
Capitale-Nationale	52,7	55,2	62,5	2,5	7,3	9,8
Montréal et Laval	53,0	56,2	58,9	3,3	2,7	6,0

En raison de l'échantillonnage, les données pour la Côte-Nord et le Nord-du-Québec doivent être interprétées avec prudence.
Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

2.5 Taux d'emploi et taux de chômage des 15-29 ans

- De 1995 à 2005, le taux de chômage des jeunes de 15 à 29 ans diminue au Québec. En effet, celui-ci atteint 11,5 % en 2005, en baisse de 2,9 points de pourcentage par rapport à 1995.

- Toutefois, des écarts importants persistent, selon les régions. Ainsi, la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine affiche un taux de chômage de 18,5 % en 2005 alors qu'il n'est que de 7,0 % dans la région de la Capitale-Nationale.

- Quant au taux d'emploi des jeunes de 15 à 29 ans, il affiche une hausse de 7,8 points de pourcentage depuis 1995 et atteint, en 2005, 64,7 % au Québec.

- La région de la Chaudière-Appalaches affiche le taux d'emploi des jeunes de 15 à 29 ans le plus élevé avec 75,0 %, suivie de la région de la Capitale-Nationale avec un taux de 72,0 %.

- Les régions ressources affichent les taux de chômage les plus élevés ainsi que les taux d'emploi les plus faibles.

Graphique 2.5a
Taux d'emploi des 15-29 ans, selon les régions administratives, 1995 et 2005
(en pourcentage, par ordre décroissant)

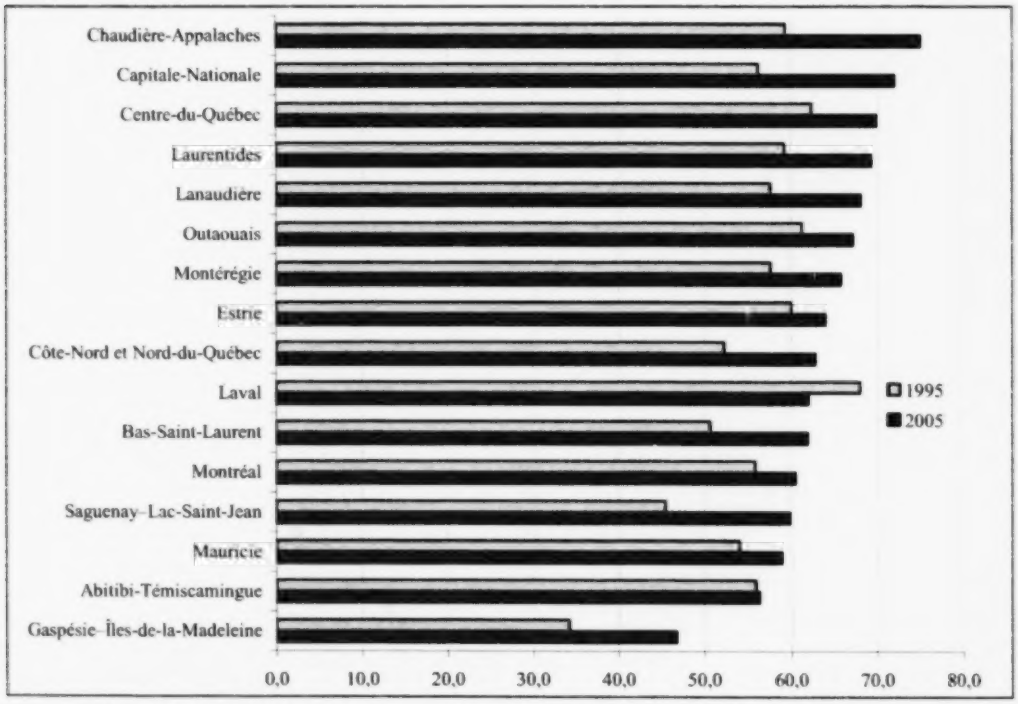

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 2.5b

Taux de chômage des 15-29 ans, selon les blocs régionaux, 1995 et 2005

(en pourcentage)

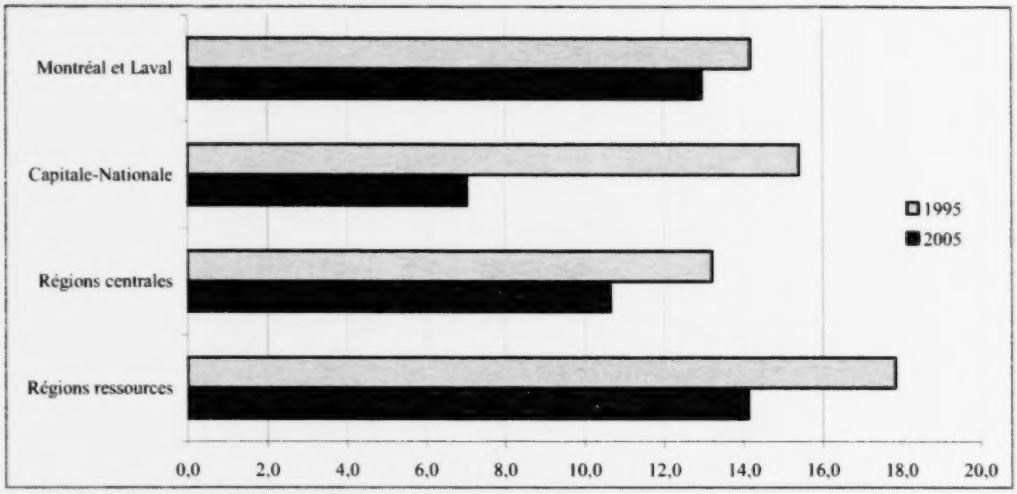

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 2.5

Taux de chômage et taux d'emploi des 15-29 ans, 1995 et 2005

Régions administratives		Taux de chômage			Taux d'emploi		
		1995	2005	Variation 1995-2005	1995	2005	Variation 1995-2005
		En %		En pts de %	En %		En pts de %
01	Bas-Saint-Laurent	15,3	10,6	-4,7	50,7	61,9	11,2
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	21,0	14,9	-6,1	45,5	59,8	14,3
03	Capitale-Nationale	15,4	7,0	-8,4	56,2	72,0	15,8
04	Mauricie	15,6	15,6	0,0	54,0	58,9	4,9
05	Estrie	11,9	10,1	-1,8	60,0	64,0	4,0
06	Montréal	15,2	13,2	-2,0	55,8	60,5	4,7
07	Outaouais	15,3	10,2	-5,1	61,3	67,2	5,9
08	Abitibi-Témiscamingue	14,6	13,8	-0,8	55,9	56,3	0,4
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	18,8	12,2	-6,6	52,3	62,8	10,5
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	26,1	18,5	-7,6	34,2	46,8	12,6
12	Chaudière-Appalaches	10,2	8,2	-2,0	59,3	75,0	15,7
13	Laval	9,8	11,9	2,1	68,0	62,0	-6,0
14	Lanaudière	13,9	9,4	-4,5	57,6	68,1	10,5
15	Laurentides	14,3	10,9	-3,4	59,2	69,3	10,1
16	Montérégie	13,9	11,9	-2,0	57,6	65,8	8,2
17	Centre-du-Québec	9,7	12,1	2,4	62,4	69,9	7,5
Ensemble du Québec		**14,4**	**11,5**	**-2,9**	**56,9**	**64,7**	**7,8**
	Régions ressources	17,8	14,1	-3,7	49,6	58,8	9,2
	Régions centrales	13,2	10,7	-2,5	58,9	67,9	9,0
	Capitale-Nationale	15,4	7,0	-8,4	56,2	72,0	15,8
	Montréal et Laval	14,2	13,0	-1,2	57,8	60,7	2,9

Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

2.6 *Prestataires d'assistance-emploi aptes au travail*

- Au Québec, les adultes prestataires d'assistance-emploi aptes au travail sont ceux qui n'ont pas de contraintes ou qui présentent des contraintes temporaires à l'emploi. Sur la période de 2000 à 2005, le nombre d'adultes prestataires d'assistance-emploi et considérés aptes au travail connaît, annuellement, une diminution de 4,1 %. Ainsi, selon les régions, la baisse annuelle du nombre de prestataires aptes au travail varie entre 2,0 % et 8,8 %.

- De 2000 à 2005, dans l'ensemble du Québec, le nombre d'adultes considérés aptes au travail et ayant une durée de présence cumulative[1] de dix ans et plus à l'assistance-emploi diminue annuellement de 0,4 %. Cette tendance est observable dans 15 des 17 régions du Québec, et plus particulièrement sur la Côte-Nord (-5,4 %) et en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (-4,8 %).

- Au cours de cette même période, les regroupements régionaux affichent tous une baisse annuelle des prestataires aptes au travail ayant plus de dix ans à l'assistance-emploi, à l'exception de Montréal et Laval qui présente une augmentation (1,8 %).

Graphique 2.6a
Variation annuelle du nombre d'adultes aptes au travail, dont la présence cumulative à l'assistance-emploi dépasse dix ans, selon les régions administratives, 2000-2005
(en pourcentage, par ordre croissant)

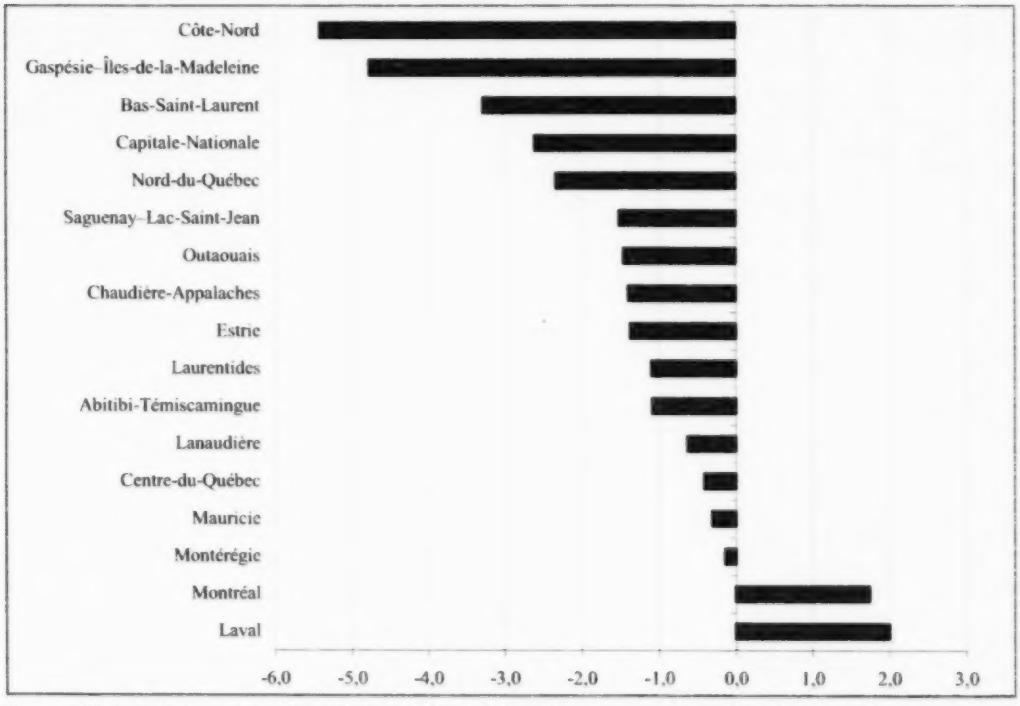

Sources : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

[1] Durée de présence cumulative : Nombre total de mois, depuis janvier 1975, où un adulte a été présent à l'aide financière de dernier recours, qu'il y ait eu ou non sortie de l'aide au cours de la période.

Graphique 2.6b

Répartition des adultes prestataires de l'assistance-emploi considérés aptes au travail, selon les blocs régionaux, 2000 et 2005

(en pourcentage)

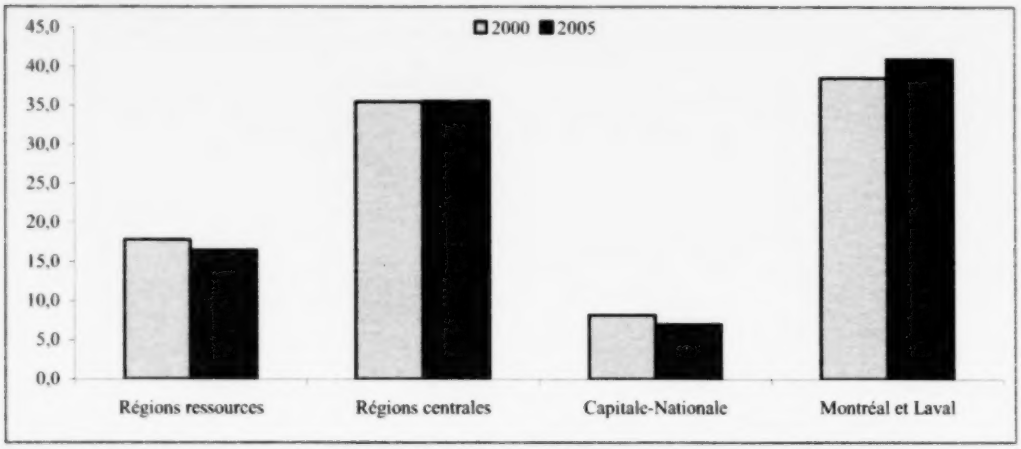

Sources : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 2.6

Adultes prestataires de l'assistance-emploi considérés comme aptes au travail, selon la durée de présence cumulative, 2000-2005[1]

Régions administratives	Total de prestataires			Prestataires dont la durée de présence cumulative dépasse 10 ans		
	2000	2005	Variation[2] 2000-2005	2000	2005	Variation[2] 2000-2005
	Nombre		En %	Nombre		En %
01 Bas-Saint-Laurent	9 285	6 568	-6,7	4 182	3 541	-3,3
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	12 752	10 146	-4,5	5 481	5 081	-1,5
03 Capitale-Nationale	26 432	18 451	-6,9	10 108	8 859	-2,6
04 Mauricie	15 682	13 160	-3,4	6 738	6 635	-0,3
05 Estrie	11 674	10 066	-2,9	4 379	4 088	-1,4
06 Montréal	115 739	100 626	-2,8	31 443	34 276	1,7
07 Outaouais	14 397	11 175	-4,9	4 684	4 354	-1,5
08 Abitibi-Témiscamingue	7 414	5 172	-6,9	2 467	2 336	-1,1
09 Côte-Nord	4 232	2 669	-8,8	1 784	1 351	-5,4
10 Nord-du-Québec	1 366	999	-6,1	360	320	-2,3
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	6 950	4 628	-7,8	3 478	2 725	-4,8
12 Chaudière-Appalaches	9 420	7 432	-4,6	3 844	3 584	-1,4
13 Laval	8 955	7 123	-4,5	2 306	2 546	2,0
14 Lanaudière	14 422	11 450	-4,5	5 385	5 217	-0,6
15 Laurentides	16 719	12 940	-5,0	6 117	5 789	-1,1
16 Montérégie	40 070	33 016	-3,8	14 221	14 124	-0,1
17 Centre-du-Québec	8 173	7 399	-2,0	3 230	3 164	-0,4
Ensemble du Québec	**323 768**	**263 105**	**-4,1**	**110 219**	**108 007**	**-0,4**
Régions ressources	57 681	43 342	-5,6	24 490	21 989	-2,1
Régions centrales	114 875	93 478	-4,0	41 860	40 320	-0,7
Capitale-Nationale	26 432	18 451	-6,9	10 108	8 859	-2,6
Montréal et Laval	124 694	107 749	-2,9	33 749	36 822	1,8

1. Données du mois de mars, mois de référence au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.
2. Taux de croissance annuel composé du nombre de prestataires.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des dossiers qui sont traités centralement par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Sources : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

CHAPITRE 3 — STRUCTURE INDUSTRIELLE

Au fil des ans, la structure industrielle évolue sous l'effet de différents changements profonds, tant internes qu'externes. Parmi les plus marquants, il y a la situation démographique, le développement technologique et l'économie du savoir, l'avènement d'une économie de loisirs, la concurrence locale et étrangère, ainsi que la tertiairisation de l'économie. Ces changements se transposent dans les régions et modifient leur évolution.

Les indicateurs disponibles les plus pertinents, pour illustrer les transformations survenues au sein de la structure industrielle dans les régions, sont principalement l'emploi et le nombre d'entreprises. Parmi ces indicateurs, on compte :

- le nombre d'établissements, par grand secteur d'activité;
- la taille des établissements;
- l'emploi, par grand secteur d'activité;
- l'emploi, par domaine de fabrication;
- l'emploi, par grand groupe de services;
- les coopératives.

3.1 Répartition des établissements, par grand secteur d'activité

- En 2005, le secteur tertiaire compte plus de 76 % du nombre total d'établissements au Québec. Cela illustre le phénomène de la tertiarisation de la structure industrielle québécoise. Dans les régions de Montréal, de la Capitale-Nationale, de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec, cette proportion dépasse les 80 %.

- Le secteur de la construction regroupe 10,6 % des établissements au Québec. Les établissements de ce secteur dominent dans les régions en forte croissance démographique, principalement dans celles de Lanaudière, avec 18,8 %, et des Laurentides, avec 17,1 %.

- Le secteur de la fabrication représente 7,1 % du total des établissements au Québec. Dans la région du Centre-du-Québec, cette proportion atteint un sommet avec 10,2 %.

- Quant au secteur primaire, il regroupe seulement 5,8 % de l'ensemble des établissements au Québec. Les régions ressources affichent la plus forte concentration d'établissements de ce secteur avec 12,2 %. Ce taux atteint même 20,9 % en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.

Graphique 3.1a
Répartition des établissements, par grand secteur d'activité, selon les régions administratives, 2005
(en pourcentage, par ordre croissant, en fonction du secteur tertiaire)

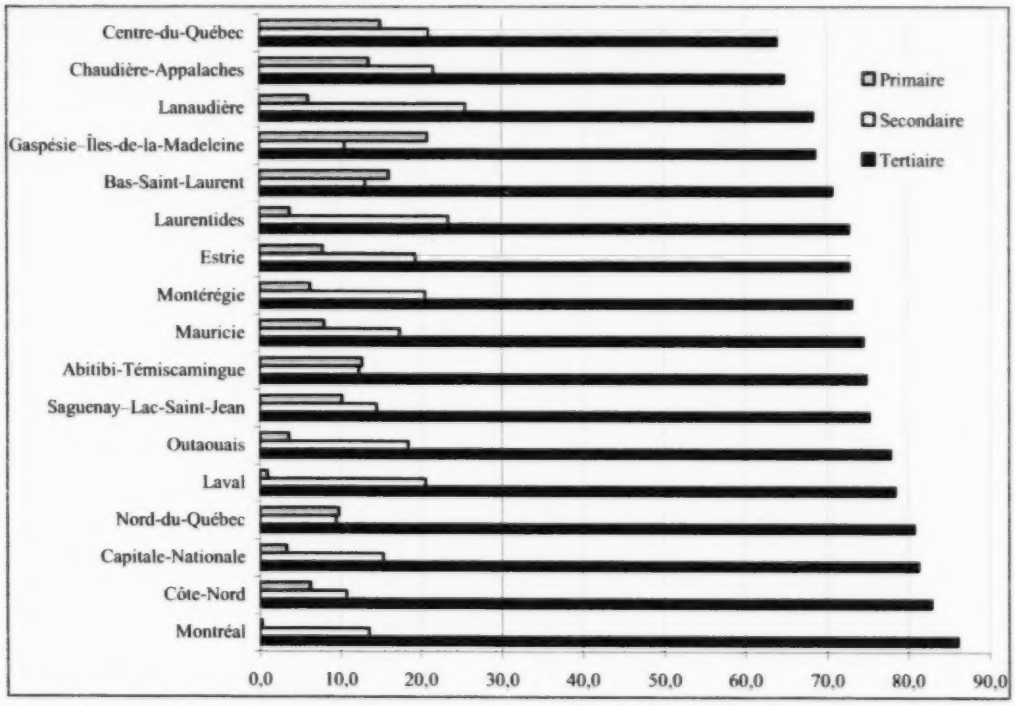

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 3.1b

Répartition des établissements, par grand secteur d'activité, selon les blocs régionaux, 2005
(en pourcentage)

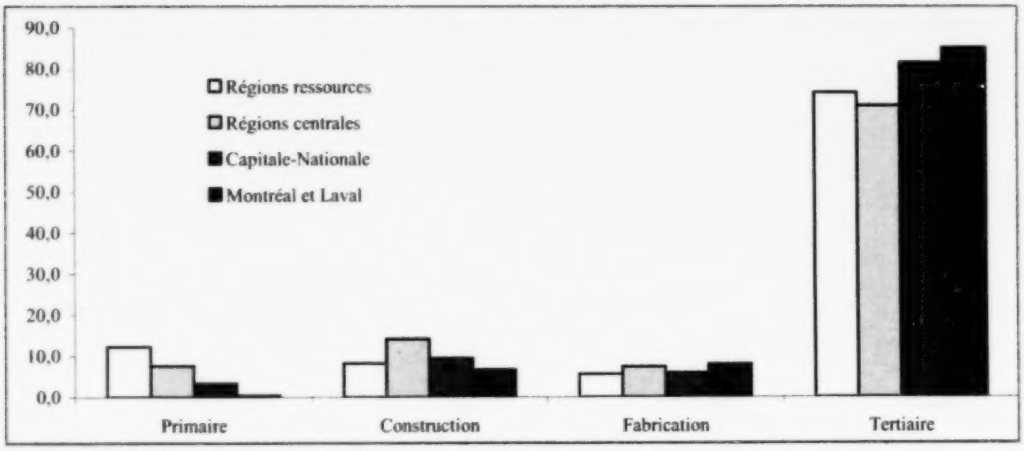

Ces proportions ne tiennent pas compte du résidu.
Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 3.1

Établissements, par grand secteur d'activité, 2005

Régions administratives	Établissements	Primaire	Secondaire		Tertiaire
			Construction	Fabrication	
	Nombre		En %		
01 Bas-Saint-Laurent	8 314	16,2	8,0	5,2	70,7
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	8 666	10,2	8,6	6,0	75,2
03 Capitale-Nationale	19 715	3,3	9,5	5,9	81,3
04 Mauricie	8 096	8,0	10,1	7,3	74,5
05 Estrie	9 869	7,9	11,2	8,2	72,7
06 Montréal	60 730	0,3	5,4	8,1	86,1
07 Outaouais	7 237	3,7	14,7	3,8	77,8
08 Abitibi-Témiscamingue	5 136	12,8	7,7	4,6	74,9
09 Côte-Nord	3 049	6,3	6,9	3,9	82,9
10 Nord-du-Québec	889	9,8	6,7	2,7	80,8
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	4 031	20,9	6,0	4,6	68,5
12 Chaudière-Appalaches	14 071	13,6	12,8	8,8	64,7
13 Laval	10 556	1,0	13,5	7,1	78,4
14 Lanaudière	12 690	6,1	18,8	6,8	68,3
15 Laurentides	15 828	3,8	17,1	6,4	72,7
16 Montérégie	40 501	6,3	13,4	7,2	73,1
17 Centre-du-Québec	8 827	15,1	10,8	10,2	63,8
Résidu[1]	759	11,3	16,7	4,9	67,1
Ensemble du Québec	**238 964**	**5,8**	**10,6**	**7,1**	**76,5**
Régions ressources	38 181	12,2	8,2	5,5	74,1
Régions centrales	109 023	7,6	14,2	7,4	70,9
Capitale-Nationale	19 715	3,3	9,5	5,9	81,3
Montréal et Laval	71 286	0,4	6,6	8,0	85,0

1. Statistique Canada ne dispose pas suffisamment d'information pour situer ces établissements avec précision.
Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

3.2 Répartition des établissements, par taille

- Au Québec, les microétablissements (de moins de cinq employés) représentent plus de 63 % du nombre total d'établissements. Dans les régions ressources et les régions centrales, cette proportion atteint les deux tiers.

- Près du tiers des établissements au Québec comptent de cinq à 49 employés. La concentration des établissements de cette taille est encore plus élevée dans les régions du Nord-du-Québec, de la Capitale-Nationale et de Montréal.

- Quant aux établissements de 50 employés et plus, ils regroupent 4,4 % de l'ensemble des établissements au Québec, dont 0,8 % pour les grands établissements (200 employés et plus).

- En 2005, Montréal compte la plus grande proportion du nombre total d'établissements au Québec, et ce, peu importe la taille. Elle est suivie des régions de la Montérégie et de la Capitale-Nationale.

- Enfin, les microétablissements se retrouvent principalement dans les régions centrales et les régions ressources, alors que les établissements de cinq employés et plus se situent surtout dans les régions de la Capitale-Nationale, de Montréal et de Laval.

Graphique 3.2a
Répartition du nombre total d'établissements, selon les régions administratives, 2005
(en pourcentage, par ordre décroissant)

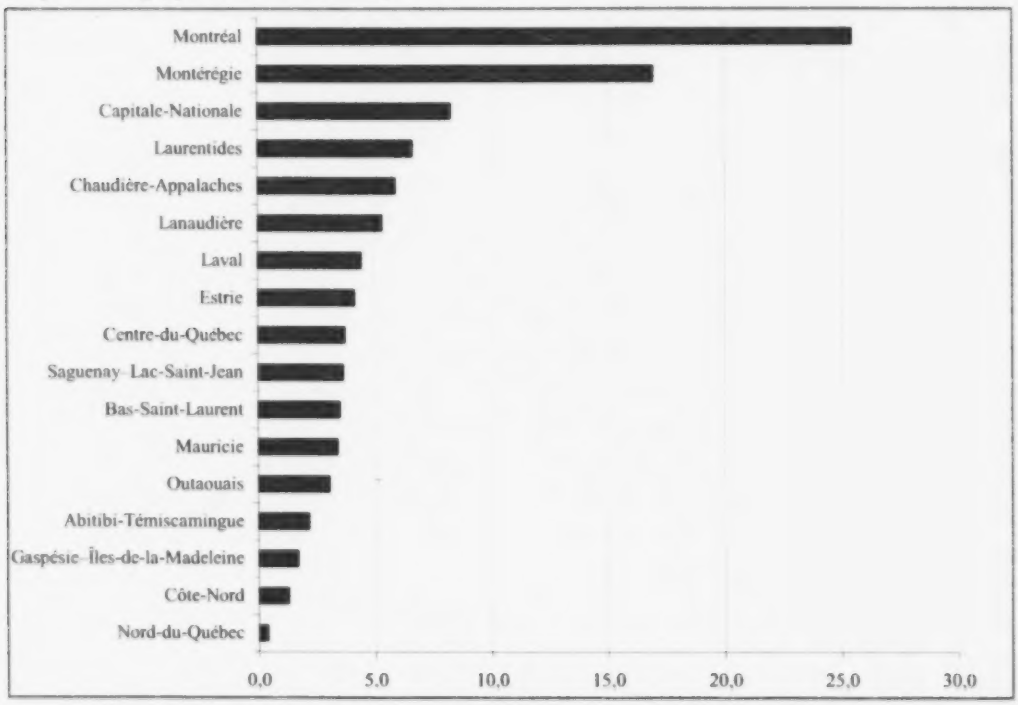

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 3.2b

Répartition des établissements, par taille (nombre d'employés), selon les blocs régionaux, 2005
(en pourcentage)

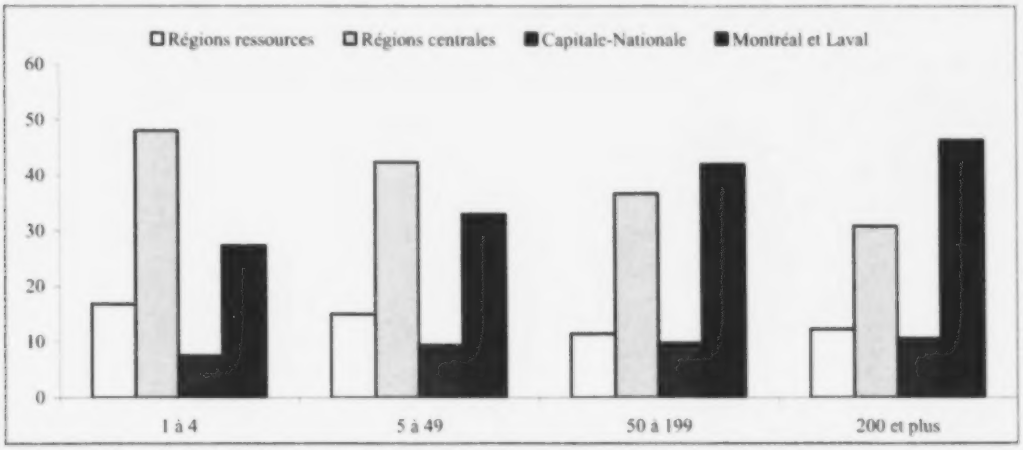

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 3.2

Établissements, par taille (nombre d'employés), 2005

Régions administratives	Part en région				Part au Québec			
	1 à 4	5 à 49	50 à 199	200 et plus	1 à 4	5 à 49	50 à 199	200 et plus
	En % du total				En %			
01 Bas-Saint-Laurent	70,2	27,4	1,9	0,5	3,9	2,9	1,9	2,1
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	64,1	32,5	2,6	0,8	3,7	3,6	2,7	3,3
03 Capitale-Nationale	57,7	37,0	4,2	1,1	7,5	9,4	9,8	10,6
04 Mauricie	66,1	30,6	2,8	0,6	3,5	3,2	2,6	2,3
05 Estrie	66,8	29,6	2,9	0,6	4,4	3,8	3,4	3,1
06 Montréal	57,4	36,1	5,2	1,4	23,1	28,3	36,9	42,6
07 Outaouais	63,6	32,6	3,1	0,7	3,0	3,0	2,6	2,7
08 Abitibi-Témiscamingue	65,0	31,3	3,0	0,7	2,2	2,1	1,8	1,8
09 Côte-Nord	60,7	35,3	3,1	1,0	1,2	1,4	1,1	1,4
10 Nord-du-Québec	56,7	37,2	4,9	1,1	0,3	0,4	0,5	0,5
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	72,6	25,2	1,7	0,4	1,9	1,3	0,8	0,8
12 Chaudière-Appalaches	68,4	28,0	3,0	0,6	6,4	5,1	4,9	4,3
13 Laval	61,0	34,2	4,1	0,7	4,3	4,7	5,1	3,7
14 Lanaudière	68,8	28,9	2,0	0,3	5,8	4,7	3,0	1,9
15 Laurentides	66,5	30,3	2,6	0,5	7,0	6,2	4,9	4,3
16 Montérégie	65,2	31,1	3,1	0,6	17,5	16,3	14,8	11,9
17 Centre-du-Québec	68,1	28,4	2,9	0,6	4,0	3,2	3,0	2,5
Résidu[1]	72,2	26,6	1,2	0,0	0,4	0,3	0,1	0,0
Ensemble du Québec	**63,2**	**32,4**	**3,6**	**0,8**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Régions ressources	66,4	30,4	2,6	0,6	16,8	15,0	11,4	12,3
Régions centrales	66,5	30,1	2,9	0,6	48,0	42,4	36,7	30,8
Capitale-Nationale	57,7	37,0	4,2	1,1	7,5	9,4	9,8	10,6
Montréal et Laval	57,9	35,8	5,0	1,3	27,3	33,0	42,0	46,3

1. Statistique Canada ne dispose pas suffisamment d'information pour situer ces établissements avec précision.
Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

3.3 Emploi, par grand secteur d'activité

La tertiairisation de l'économie est un phénomène très présent au Québec.

- Ainsi, la part de l'emploi du secteur tertiaire dans l'économie du Québec, en 2005, atteint 76,0 %, contre 21,4 % pour le secondaire et 2,7 % pour le primaire.

- En 2005, l'Outaouais affiche la plus grande tertiairisation de son économie (85,6 % de l'emploi total), suivie de près par la Capitale-Nationale (83,6 %). La région de l'Abitibi-Témiscamingue présente la part la plus élevée d'emplois dans le secteur primaire (14,4 %).

- Montréal obtient la plus grande proportion de l'emploi du Québec dans le secteur tertiaire (26,6 %) ainsi que dans la fabrication (22,5 %), suivie par la Montérégie (17,4 % et 22,1 % respectivement). La Montérégie présente la plus forte concentration de l'emploi dans le secteur primaire (19,0 %).

- Par ailleurs, ce sont les régions centrales qui obtiennent la plus grande proportion de l'emploi du Québec, et ce dans tous les grands secteurs d'activité.

Graphique 3.3a
Proportion des emplois dans le secteur tertiaire, selon les régions administratives, 2005
(en pourcentage du total de l'emploi, par ordre décroissant)

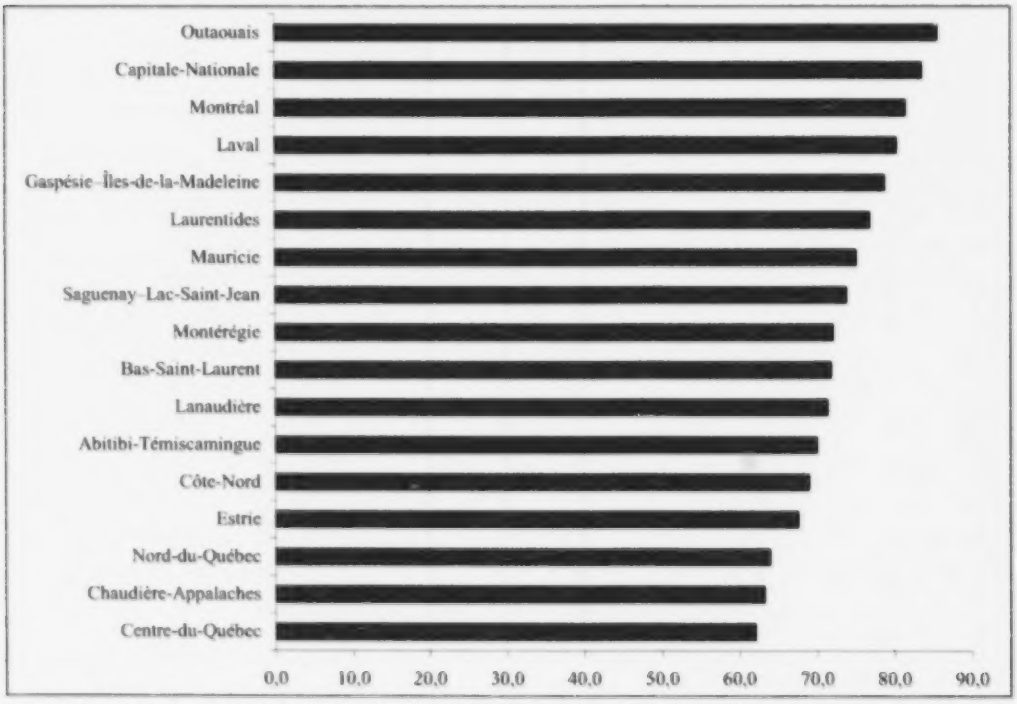

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 3.3b

Part des emplois, par grand secteur d'activité, selon les blocs régionaux, 2005

(en pourcentage)

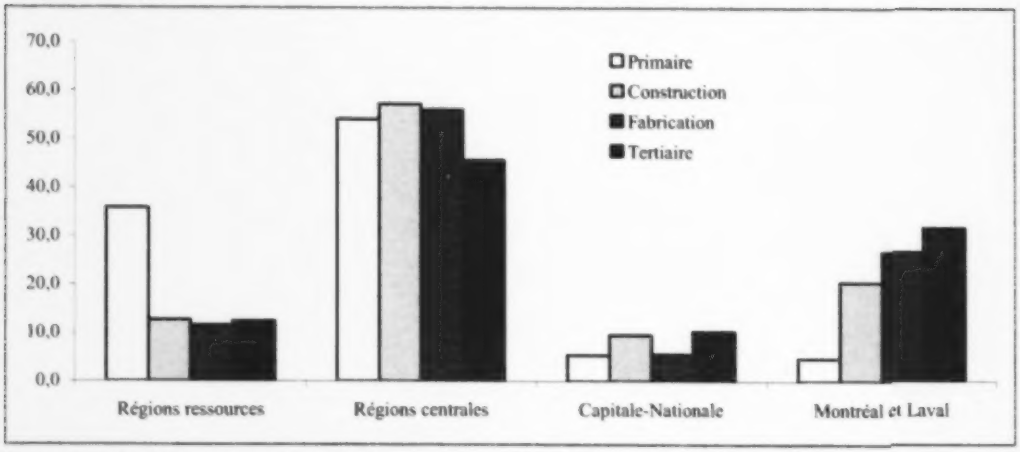

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 3.3

Emploi, par grand secteur d'activité, 2005

Régions administratives	Part en région				Part au Québec			
	Primaire	Secondaire		Tertiaire	Primaire	Secondaire		Tertiaire
		Const.	Fab.			Const.	Fab.	
	En % du total de l'emploi				En %			
01 Bas-Saint-Laurent	9,3	4,6	14,3	71,8	8,5	2,3	2,1	2,3
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	5,2	5,0	15,9	73,8	6,3	3,3	3,1	3,1
03 Capitale-Nationale	1,5	4,9	10,0	83,6	5,3	9,5	5,6	10,3
04 Mauricie	2,8	5,3	17,0	75,0	3,2	3,5	3,2	3,1
05 Estrie	3,8	4,7	24,0	67,6	5,5	3,8	5,7	3,5
06 Montréal	0,2	3,2	15,1	81,5	2,3	16,5	22,5	26,6
07 Outaouais	1,6	6,7	6,1	85,6	2,9	6,7	1,8	5,4
08 Abitibi-Témiscamingue	14,4	4,5	11,3	70,0	9,4	1,6	1,2	1,6
09 Côte-Nord	10,6	4,4	16,1	68,9	5,0	1,2	1,2	1,2
10 Nord-du-Québec	9,8 [e]	1,6 [e]	23,0 [e]	63,9	0,6 [e]	0,1 [e]	0,2 [e]	0,1
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	8,4	3,6 [e]	9,3	78,7	2,8	0,7 [e]	0,5	0,9
12 Chaudière-Appalaches	5,5	5,5	25,8	63,2	11,4	6,4	8,6	4,6
13 Laval	1,3	4,0	14,4	80,3	2,3	4,0	4,3	5,2
14 Lanaudière	2,9	7,1	18,6	71,3	6,3	8,5	6,5	5,4
15 Laurentides	1,4	6,8	14,8	76,9	3,6	9,7	6,1	6,9
16 Montérégie	2,8	5,2	20,0	72,1	19,0	19,6	22,1	17,4
17 Centre-du-Québec	4,8	4,1	29,1	62,1	5,4	2,6	5,3	2,5
Ensemble du Québec	**2,7**	**4,8**	**16,6**	**76,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Régions ressources	7,4	4,8	14,9	72,9	35,8	12,7	11,5	12,3
Régions centrales	3,0	5,7	19,3	72,0	54,1	57,3	56,1	45,7
Capitale-Nationale	1,5	4,9	10,0	83,6	5,3	9,5	5,6	10,3
Montréal et Laval	0,4	3,3	15,0	81,3	4,6	20,5	26,8	31,7

Afin de connaître les niveaux d'emploi, se référer à la section 2.1 du présent document.

En raison de l'échantillonnage, les données pour la Côte-Nord et le Nord-du-Québec doivent être interprétées avec prudence.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

3.4 Emploi dans le secteur de la fabrication

Le secteur de la fabrication au Québec peut être analysé selon deux grands domaines de fabrication : le traditionnel (ressources naturelles et produits de consommation) et le complexe. Le domaine de fabrication traditionnel inclut, notamment, les secteurs du bois, de l'alimentation, du papier, des vêtements et des meubles, tandis que le domaine de fabrication complexe comprend, entre autres, l'impression, les machines, le matériel de transport et les produits informatiques et électroniques.

- En 2005, le domaine de fabrication traditionnel (ressources naturelles et produits de consommation) compte près de 11 % du total de l'emploi du Québec, tandis que celui de fabrication complexe occupe 5,7 %.
- Dans le domaine de fabrication traditionnel – ressources naturelles, le Nord-du-Québec affiche la plus forte proportion de travailleurs (21,3 %) tandis que la Chaudière-Appalaches obtient la part d'emplois la plus élevée dans le domaine de fabrication traditionnel – produits de consommation (13,9 %). Dans le domaine de fabrication complexe, la région de Laval présente la plus forte proportion de l'emploi (8,1 %).
- Les régions centrales obtiennent la part la plus importante du total de l'emploi du Québec dans tous les domaines de fabrication. Les régions ressources suivent en importance dans le domaine de fabrication traditionnel – ressources naturelles alors que Montréal et Laval occupent le deuxième rang dans celui de fabrication complexe et celui du traditionnel – produits de consommation.

Graphique 3.4a
Part de l'emploi en région dans le secteur de la fabrication, par domaine, 2005
(en pourcentage, par ordre décroissant, en fonction du domaine de fabrication traditionnel – ressources naturelles)

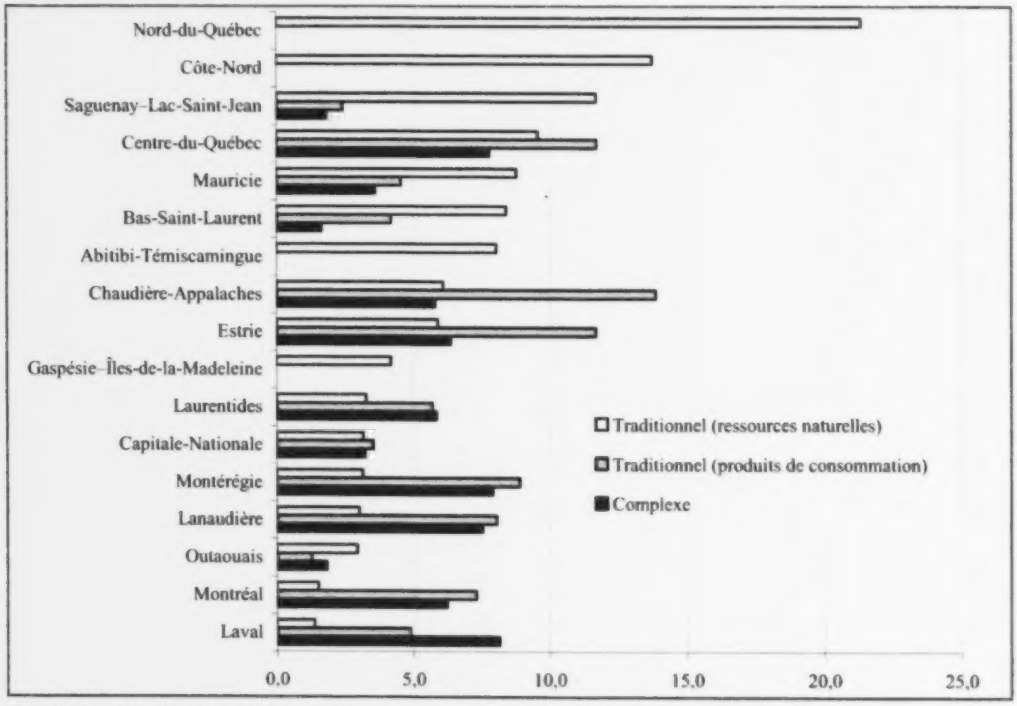

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 3.4b

Part de l'emploi au Québec dans le secteur de la fabrication, par domaine, selon les blocs régionaux, 2005

(en pourcentage)

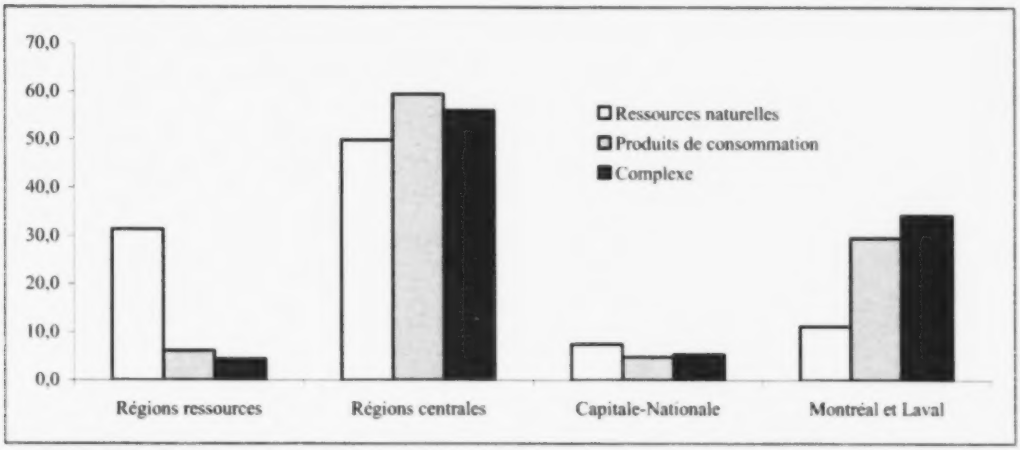

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 3.4

Emploi dans le secteur de la fabrication, par domaine, 2005

Régions administratives	Part en région			Part au Québec		
	Traditionnel[1]		Complexe[2]	Traditionnel[1]		Complexe[2]
	Ressources naturelles	*Produits de consommation*		*Ressources naturelles*	*Produits de consommation*	
	En % du total de l'emploi			En %		
01 Bas-Saint-Laurent	8,4	4,2	1,7	5,2	1,5	0,7
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	11,7	2,4	1,8	9,5	1,1	1,0
03 Capitale-Nationale	3,2	3,5	3,2	7,5	4,8	5,3
04 Mauricie	8,8	4,6	3,6	6,9	2,1	2,0
05 Estrie	5,9	11,7	6,4	5,8	6,6	4,4
06 Montréal	1,5	7,3	6,2	9,5	26,1	27,2
07 Outaouais	3,0	1,3	1,8	3,6	0,9	1,6
08 Abitibi-Témiscamingue	8,0	x	x	3,5	x	x
09 Côte-Nord	13,7	x	x	4,4	x	x
10 Nord-du-Québec	21,3 [e]	x	x	0,9 [e]	x	x
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	4,2 [e]	x	x	1,0 [e]	x	x
12 Chaudière-Appalaches	6,1	13,9	5,8	8,6	11,1	5,7
13 Laval	1,4	4,9	8,1	1,7	3,5	7,0
14 Lanaudière	3,0	8,1	7,5	4,4	6,7	7,7
15 Laurentides	3,3	5,7	5,9	5,6	5,6	7,0
16 Montérégie	3,2	8,9	7,9	14,6	23,5	25,5
17 Centre-du-Québec	9,6	11,7	7,8	7,3	5,1	4,2
Ensemble du Québec	**4,0**	**6,9**	**5,7**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Régions ressources	9,7 [e]	3,3 [e]	1,9 [e]	31,4 [e]	6,1 [e]	4,4 [e]
Régions centrales	4,1	8,6	6,6	50,0	59,5	56,1
Capitale-Nationale	3,2	3,5	3,2	7,5	4,8	5,3
Montréal et Laval	1,5	6,9	6,6	11,2	29,6	34,3

1. *Traditionnel - ressources naturelles* : bois, papier, produits minéraux non métalliques et transformation des métaux.
Traditionnel - produits de consommation : aliments, boissons et tabac, textiles, produits textiles, vêtements, cuir, caoutchouc et plastique, produits métalliques et meubles.
2. *Complexe* : impression, pétrole et charbon, produits chimiques, machines, produits informatiques et électroniques, matériel et appareils électriques, matériel de transport et activités diverses.

Afin de connaître les niveaux d'emploi, se référer à la section 2.1 du présent document.
En raison de l'échantillonnage, les données pour la Côte-Nord et le Nord-du-Québec doivent être interprétées avec prudence.
Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.
Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

3.5 Emploi dans le secteur des services

L'une des grandes transformations de la structure industrielle du Québec est l'accentuation de l'importance du secteur tertiaire. En effet, le secteur tertiaire, ou secteur des services, est le plus important secteur de l'économie du Québec. En 2005, il regroupe à lui seul 76 % de tous les emplois. Ce secteur se répartit en trois groupes : le groupe des services aux ménages (commerce de détail, hébergement, etc.), le groupe des services publics (enseignement, santé, électricité, etc.) et le groupe des services moteurs (services financiers, commerce de gros, services professionnels et administratifs, etc.).

- En 2005, au Québec, ce sont les services aux ménages qui présentent la proportion la plus élevée de l'emploi (27,4 %), suivis des services publics (25,2 %) et des services moteurs (23,3 %).

- Montréal affiche la plus forte proportion de l'emploi dans les services moteurs (32,3 %), tandis que l'Outaouais présente la plus forte concentration d'emplois dans les services publics (41,1 %) et que Laval affiche la part relative de l'emploi la plus élevée dans les services aux ménages (31,8 %).

- De plus, Montréal détient la plus grande part de l'emploi du Québec pour tous les groupes du secteur tertiaire, alors que parmi les blocs régionaux, ce sont les régions centrales.

Graphique 3.5a
Part de l'emploi en région dans les services publics et moteurs, selon les régions administratives, 2005
(en pourcentage, par ordre décroissant, en fonction des services moteurs)

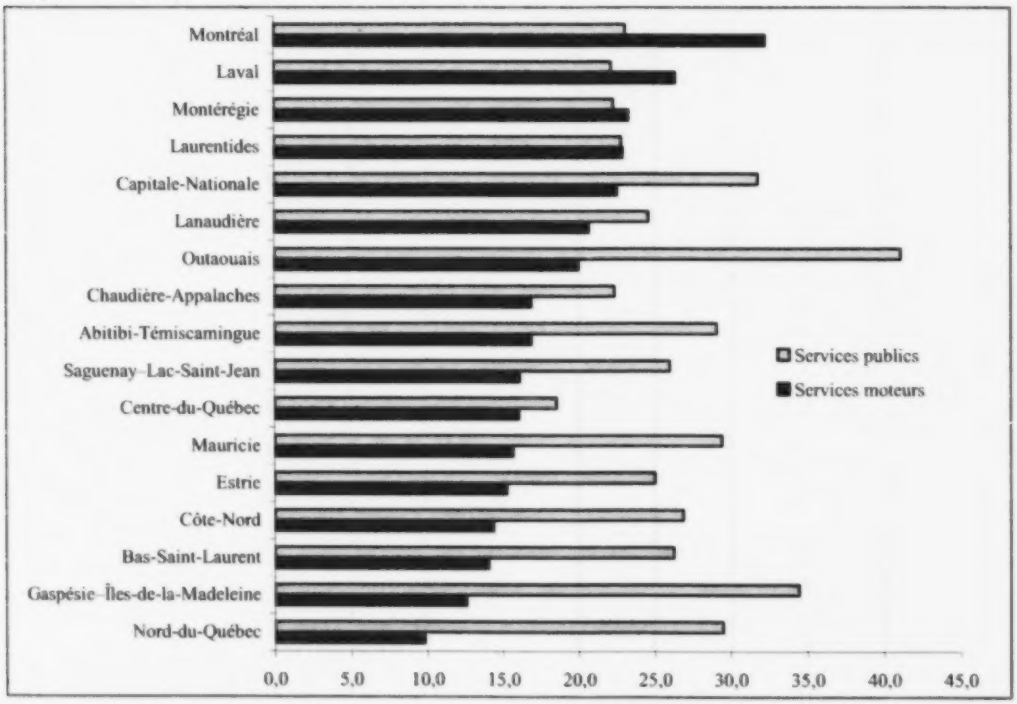

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 3.5b

Part de l'emploi au Québec dans les services publics et moteurs, selon les blocs régionaux, 2005
(en pourcentage)

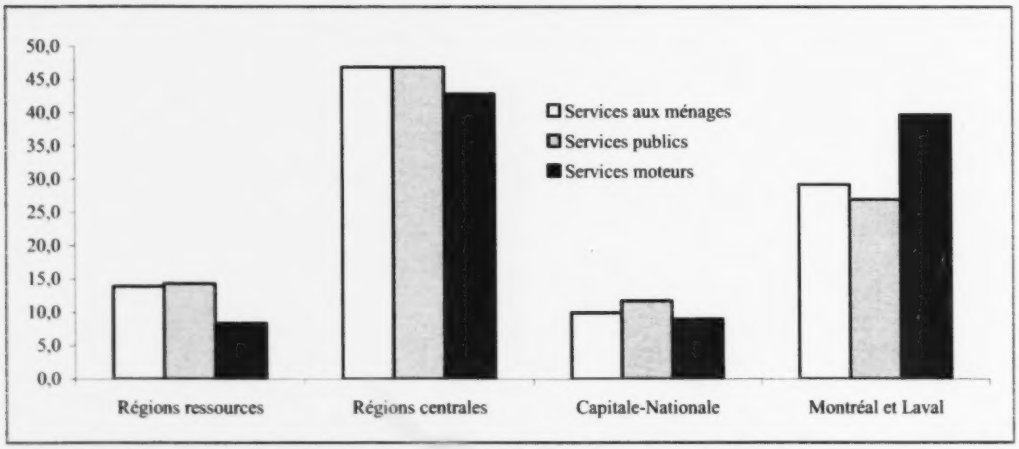

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 3.5

Emploi dans le secteur des services, par grand groupe[1], 2005

Régions administratives	Part en région			Part au Québec		
	Services aux ménages	Services publics	Services moteurs	Services aux ménages	Services publics	Services moteurs
	En % du total de l'emploi			En %		
01 Bas-Saint-Laurent	31,4	26,2	14,0	2,8	2,5	1,5
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	31,6	26,0	16,1	3,7	3,3	2,2
03 Capitale-Nationale	29,3	31,8	22,5	9,9	11,8	9,0
04 Mauricie	29,9	29,4	15,7	3,4	3,7	2,1
05 Estrie	27,3	25,0	15,3	3,9	3,9	2,6
06 Montréal	26,1	23,1	32,3	23,6	22,7	34,2
07 Outaouais	24,4	41,1	20,0	4,3	7,9	4,1
08 Abitibi-Témiscamingue	24,0	29,1	16,9	1,5	2,0	1,3
09 Côte-Nord	27,7	26,8	14,4	1,3	1,4	0,8
10 Nord-du-Québec	24,6	29,5	9,8 [e]	0,1	0,2	0,1 [e]
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	31,7	34,4	12,6	1,0	1,2	0,5
12 Chaudière-Appalaches	24,0	22,4	16,9	4,9	4,9	4,0
13 Laval	31,8	22,2	26,4	5,7	4,3	5,5
14 Lanaudière	26,0	24,6	20,7	5,5	5,6	5,1
15 Laurentides	31,1	22,8	22,9	7,7	6,2	6,7
16 Montérégie	26,5	22,3	23,3	17,7	16,2	18,3
17 Centre-du-Québec	27,5	18,5	16,0	3,0	2,2	2,1
Ensemble du Québec	**27,4**	**25,2**	**23,3**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Régions ressources	29,7	28,0	15,2	13,9	14,3	8,4
Régions centrales	26,7	24,5	20,8	46,9	46,9	42,9
Capitale-Nationale	29,3	31,8	22,5	9,9	11,8	9,0
Montréal et Laval	27,1	22,9	31,3	29,2	27,0	39,7

1. Les services aux ménages regroupent le commerce de détail, l'hébergement et la restauration, le transport et l'entreposage, les services personnels, la réparation et l'entretien ainsi que les services divers. Les services publics comprennent les services d'enseignement, la santé et les services sociaux, les administrations publiques ainsi que l'électricité, le gaz et l'eau. Les services moteurs incluent les services financiers, les services professionnels et administratifs, le commerce de gros et l'information, la culture et les loisirs.

Afin de connaître les niveaux d'emploi, se référer à la section 2.1 du présent document.

En raison de l'échantillonnage, les données pour la Côte-Nord et le Nord-du-Québec doivent être interprétées avec prudence.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

3.6 Coopératives

Les coopératives non financières occupent une place significative au Québec. En 2004, on dénombre 2 223 coopératives non financières procurant 36 919 emplois et générant un chiffre d'affaires de 8,4 milliards de dollars.

- Montréal est la région où les coopératives sont les plus présentes. Cette région compte 27,4 % des coopératives, 32,0 % des emplois et 37,9 % du chiffre d'affaires. La Montérégie occupe la deuxième position pour l'emploi (10,9 %) et le chiffre d'affaires (27,2 %), mais se situe au troisième rang quant au nombre de coopératives (9,5 %). La Chaudière-Appalaches arrive troisième quant à l'emploi (9,5 %) et au chiffre d'affaires (7,8 %), mais cinquième pour le nombre de coopératives (6,7 %). Quant au Saguenay–Lac-Saint-Jean, il occupe le quatrième rang partout avec 7,8 % de l'emploi, 5,2 % du chiffre d'affaires et 7,4 % du nombre de coopératives.

- L'analyse des blocs régionaux révèle que, malgré l'importance de Montréal et Laval, les régions centrales occupent le premier rang avec 35,9 % des emplois, 43,9 % du chiffre d'affaires et 33,5 % du nombre de coopératives. Cependant, les chiffres d'affaires par coopérative de ces deux blocs sont presque similaires, soit environ 5,0 M$. Les régions ressources n'atteignent que la moitié de ce chiffre d'affaires avec 2,4 M$, la Capitale-Nationale se situant loin derrière avec 0,8 M$.

Graphique 3.6a
Part de l'emploi coopératif, selon les régions administratives, 2004
(en pourcentage, par ordre décroissant)

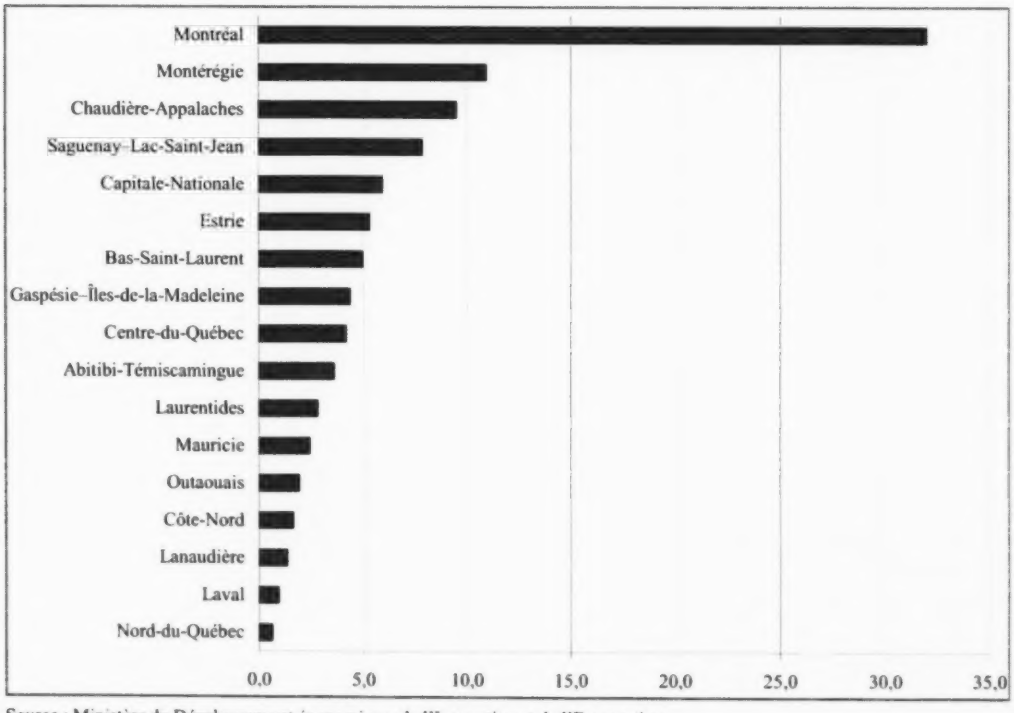

Source : Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 3.6b

Part du nombre de coopératives non financières, de l'emploi coopératif et du chiffre d'affaires, selon les blocs régionaux, 2004

(en pourcentage)

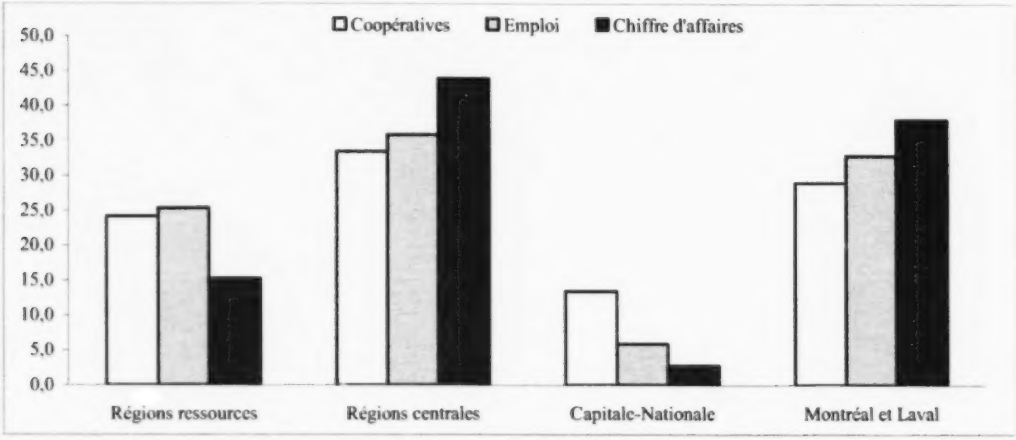

Source : Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 3.6

Coopératives non financières[1], emploi coopératif et chiffre d'affaires, 2004

Régions administratives	Coopératives		Emploi		Chiffre d'affaires		
	Nombre	En %	Nombre	En %	En M$	En %	En M$ par coopérative
01 Bas-Saint-Laurent	130	5,8	1 825	4,9	404,2	4,8	3,1
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	164	7,4	2 890	7,8	434,9	5,2	2,7
03 Capitale-Nationale	298	13,4	2 180	5,9	232,9	2,8	0,8
04 Mauricie	70	3,1	896	2,4	69,2	0,8	1,0
05 Estrie	118	5,3	1 946	5,3	142,3	1,7	1,2
06 Montréal	608	27,4	11 800	32,0	3 176,4	37,9	5,2
07 Outaouais	71	3,2	706	1,9	65,9	0,8	0,9
08 Abitibi-Témiscamingue	50	2,2	1 324	3,6	128,8	1,5	2,6
09 Côte-Nord	37	1,7	598	1,6	37,7	0,4	1,0
10 Nord-du-Québec	21	0,9	224	0,6	66,1	0,8	3,1
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	65	2,9	1 605	4,3	139,2	1,7	2,1
12 Chaudière-Appalaches	148	6,7	3 499	9,5	649,7	7,8	4,4
13 Laval	36	1,6	335	0,9	11,4	0,1	0,3
14 Lanaudière	64	2,9	488	1,3	150,0	1,8	2,3
15 Laurentides	44	2,0	1 035	2,8	59,5	0,7	1,4
16 Montérégie	211	9,5	4 032	10,9	2 276,5	27,2	10,8
17 Centre-du-Québec	88	4,0	1 536	4,2	338,5	4,0	3,8
Ensemble du Québec	**2 223**	**100,0**	**36 919**	**100,0**	**8 383,4**	**100,0**	**3,8**
Régions ressources	537	24,2	9 362	25,4	1 280	15,3	2,4
Régions centrales	744	33,5	13 242	35,9	3 682	43,9	4,9
Capitale-Nationale	298	13,4	2 180	5,9	233	2,8	0,8
Montréal et Laval	644	29,0	12 135	32,9	3 188	38,0	5,0

1. Coopératives ayant produit et transmis leur rapport annuel.

Source : Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

CHAPITRE 4 — EXPORTATION

En raison de la taille de son marché intérieur, le Québec, comme plusieurs autres économies ouvertes, compte sur ses exportations afin de soutenir et de stimuler sa croissance économique. Ainsi, depuis une quinzaine d'années, le Québec accentue son ouverture sur les marchés extérieurs.

Au niveau régional, les établissements exportateurs se retrouvent dans toutes les régions et leur nombre varie selon la structure industrielle et la concentration des entreprises.

Le présent chapitre étudie le commerce extérieur des régions du Québec selon les indicateurs suivants :

- les établissements exportateurs;
- la valeur des exportations;
- la valeur des exportations, par taille des établissements;
- la destination des exportations.

4.1 Établissements exportateurs

La démarche d'une entreprise désirant exporter ses produits et services s'avère souvent longue, complexe et coûteuse, ce qui explique, en partie, la faible variation du nombre d'établissements exportateurs dans l'ensemble du Québec. Le bassin régional de ces établissements est soumis à une plus forte amplitude.

- Ainsi, de 2000 à 2003, bien que le nombre d'établissements exportateurs demeure inchangé pour l'ensemble du Québec, celui-ci diminue dans toutes les régions administratives (exception faite de la région de Chaudière-Appalaches qui conserve le même nombre d'établissements exportateurs).
- En 2002 et en 2003, plus de la moitié des régions enregistrent deux baisses consécutives du nombre d'établissements exportateurs.
- Siège de près de 42 % du nombre d'établissements exportateurs du Québec, la région de Montréal dicte en grande partie la performance du Québec. C'est ainsi que de 2000 à 2003, la diminution de 3,9 % (-468 établissements) du nombre d'établissements de cette région, représente à elle seule près de 71 % des baisses de l'ensemble des régions.
- En 2003, les quatre blocs régionaux dégagent un solde négatif du nombre d'établissements exportateurs par rapport à 2000, année pendant laquelle la valeur des exportations atteignait un sommet.

Graphique 4.1a
Répartition moyenne des établissements exportateurs, selon les régions administratives, 2000-2003
(en pourcentage, par ordre décroissant)

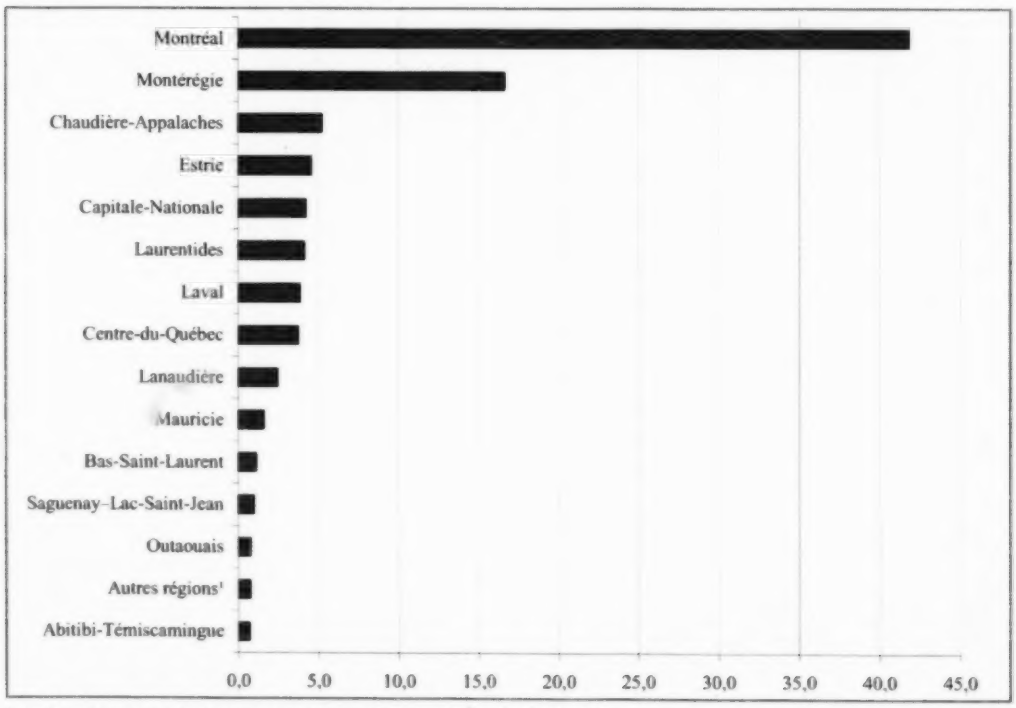

1. Incluent la Côte-Nord, le Nord-du-Québec et la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.
Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 4.1b

Établissements exportateurs, selon les blocs régionaux, 2000 et 2003

(en nombre)

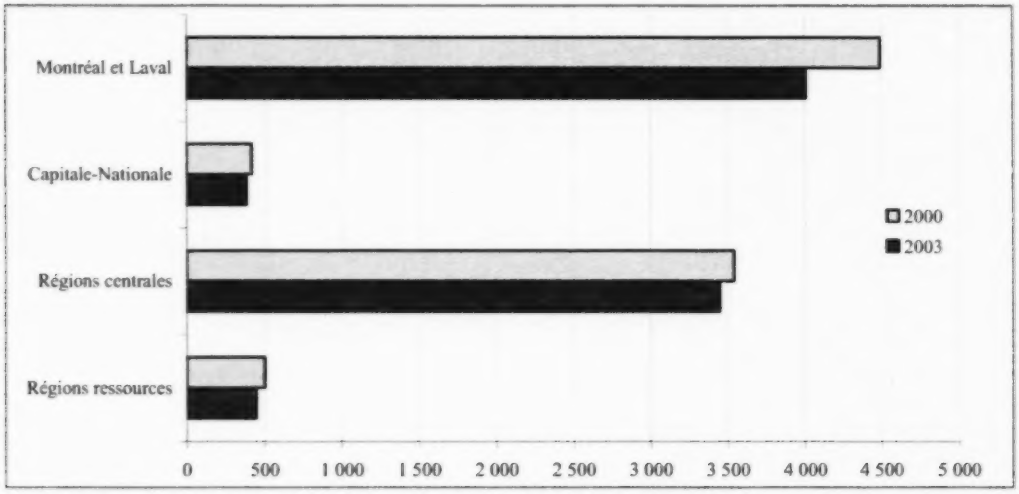

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 4.1

Établissements exportateurs, 2000-2003

Régions administratives		2000	2001	2002	2003	Part[1] 2000-2003	Variation[2] 2000-2003
						En %	En %
01	Bas-Saint-Laurent	110	107	104	96	1,1	-4,4
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	94	96	87	84	1,0	-3,7
03	Capitale-Nationale	418	405	399	384	4,2	-2,8
04	Mauricie	154	154	144	146	1,6	-1,8
05	Estrie	431	428	449	427	4,6	-0,3
06	Montréal	4 130	4 132	3 945	3 662	41,8	-3,9
07	Outaouais	73	71	70	68	0,7	-2,3
08	Abitibi-Témiscamingue	70	71	55	57	0,7	-6,6
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	34	33	x	x	0,4	...
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	39	40	x	x	0,4	...
12	Chaudière-Appalaches	495	494	500	495	5,2	0,0
13	Laval	364	376	377	349	3,9	-1,4
14	Lanaudière	230	247	236	220	2,5	-1,5
15	Laurentides	394	404	399	372	4,1	-1,9
16	Montérégie	1 571	1 614	1 605	1 527	16,6	-0,9
17	Centre-du-Québec	345	369	370	340	3,7	-0,5
	Autres régions[3]	...	...	69	63	0,7	...
	Non répartis	511	495	711	1 176	7,6	32,0
Ensemble du Québec		**9 463**	**9 536**	**9 520**	**9 466**	**100,0**	**0,0**
	Régions ressources	501	461	459	446	4,9	-3,8
	Régions centrales	3 539	3 627	3 629	3 449	37,5	-0,9
	Capitale-Nationale	418	405	399	384	4,2	-2,8
	Montréal et Laval	4 494	4 508	4 322	4 011	45,6	-3,7
	Non répartis	511	495	711	1 176	7,6	32,0

1. Part moyenne, pour les années indiquées. 2. Taux de croissance annuel composé.

3. Incluent la Côte-Nord, le Nord-du-Québec et la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis et de la confidentialité des données.

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

4.2 Valeur des exportations

Après avoir atteint un sommet en 2000, les exportations internationales de marchandises du Québec amorce une phase de contraction, au cours des trois années subséquentes. De 2000 à 2003, la baisse est de l'ordre de 4,4 % par année.

- Le glissement des exportations est généralisé à un bon nombre de régions. Les performances régionales sont disparates, allant d'une hausse de 18,7 % au Saguenay–Lac-Saint-Jean à un recul de 19,0 % en Outaouais.

- Les régions de Montréal (45,4 %) et de la Montérégie (15,6 %) représentent 61,0 % de la valeur des exportations du Québec. Bien que la part relative de la région métropolitaine ne cesse de s'éroder, son influence demeure très importante.

- De 2000 à 2003, seules les régions ressources accroissent la valeur de leurs exportations (+225 M$ ou de 1,1 %). Cette hausse pèse peu face aux reculs de l'ordre de 9,7 G$ (-9,9 %) pour la région de Montréal et de Laval, de 1,9 G$ (-2,6 %) pour les régions centrales et de 815 M$ (-11,8 %) pour la Capitale-Nationale.

- L'obtention des données d'exportation sur une base régionale requiert un délai important. Le portrait régional pour les années 2004 et 2005 devrait être plus positif, alors que les exportations du Québec se sont accrues de 6,7 % et de 3,7 %.

Graphique 4.2a
Répartition moyenne de la valeur des exportations de marchandises, selon les régions administratives, 2000-2003
(en pourcentage, par ordre décroissant)

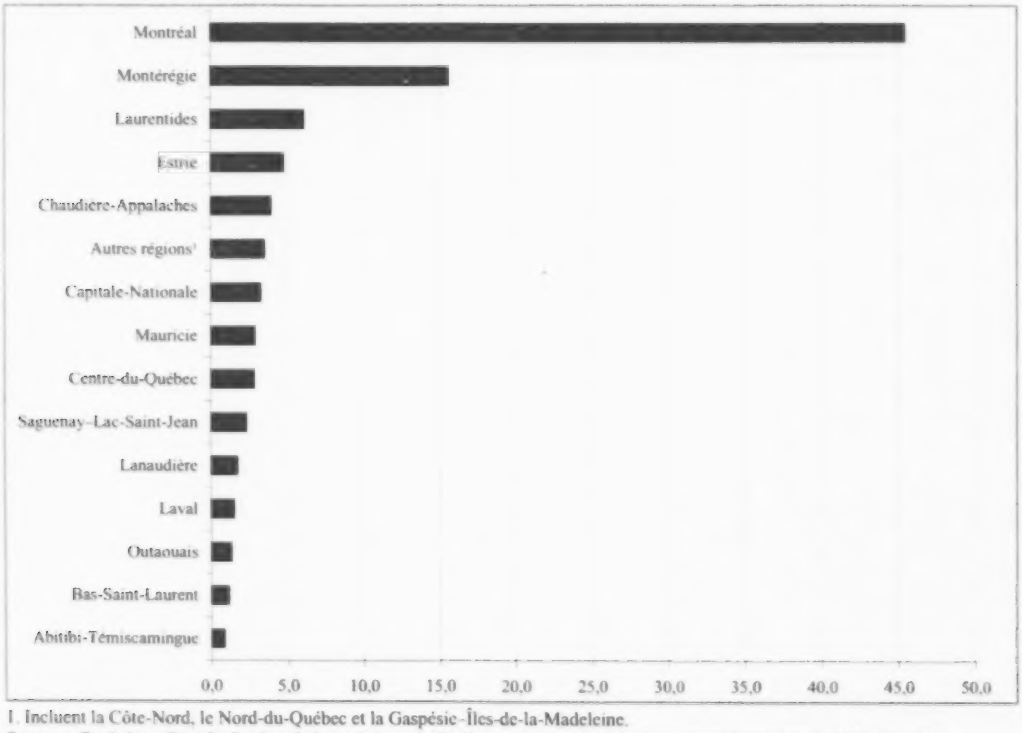

1. Incluent la Côte-Nord, le Nord-du-Québec et la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.
Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 4.2b

Répartition moyenne de la valeur des exportations de marchandises, selon les blocs régionaux, 2000-2003

(en pourcentage)

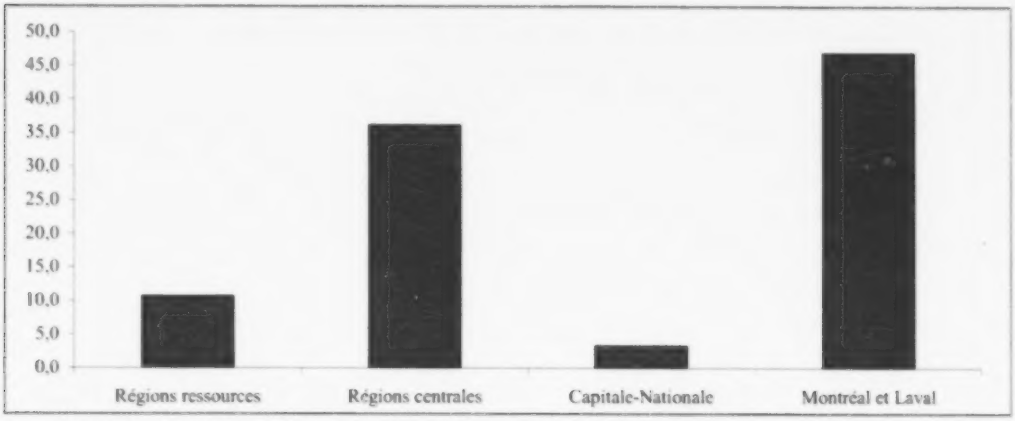

Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 4.2

Valeur[1] des exportations de marchandises, 2000-2003

Régions administratives						Part [2]	Variation[3]
		2000	2001	2002	2003	2000-2003	2000-2003
						En %	En %
01	Bas-Saint-Laurent	768	796	742	736	1,1	-1,4
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	1 158	1 327	1 713	1 935	2,3	18,7
03	Capitale-Nationale	2 602	2 362	1 997	1 787	3,2	-11,8
04	Mauricie	2 161	2 115	1 729	1 639	2,8	-8,8
05	Estrie	2 915	3 211	3 423	3 194	4,7	3,1
06	Montréal	35 190	32 272	29 333	25 568	45,4	-10,1
07	Outaouais	1 023	1 035	880	544	1,3	-19,0
08	Abitibi-Témiscamingue	638	595	638	401	0,8	-14,3
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	2 197	1 917	x	x	2,9	...
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	65	76	x	x	0,1	...
12	Chaudière-Appalaches	2 720	2 618	2 700	2 527	3,9	-2,4
13	Laval	1 052	961	1 055	943	1,5	-3,6
14	Lanaudière	1 067	1 200	1 211	1 131	1,7	2,0
15	Laurentides	4 771	3 633	3 911	4 038	6,1	-5,4
16	Montérégie	10 940	10 402	10 404	10 239	15,6	-2,2
17	Centre-du-Québec	1 945	1 876	1 905	1 813	2,8	-2,3
	Autres régions[4]	...	...	2 704	2 501	3,5	...
	Non répartis	1 196	1 222	2 038	4 188	3,2	51,8
Ensemble du Québec		**72 407**	**67 616**	**66 385**	**63 183**	**100,0**	**-4,4**
	Régions ressources	6 987	6 825	7 526	7 212	10,6	1,1
	Régions centrales	25 381	23 974	24 436	23 486	36,1	-2,6
	Capitale-Nationale	2 602	2 362	1 997	1 787	3,2	-11,8
	Montréal et Laval	36 241	33 232	30 389	26 511	46,9	-9,9
	Non répartis	1 196	1 222	2 038	4 188	3,2	51,8

1. Correspond à la valeur des exportations totales, desquelles a été retranchée la valeur des marchandises exportées et destinées à des fins d'utilisation personnelle et non commerciale.
2. Part moyenne, pour les années indiquées.
3. Taux de croissance annuel composé.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis et de la confidentialité des données.

Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

4.3 Valeur des exportations, par taille (nombre d'employés)

- La structure industrielle du Québec est composée d'une forte présence de PME. Cette caractéristique n'est pas sans influer sur le profil des établissements exportateurs. Ainsi, au Québec, près de 94 % des établissements exportateurs comptent moins de 200 employés qui sont responsables d'environ 42 % des exportations du Québec. Chacun d'eux exporte, en moyenne, des biens d'une valeur de près de 20 fois inférieure à celle des établissements de grande taille (200 employés et plus).
- Les régions de Lanaudière et du Centre-du-Québec comptent la plus forte proportion (95,0 %) d'établissements exportateurs de petite taille. Toutefois, parmi les régions du Québec, l'Outaouais affiche la plus forte proportion (66,2 %) de la valeur totale des biens exportés.
- La valeur moyenne des biens exportés par les établissements de petite taille de la Côte-Nord, du Nord-du-Québec et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est la plus élevée du Québec. Ces régions ne sont devancées que par la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean chez les établissements de grande taille. La plus faible valeur se concentre dans la région de Laval (petite et grande tailles).
- Parmi les blocs régionaux, les régions ressources présentent les plus fortes valeurs d'exportation par établissement, toutes tailles confondues. Elles sont plus de deux fois supérieures à la valeur moyenne des établissements de petite taille du Québec et plus de deux tiers supérieures à celle des établissements de grande taille.

Graphique 4.3a
Valeur moyenne des exportations de marchandises, établissements exportateurs de moins de 200 employés, selon les régions administratives, 2003
(en millions de dollars, par établissement, par ordre décroissant)

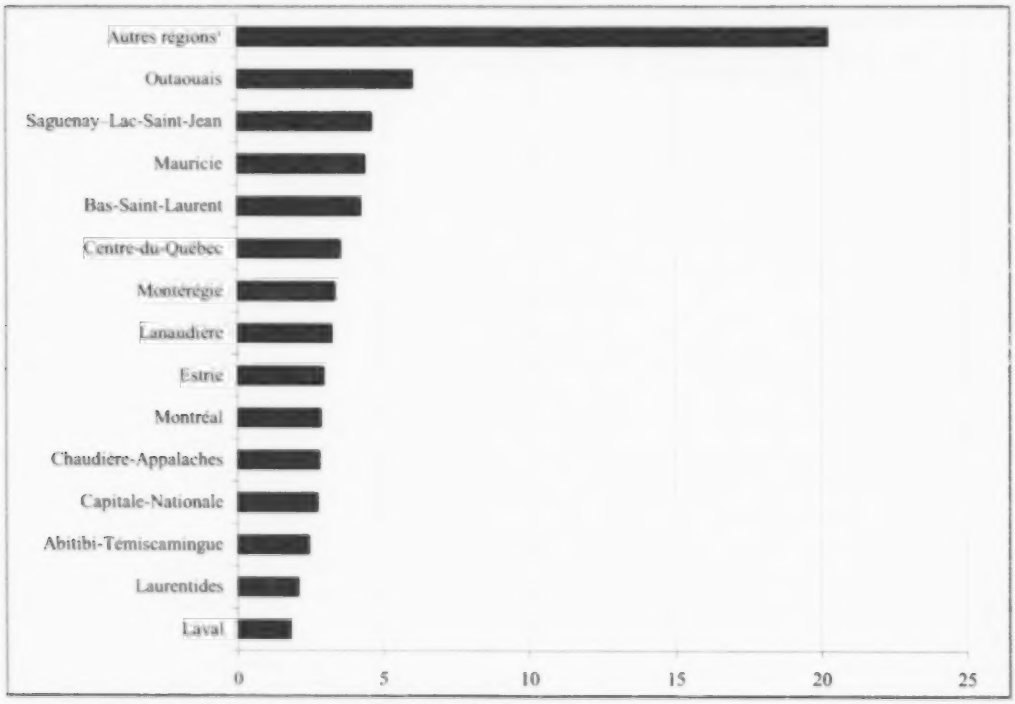

1. Incluent la Côte-Nord, le Nord-du-Québec et la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.
Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 4.3b

Valeur moyenne des exportations de marchandises, établissements exportateurs de moins de 200 employés, selon les blocs régionaux, 2003

(en millions de dollars, par établissement)

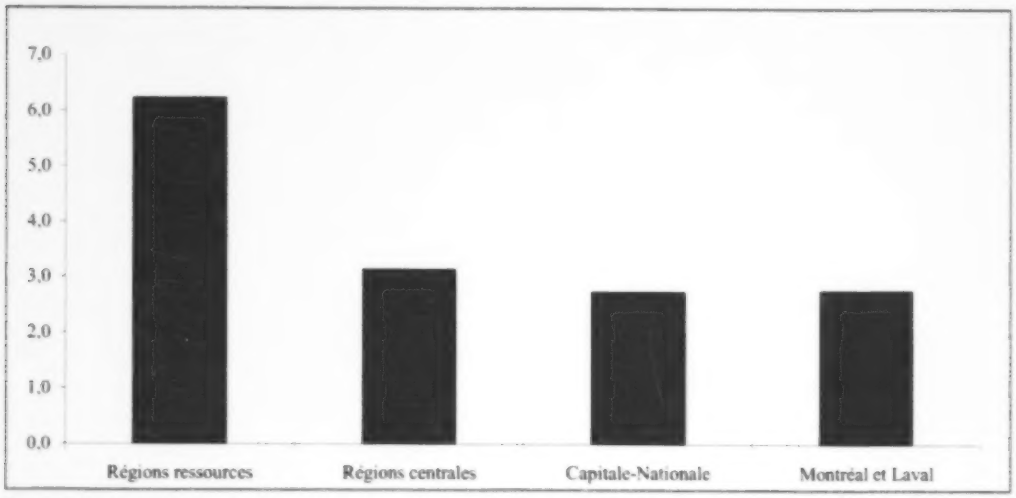

Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 4.3

Établissements exportateurs et valeur[1] des exportations de marchandises, par taille (nombre d'employés), 2003

Régions administratives	Moins de 200 employés			200 employés et plus		
	Établissements	Valeur	Valeur moyenne	Établissements	Valeur	Valeur moyenne
	En % du total		M$ par établissement	En % du total		M$ par établissement
01 Bas-Saint-Laurent	91,7	50,3	4,2	8,3	49,7	45,7
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	88,1	17,5	4,6	11,9	82,5	159,6
03 Capitale-Nationale	93,5	54,7	2,7	6,5	45,3	32,4
04 Mauricie	91,8	35,6	4,4	8,2	64,4	87,9
05 Estrie	92,3	36,3	2,9	7,7	63,7	61,6
06 Montréal	93,4	38,0	2,8	6,6	62,0	65,2
07 Outaouais	88,2	66,2	6,0	11,8	33,8	23,0
08 Abitibi-Témiscamingue	89,5	30,9	2,4	10,5	69,1	46,2
12 Chaudière-Appalaches	90,3	49,4	2,8	9,7	50,6	26,6
13 Laval	94,0	62,1	1,8	6,0	37,9	17,0
14 Lanaudière	95,0	59,4	3,2	5,0	40,6	41,8
15 Laurentides	92,7	17,6	2,1	7,3	82,4	123,2
16 Montérégie	94,0	46,6	3,3	6,0	53,4	60,1
17 Centre-du-Québec	95,0	62,7	3,5	5,0	37,3	39,8
Autres régions[2]	84,1	42,8	20,2	15,9	57,2	143,0
Non répartis	96,8	59,2	2,2	3,2	41,0	45,2
Ensemble du Québec	**93,6**	**41,6**	**3,0**	**6,4**	**58,4**	**60,7**
Régions ressources	89,7	34,5	6,2	10,3	65,5	102,7
Régions centrales	93,2	42,8	3,1	6,8	57,2	57,1
Capitale-Nationale	93,5	54,7	2,7	6,5	45,3	32,4
Montréal et Laval	93,4	38,9	2,8	6,6	61,1	61,4

1. Correspond à la valeur des exportations totales, desquelles ont été retranchées de la valeur des marchandises exportées destinées à des fins d'utilisation personnelle et non commerciale.
2. Incluent la Côte-Nord, le Nord-du-Québec et la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

4.4 Valeur des exportations, selon la destination

Bien que son importance relative ait diminué au cours des dernières années, les États-Unis demeurent le principal client commercial du Québec. La prépondérance du marché américain est présente, à des degrés divers, dans chacune des régions du Québec.

- En 2003, la plupart des régions administratives affichent un taux de concentration de leurs exportations à destination des États-Unis inférieur à leur moyenne pluriannuelle (2000-2003).

- De 2000 à 2003, la presque totalité (98,8 %) des marchandises exportées de la région de la Mauricie se destinent à nos voisins du Sud. Les régions de la Côte-Nord, du Nord-du-Québec et de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine exportent, en moyenne, une proportion beaucoup plus faible de marchandises vers les États-Unis (57,8 %).

- Dans les marchés autres que les États-Unis, plus de la moitié (50,2 %) de la valeur des exportations de marchandises du Québec provient de la région de Montréal.

- Parmi les blocs régionaux, de 1998 à 2003, la Capitale-Nationale (89,1 %) et les régions centrales (86,8 %) présentent une plus forte concentration vers les États-Unis.

Graphique 4.4a
Répartition de la valeur des exportations de marchandises du Québec, par région administrative, selon la destination, 2003
(en pourcentage, par ordre décroissant, en fonction des États-Unis)

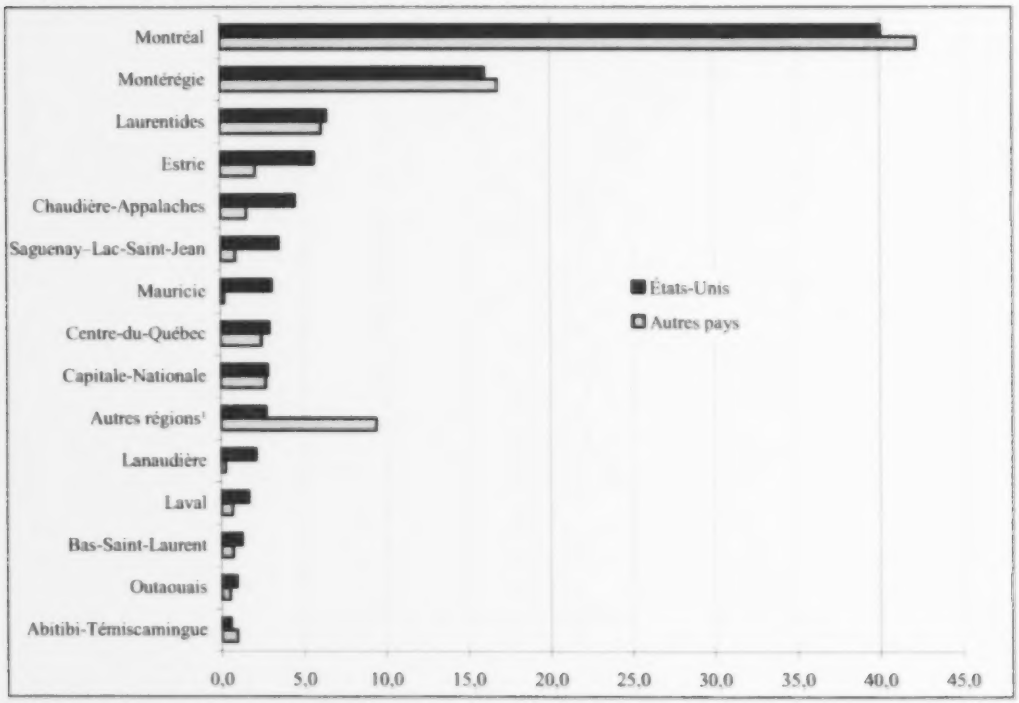

1. Incluent la Côte-Nord, le Nord-du-Québec et la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.
Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 4.4b

Répartition de la valeur des exportations de marchandises, par bloc régional, selon la destination, 2003

(en pourcentage)

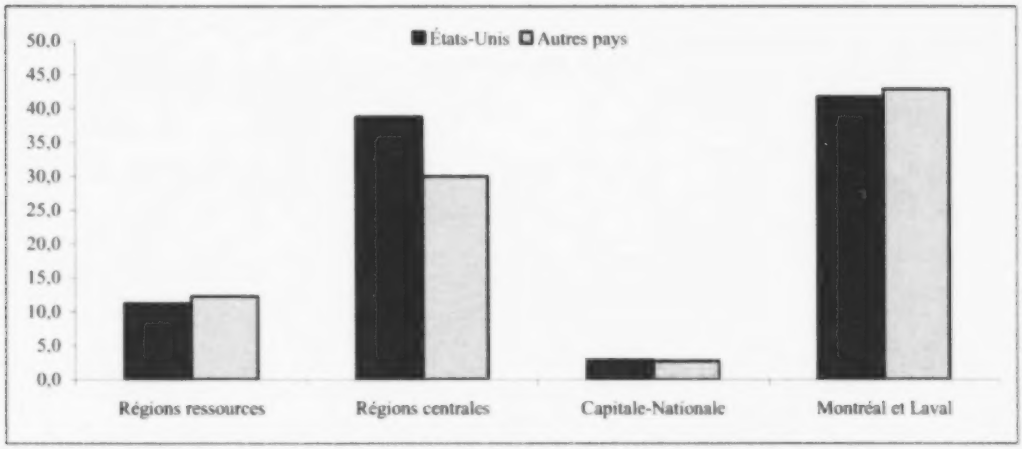

Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 4.4

Valeur des exportations de marchandises, selon la destination, 2003 et 2000-2003

Régions administratives	Part en région				Part au Québec			
	2003		2000 - 2003		2003		2000 - 2003	
	États-Unis	Autres pays	États-Unis	Autres pays	États-Unis	Autres pays	États-Unis	Autres pays
	En % du total de la valeur				En %			
01 Bas-Saint-Laurent	88,7	11,3	91,2	8,8	1,3	0,7	1,2	0,6
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	94,5	5,5	96,0	4,0	3,5	0,9	2,6	0,5
03 Capitale-Nationale	82,5	17,5	89,1	10,9	2,9	2,7	3,5	2,1
04 Mauricie	98,3	1,7	98,8	1,2	3,1	0,2	3,4	0,2
05 Estrie	92,4	7,6	92,9	7,1	5,7	2,1	5,3	2,0
06 Montréal	81,1	18,9	81,5	18,5	40,1	42,2	44,4	50,2
07 Outaouais	88,8	11,2	91,5	8,5	0,9	0,5	1,4	0,7
08 Abitibi-Témiscamingue	72,9	27,1	61,0	39,0	0,6	0,9	0,6	2,0
12 Chaudière-Appalaches	92,8	7,2	92,2	7,8	4,5	1,6	4,3	1,8
13 Laval	91,7	8,3	86,9	13,1	1,7	0,7	1,6	1,2
14 Lanaudière	97,2	2,8	96,2	3,8	2,1	0,3	2,0	0,4
15 Laurentides	82,6	17,4	88,1	11,9	6,4	6,1	6,4	4,3
16 Montérégie	81,1	18,9	82,0	18,0	16,1	16,8	15,3	16,8
17 Centre-du-Québec	84,3	15,7	84,8	15,2	3,0	2,5	2,9	2,5
Autres régions[2]	56,7	43,3	57,8	42,2	2,7	9,4	2,4	8,8
Non répartis	66,8	33,2	68,8	31,2	5,4	12,1	2,7	6,0
Ensemble du Québec	**81,9**	**18,1**	**83,2**	**16,8**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Régions ressources	80,5	19,5	80,8	19,2	11,2	12,3	10,3	12,1
Régions centrales	85,4	14,6	86,8	13,2	38,8	30,0	37,6	28,5
Capitale-Nationale	82,5	17,5	89,1	10,9	2,9	2,7	3,5	2,1
Montréal et Laval	81,5	18,5	81,6	18,4	41,8	42,9	46,0	51,3

1. Part moyenne.

2. Incluent la Côte-Nord, le Nord-du-Québec et la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

CHAPITRE 5 — INVESTISSEMENT, RECHERCHE ET INNOVATION

De toutes les composantes de la croissance économique, les investissements sont certainement la composante la plus structurante. Synonymes de productivité et de compétitivité, les différents indicateurs liés aux investissements, à la recherche et à l'innovation permettent d'en connaître davantage sur la structure économique d'une région, ses créneaux d'excellence ainsi que sur son dynamisme en général.

Les indicateurs suivants permettent d'aborder les différentes facettes des investissements, de la recherche et de l'innovation :

- les investissements des secteurs privé et public;
- les investissements non résidentiels;
- la construction résidentielle;
- la recherche et développement;
- le personnel affecté à la R-D;
- les brevets, les inventions et les publications scientifiques.

5.1 Investissements des secteurs privé et public

Les investissements des secteurs privé et public diffèrent quant à leur finalité. Les premiers sont effectués par les entreprises dans le but de moderniser leurs équipements et d'accroître leur capacité de production, alors que les seconds visent à combler davantage des besoins socioéconomiques (infrastructures liées à la santé ou à l'éducation, par exemple), traditionnellement associés à la mission de l'État.

- Au Québec, le secteur privé injecte plus des trois quarts des investissements totaux. La contribution des secteurs privé et public varie toutefois fortement sur une base régionale pour diverses raisons (culture entrepreneuriale plus développée, présence plus ou moins forte de l'administration publique, structure industrielle, etc.).

- En raison, notamment, des vastes travaux liés au génie civil (construction de barrages hydroélectriques), le Nord-du-Québec affiche, de 2002 à 2006, la plus forte proportion (78,8 %) de ses investissements dans le secteur public. En contrepartie, la région de Lanaudière présente la plus faible part (9,9 %).

- Au cours de la même période, les régions ressources (39,8 %) et la Capitale-Nationale (31,5 %) montrent une part des investissements du secteur public qui est plus du double de celle des régions centrales (15,0 %). La répartition des investissements entre les secteurs privé et public, à Montréal et Laval, correspond le plus à celle de l'ensemble du Québec.

Graphique 5.1a
Répartition des investissements des secteurs privé et public, selon les régions administratives, moyenne 2002-2006
(en pourcentage, par ordre décroissant, en fonction du secteur privé)

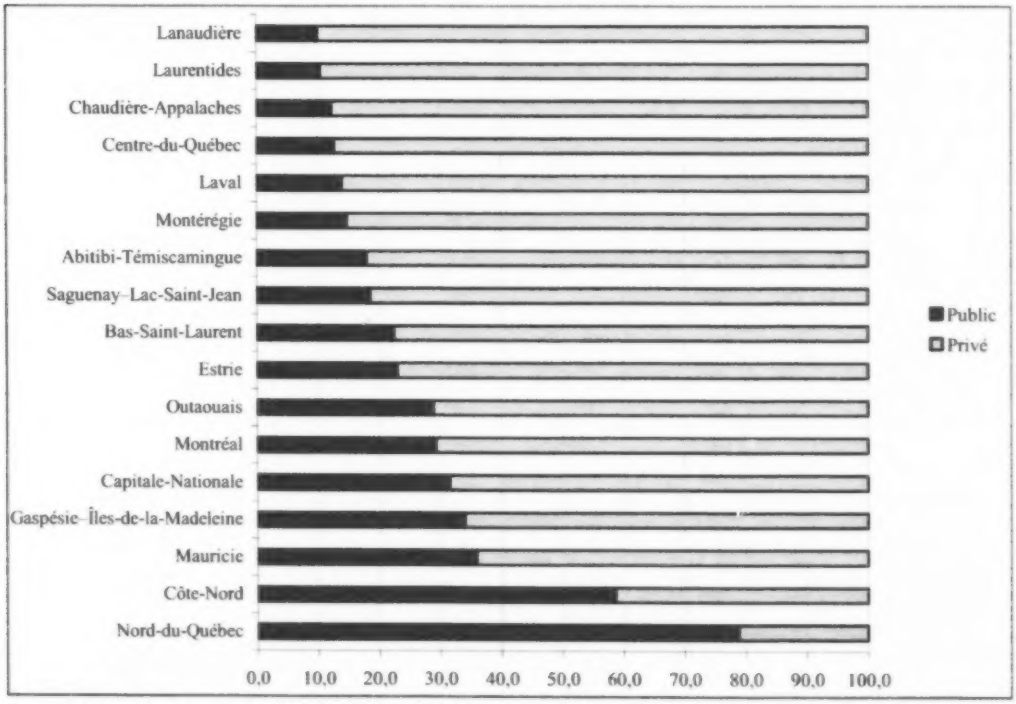

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 5.1b

Répartition des investissements des secteurs privé et public, selon les blocs régionaux, moyenne 2002-2006

(en pourcentage)

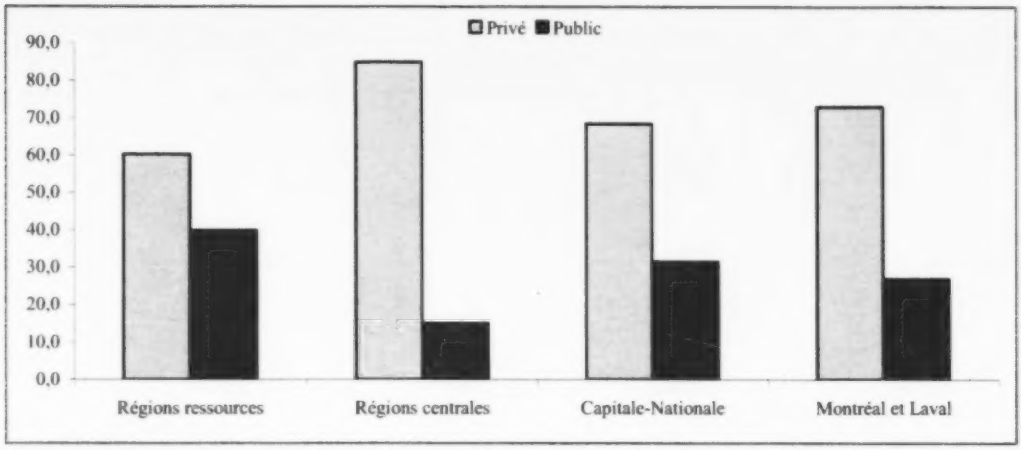

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 5.1

Investissements[1] des secteurs privé et public, 2002-2006

Régions administratives	2006		Part[2] 2002 - 2006		Variation[3] 2002 - 2006	
	Secteur privé	Secteur public	Secteur privé	Secteur public	Secteur privé	Secteur public
	En M$		En %		En %	
01 Bas-Saint-Laurent	730	214	77,5	22,5	6,8	7,1
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	1 052	271	81,4	18,6	4,2	11,9
03 Capitale-Nationale	2 616	1 282	68,5	31,5	0,3	3,1
04 Mauricie	1 098	726	64,1	35,9	14,4	18,7
05 Estrie	1 387	494	77,0	23,0	4,1	10,8
06 Montréal	8 115	3 741	70,7	29,3	-0,6	8,7
07 Outaouais	1 262	705	71,1	28,9	2,5	0,8
08 Abitibi-Témiscamingue	1 197	244	82,0	18,0	14,5	11,5
09 Côte-Nord	484	1 073	41,4	58,6	-6,7	0,7
10 Nord-du-Québec	211	1 181	21,2	78,8	13,2	41,8
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	357	95	66,0	34,0	26,7	-5,3
12 Chaudière-Appalaches	2 259	340	87,7	12,3	10,3	10,7
13 Laval	2 172	296	86,0	14,0	13,4	-8,8
14 Lanaudière	2 389	326	90,1	9,9	5,4	4,6
15 Laurentides	3 276	335	89,6	10,4	5,3	-5,6
16 Montérégie	7 907	1 597	85,2	14,8	7,5	9,9
17 Centre-du-Québec	1 129	166	87,3	12,7	9,6	7,1
Ensemble du Québec	**37 641**	**13 087**	**76,0**	**24,0**	**4,9**	**7,8**
Régions ressources	5 129	3 804	60,2	39,8	8,5	13,3
Régions centrales	19 608	3 964	85,0	15,0	6,7	5,9
Capitale-Nationale	2 616	1 282	68,5	31,5	0,3	3,1
Montréal et Laval	10 288	4 037	73,0	27,0	1,7	6,8

1. 2002-2004 : dépenses réelles; 2005 : dépenses réelles provisoires; 2006 : perspectives (juin 2006).
2. Moyenne des années.
3. Taux de croissance annuel composé.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

5.2 *Investissements non résidentiels, par catégorie de dépenses*

Les investissements constituent une composante importante de la croissance économique. Ils influent sur le niveau de productivité et le degré de compétitivité des économies nationales et régionales.

- Au Québec, en 2006, la majorité des investissements non résidentiels se traduisent par des dépenses en machines et équipement (56,7 %). Dans leur ensemble, seules les régions ressources vont à l'encontre de ce résultat, en raison notamment des grands travaux d'infrastructures reliés à l'exploitation des ressources naturelles.

- Pour la période 2002-2006, la région de Montréal attire un peu moins de 30 % des investissements non résidentiels du Québec. En 2006, la région de Montréal enregistre toutefois un recul (-2,1 points de pourcentage) de son importance relative par rapport au quinquennat 2002-2006.

- De 2002 à 2006, 14 régions sur 17 connaissent une hausse de leurs investissements non résidentiels.

- À l'exception de la Capitale-nationale, tous les blocs régionaux affichent une hausse de leurs dépenses à ce chapitre. Toutefois, seules les régions ressources et les régions centrales affichent un taux de croissance supérieur à celui de l'ensemble du Québec.

Graphique 5.2a
Investissements non résidentiels, par catégorie de dépenses, selon les régions administratives, 2006
(en millions de dollars, par ordre décroissant, en fonction des machines et équipement)

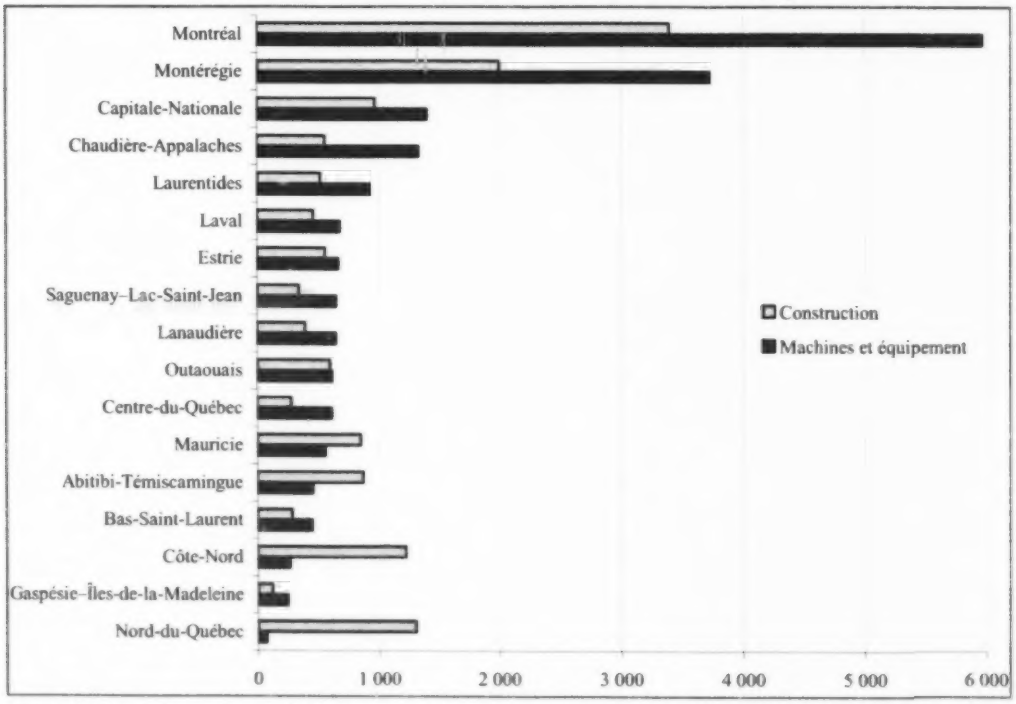

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 5.2b

Part des investissements non résidentiels, selon les blocs régionaux, moyenne 2002-2006 et 2006
(en pourcentage)

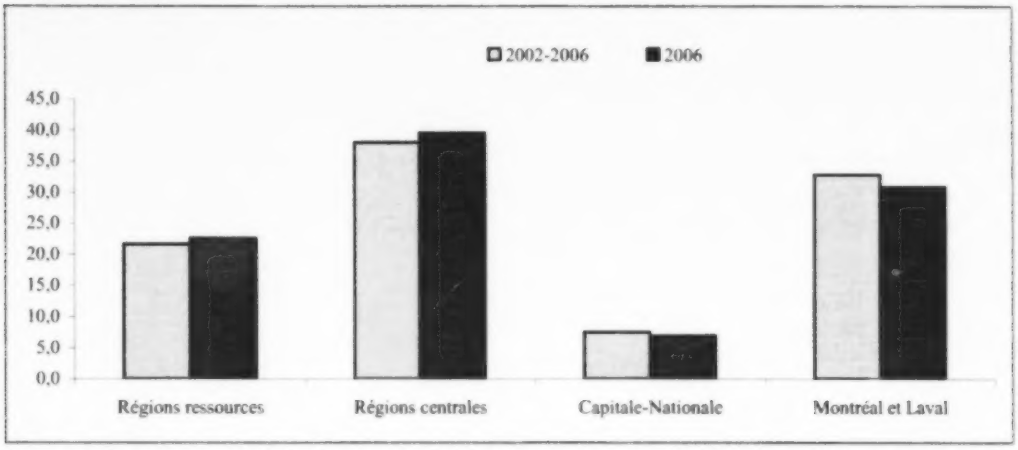

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 5.2

Investissements non résidentiels[1], par catégorie de dépenses, 2002-2006

Régions administratives	Construction	Machines et équipement	Total	Part[2]	Variation[3]
	2006			2002 - 2006	
	En M$			En %	
01 Bas-Saint-Laurent	283	449	732	2,1	6,1
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	345	652	997	3,3	5,4
03 Capitale-Nationale	971	1 403	2 374	7,5	-0,5
04 Mauricie	852	561	1 413	3,4	13,5
05 Estrie	560	671	1 231	3,4	5,2
06 Montréal	3 395	5 964	9 359	29,6	0,6
07 Outaouais	599	617	1 216	3,4	3,7
08 Abitibi-Témiscamingue	871	458	1 329	3,1	14,4
09 Côte-Nord	1 222	266	1 487	5,6	-2,2
10 Nord-du-Québec	1 307	74	1 380	3,2	35,9
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	119	246	365	1,0	15,8
12 Chaudière-Appalaches	560	1 333	1 893	5,1	10,8
13 Laval	464	683	1 147	3,2	1,9
14 Lanaudière	396	651	1 047	3,5	-2,5
15 Laurentides	520	929	1 449	4,3	3,2
16 Montérégie	2 001	3 729	5 729	15,7	8,6
17 Centre-du-Québec	280	615	895	2,6	3,6
Ensemble du Québec	**14 743**	**19 300**	**34 043**	**100,0**	**4,5**
Régions ressources	4 998	2 705	7 703	21,6	10,1
Régions centrales	4 915	8 544	13 460	38,0	6,1
Capitale-Nationale	971	1 403	2 374	7,5	-0,5
Montréal et Laval	3 859	6 647	10 506	32,8	0,8

1. 2002-2004 : dépenses réelles; 2005 : dépenses réelles provisoires; 2006 : perspectives (juin 2006).
2. Moyenne des années.
3. Taux de croissance annuel composé.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

5.3 *Investissements non résidentiels, par grand secteur d'activité*

La répartition des investissements non résidentiels par grand secteur d'activité reflète la structure industrielle d'une région. Ainsi, par exemple, un territoire bien pourvu en terres agricoles, en forêts ou en gisements miniers devrait obtenir une allocation plus importante de ses immobilisations dans le secteur primaire.

- Les données pour la période 2002-2006 tendent à confirmer cette hypothèse. Ainsi, les régions de l'Abitibi-Témiscamingue (49,3 %, principalement dans les mines), du Centre-du-Québec, de la Chaudière-Appalaches et du Bas-Saint-Laurent (respectivement 10,0 %, 8,7 % et 8,2 %, surtout dans l'agriculture) font partie des régions qui consacrent une forte proportion des investissements non résidentiels dans le secteur primaire.

- Pour la même période, les régions qui comptent la plus forte proportion des investissements non résidentiels dans le secteur secondaire sont également celles qui présentent un secteur manufacturier très développé, soit le Centre-du-Québec (30,4 %), la Chaudière-Appalaches (29,7 %) et la Montérégie (22,7 %).

- Quant au secteur tertiaire, de 2002 à 2006, il accapare 77,3 % des investissements non résidentiels du Québec. À cet effet, les régions de la Capitale-Nationale (87,9 %) et de l'Outaouais (90,1 %), fortes de la présence de plusieurs services publics (administration publique, santé et éducation), présentent d'importantes proportions des investissements non résidentiels dans le secteur tertiaire.

Graphique 5.3a

Part des investissements non résidentiels, par grand secteur d'activité, selon les régions administratives, moyenne 2002-2006

(en pourcentage, par ordre croissant, en fonction du secteur secondaire)

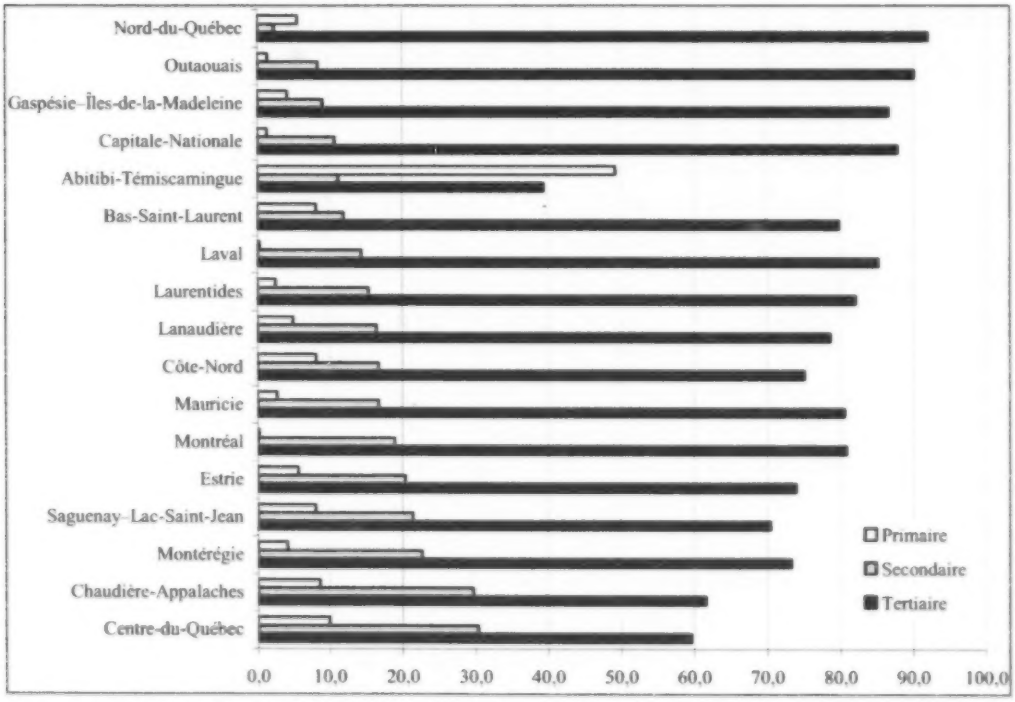

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 5.3b

Part des investissements non résidentiels, par grand secteur d'activité, selon les blocs régionaux, moyenne 2002-2006

(en pourcentage)

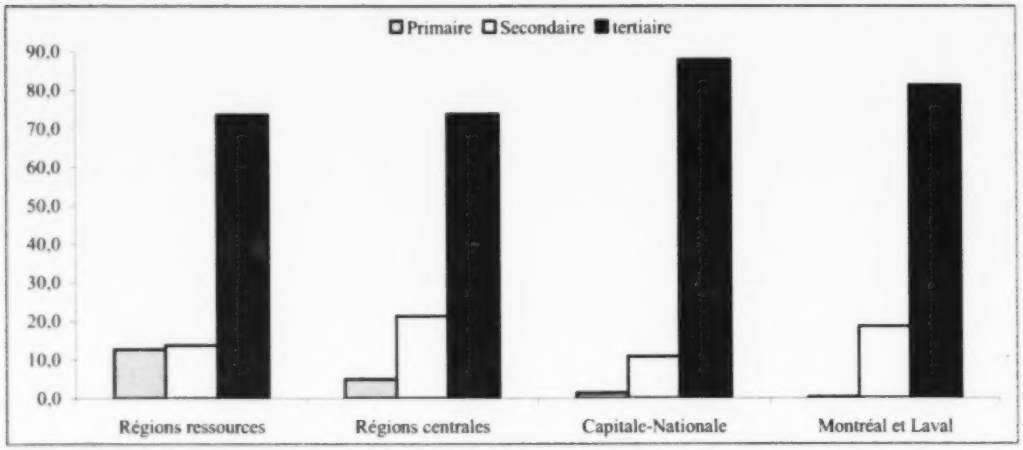

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 5.3

Investissements[1] non résidentiels, par grand secteur d'activité, 2002-2006

Régions administratives	2006				Part[2] 2002 - 2006		
	Prim.	Second.	Tert.	Total	Prim.	Second.	Tert.
	En M$				En %		
01 Bas-Saint-Laurent	41	87	605	732	8,2	12,0	79,8
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	103	193	701	997	8,1	21,5	70,4
03 Capitale-Nationale	16	266	2 091	2 374	1,3	10,8	87,9
04 Mauricie	45	177	1 191	1 413	2,7	16,7	80,6
05 Estrie	48	245	938	1 231	5,6	20,5	73,9
06 Montréal	9	1 522	7 828	9 359	0,2	19,0	80,8
07 Outaouais	19	76	1 120	1 216	1,4	8,5	90,1
08 Abitibi-Témiscamingue	809	82	438	1 329	49,3	11,3	39,5
09 Côte-Nord	129	86	1 272	1 487	8,2	16,7	75,1
10 Nord-du-Québec	32	38	1 310	1 380	5,6	2,4	92,1
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	20	29	316	365	4,1	9,1	86,7
12 Chaudière-Appalaches	156	586	1 151	1 893	8,7	29,7	61,7
13 Laval	4	170	973	1 147	0,3	14,4	85,3
14 Lanaudière	61	177	809	1 047	4,9	16,5	78,6
15 Laurentides	33	235	1 181	1 449	2,5	15,4	82,1
16 Montérégie	153	1 292	4 284	5 729	4,0	22,7	73,3
17 Centre-du-Québec	67	255	573	895	10,0	30,4	59,6
Ensemble du Québec	**1 745**	**5 515**	**26 783**	**34 043**	**4,8**	**18,0**	**77,3**
Régions ressources	1 179	690	5 834	7 703	12,7	13,7	73,6
Régions centrales	537	2 866	10 056	13 460	4,9	21,3	73,8
Capitale-Nationale	16	266	2 091	2 374	1,3	10,8	87,9
Montréal et Laval	13	1 692	8 801	10 506	0,2	18,5	81,3

1. 2002-2004 : dépenses réelles; 2005 : dépenses réelles provisoires; 2006 : perspectives.

2. Moyenne des années.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

5.4 Construction résidentielle

Le secteur de la construction résidentielle connaît au Québec des années fastes. Des taux hypothécaires encore bas, un marché de l'emploi porteur et un niveau de confiance élevé des consommateurs sont des facteurs contributifs.

- Cette situation se reflète dans l'accroissement des dépenses au titre de la construction résidentielle. Malgré un léger ralentissement depuis 2005, le Québec connaît, de 2002 à 2006, un taux de croissance annuel composé de 8,0 %, ce qui demeure très élevé. Près du quart des dépenses se concentrent en Montérégie.

- Au cours de cette période, toutes les régions du Québec affichent des gains, à l'exception du Nord-du-Québec et de l'Outaouais. À cet effet, le faible recul observé en Outaouais occulte la bonne performance de cette région depuis le début de la décennie.

- Quant aux blocs régionaux, les régions ressources (12,8 %) et Montréal et Laval (10,8 %) connaissent une croissance nettement supérieure à celle de l'ensemble du Québec.

Graphique 5.4a
Part des dépenses en construction résidentielle, selon les régions administratives, moyenne 2002-2006 et 2006
(en pourcentage, par ordre décroissant)

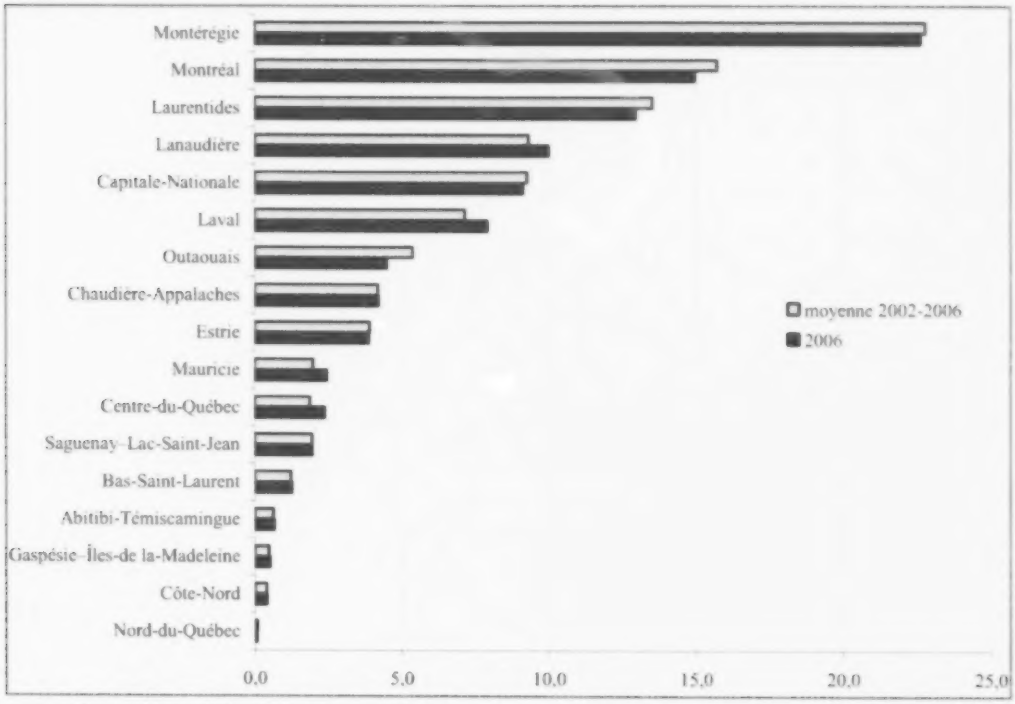

Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 5.4b

Part des dépenses en construction résidentielle, selon les blocs régionaux, moyenne 2002-2006 et 2006

(en pourcentage)

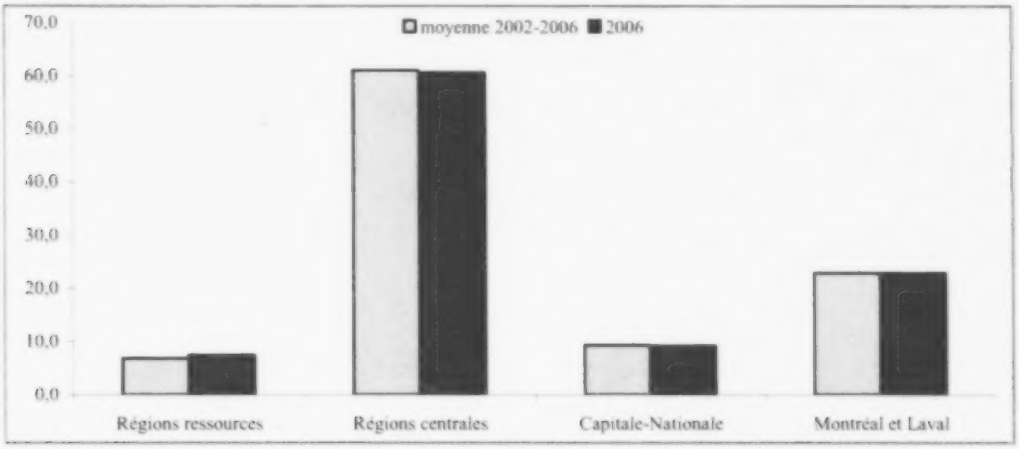

Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 5.4

Dépenses en construction résidentielle[1], 2002-2006

Régions administratives	Valeur		Part[2]	Variation[3]
	2002	2006	2002 - 2006	
	En M$		En %	
01 Bas-Saint-Laurent	147	212	1,2	9,6
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	257	327	2,0	6,2
03 Capitale-Nationale	1 292	1 524	9,3	4,2
04 Mauricie	156	411	2,0	27,5
05 Estrie	506	650	3,9	6,5
06 Montréal	1 854	2 497	15,7	7,7
07 Outaouais	775	752	5,4	-0,7
08 Abitibi-Témiscamingue	79	111	0,6	8,8
09 Côte-Nord	51	70	0,4	8,1
10 Nord-du-Québec	15	12	0,1	-6,6
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	54	87	0,5	12,5
12 Chaudière-Appalaches	495	706	4,2	9,2
13 Laval	677	1 322	7,2	18,2
14 Lanaudière	1 045	1 668	9,3	12,4
15 Laurentides	1 812	2 162	13,5	4,5
16 Montérégie	2 894	3 775	22,8	6,9
17 Centre-du-Québec	133	400	1,9	31,7
Ensemble du Québec	**12 244**	**16 685**	**100,0**	**8,0**
Régions ressources	760	1 230	6,8	12,8
Régions centrales	7 660	10 112	61,0	7,2
Capitale-Nationale	1 292	1 524	9,3	4,2
Montréal et Laval	2 531	3 819	22,9	10,8

1. 2002-2004 : dépenses réelles; 2005 : dépenses réelles provisoires; 2006 : perspectives (juin 2006).
2. Moyenne des années.
3. Taux de croissance annuel composé.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

5.5 *Recherche et développement*

Au Québec, la majorité des activités de recherche et développement (R-D) s'effectuent par les entreprises. Les dépenses intérieures de R-D des entreprises (DIRDE) permettent de mesurer l'effort financier que le secteur privé consacre aux travaux de cette nature.

- En 2003, plus de la moitié du bassin des établissements qui effectuent des dépenses de R-D se concentre dans la région de Montréal (35,7 %) et de la Montérégie (17,5 %).

- De 1998 à 2003, la progression du nombre d'établissements se répartit dans toutes les régions administratives du Québec. Pour l'ensemble du Québec, la hausse moyenne du nombre d'établissements est de 4,4 %. Elle est particulièrement forte dans la région de Lanaudière (+13,2 % ou 86 établissements).

- Au chapitre des sommes allouées à la R-D par établissement et par habitant, au Québec, de 1998 à 2003, la hausse moyenne est respectivement de 3,2 % et de 7,1 %. La région de Montréal se démarque à nouveau des autres régions, en présentant des valeurs moyennes nettement plus élevées que celles du Québec.

- Les régions centrales affichent la meilleure performance des quatre blocs régionaux au chapitre de l'évolution du nombre d'établissements. Les régions ressources enregistrent les plus forts taux de croissance de la valeur des DIRDE, tant par établissement que par habitant.

Graphique 5.5a
Établissements ayant des activités de R-D, selon les régions administratives, 1998 et 2003
(en nombre, par ordre décroissant)

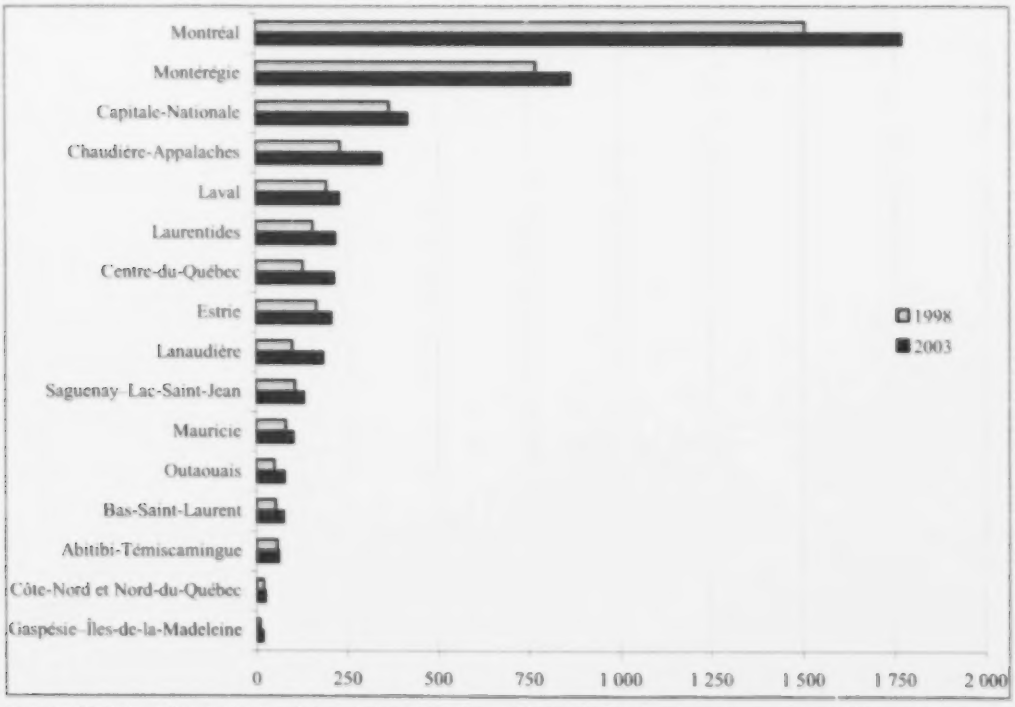

Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation

Graphique 5.5.b

Dépenses intra-muros de R-D industrielle, selon les blocs régionaux, 1998 et 2003

(en milliers de dollars par établissement)

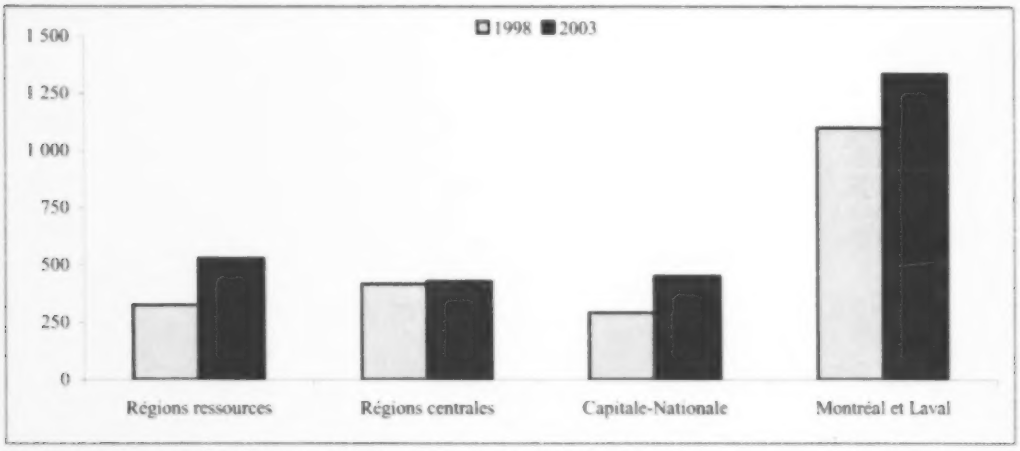

Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 5.5

Établissements et dépenses intérieures de R-D industrielle (DIRDE), 1998-2003[1]

Régions administratives		Établissements			DIRDE			DIRDE		
		1998	2003	Var.[2] 1998-2003	1998	2003	Var.[2] 1998-2003	1998	2003	Var.[2] 1998-2003
		Nombre		En %	k$ par établissement		En %	$ par habitant		En %
01	Bas-Saint-Laurent	54	75	6,8	269	176	-8,2	70	65	-1,4
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	107	131	4,1	406	494	4,0	150	232	9,1
03	Capitale-Nationale	368	419	2,6	291	452	9,2	166	287	11,6
04	Mauricie	82	102	4,5	203	839	32,9	63	331	39,3
05	Estrie	167	209	4,6	160	435	22,1	93	307	26,9
06	Montréal	1 507	1 771	3,3	1 139	1 407	4,3	952	1 331	6,9
07	Outaouais	51	78	8,9	370	598	10,1	60	140	18,6
08	Abitibi-Témiscamingue	58	62	1,3	537	746	6,8	201	317	9,6
09-10	Côte-Nord et Nord-du-	20	25	4,6	73	314	34,0	10	57	41,2
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	11	19	11,6	65	60	-1,6	7	12	11,3
12	Chaudière-Appalaches	233	348	8,4	87	119	6,4	52	105	15,0
13	Laval	196	231	3,3	809	802	-0,2	467	514	1,9
14	Lanaudière	100	186	13,2	117	151	5,1	30	69	18,0
15	Laurentides	157	220	7,0	324	291	-2,1	112	130	3,0
16	Montérégie	772	867	2,3	682	701	0,5	407	454	2,2
17	Centre-du-Québec	129	216	10,9	123	149	3,9	72	143	14,8
	Non spécifié[3]	4	10	…	875	595	…	…	…	…
Ensemble du Québec		**4 016**	**4 969**	**4,4**	**688**	**805**	**3,2**	**379**	**534**	**7,1**
	Régions ressources	332	414	4,5	325	528	10,2	93	195	16,0
	Régions centrales	1 609	2 124	5,7	417	429	0,6	201	262	5,5
	Capitale-Nationale	368	419	2,6	291	452	9,2	166	287	11,6
	Montréal et Laval	1 703	2 002	3,3	1 101	1 337	4,0	875	1 199	6,5

1. Données provisoires.
2. Taux de croissance annuel composé.
3. Ces établissements n'ont pu être localisés géographiquement avec précision.

Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

5.6 Personnel affecté à la R-D

L'importance des activités de R-D réalisées en entreprise se mesure aussi par les ressources humaines qui y sont affectées. Celles-ci se divisent en deux catégories : le personnel professionnel, qui inclut les chercheurs ainsi que les cadres et les administrateurs impliqués dans les activités de R-D, et le personnel auxiliaire, qui comprend le personnel technique et autre personnel de soutien.

- Au Québec, en 2003, près de 10 personnes prennent part aux activités de R-D industrielle pour 1 000 personnes actives[1], en hausse par rapport à 1998 (7,7). De ce nombre, plus de la moitié représente du personnel professionnel.

- À une exception près, toutes les régions du Québec accroissent ce ratio au cours de la période 1998-2003. Seule la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean marque un recul. Cette baisse est toutefois circonscrite uniquement au personnel auxiliaire. En 2003, la région de Montréal se distingue des autres régions alors que son ratio (22,9) est plus de deux fois supérieur à celui du Québec (9,7).

- De 1998 à 2003, la hausse presque généralisée du ratio des personnes affectées à la R-D industrielle se transpose nécessairement aux quatre blocs régionaux. Celle qui prévaut dans la Capitale-Nationale est particulièrement forte (+55 %).

Graphique 5.6a

Personnel professionnel affecté à la R-D industrielle, selon les régions administratives, 1998 et 2003

(en année-personne, pour 1 000 personnes actives, par ordre décroissant)

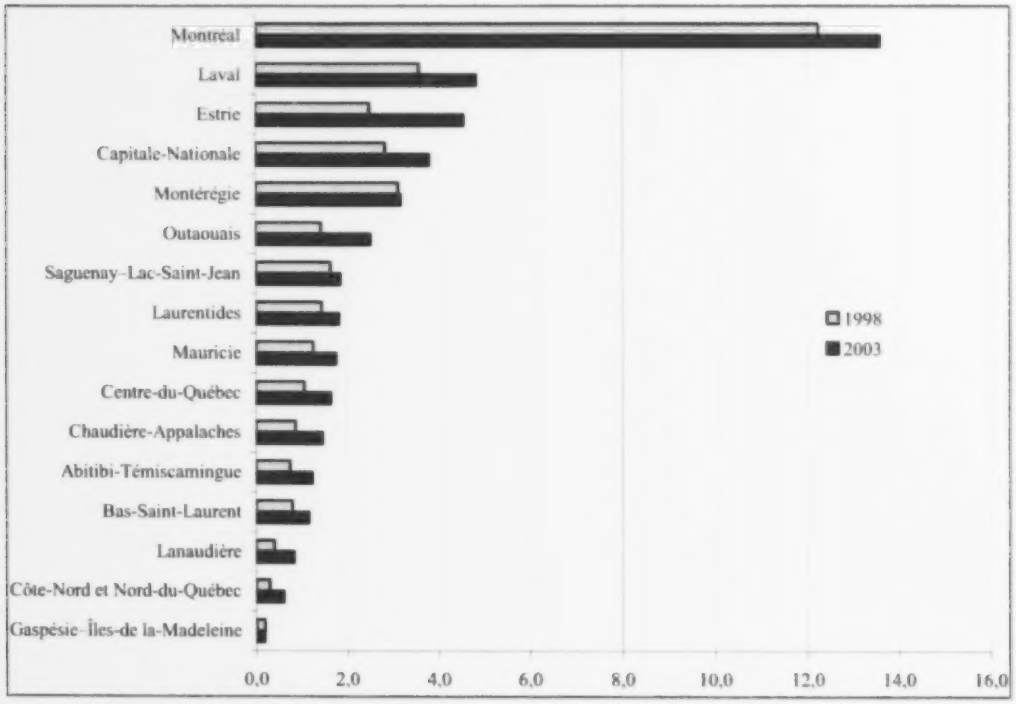

Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

[1] Au sens de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada), les personnes dites "actives" sont celles en emploi ou qui se cherchent activement un emploi.

Graphique 5.6b

Personnel total affecté à la R-D industrielle, selon les blocs régionaux, 1998 et 2003
(en année-personne, pour 1 000 personnes actives)

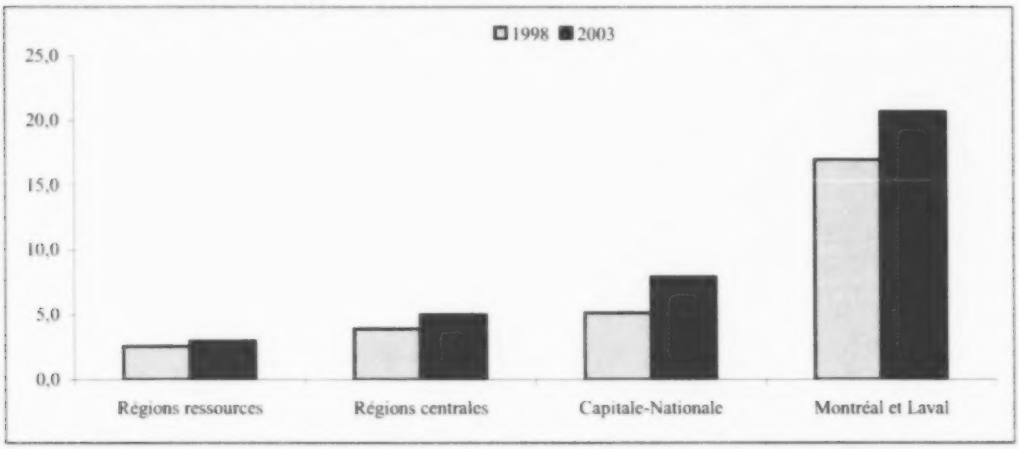

Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 5.6

Personnel affecté à la R-D industrielle, pour 1 000 personnes actives, par catégorie, 1998 et 2003

Régions administratives		Professionnel		Auxiliaire[1]		Total	
		1998	2003	1998	2003	1998	2003
		Nombre (année-personne)					
01	Bas-Saint-Laurent	0,8	1,2	1,5	1,3	2,3	2,5
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	1,6	1,9	2,8	2,0	4,4	3,9
03	Capitale-Nationale	2,8	3,8	2,3	4,1	5,1	7,9
04	Mauricie	1,3	1,8	1,2	1,7	2,5	3,5
05	Estrie	2,5	4,6	4,3	4,7	6,8	9,2
06	Montréal	12,2	13,6	6,9	9,4	19,1	22,9
07	Outaouais	1,4	2,5	0,5	1,0	1,9	3,5
08	Abitibi-Témiscamingue	0,7	1,2	1,5	1,8	2,3	3,1
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	0,3	0,6	0,3	1,4	0,6	2,0
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	0,2	0,2	0,2	0,6	0,4	0,8
12	Chaudière-Appalaches	0,9	1,5	1,3	2,3	2,2	3,8
13	Laval	3,6	4,8	2,6	4,2	6,2	9,0
14	Lanaudière	0,4	0,8	0,6	1,4	1,0	2,3
15	Laurentides	1,5	1,8	1,3	1,9	2,8	3,7
16	Montérégie	3,1	3,2	2,6	3,0	5,7	6,2
17	Centre-du-Québec	1,1	1,7	1,5	2,8	2,6	4,4
Ensemble du Québec		**4,5**	**5,4**	**3,2**	**4,4**	**7,7**	**9,7**
	Régions ressources	1,0	1,4	1,5	1,6	2,5	3,0
	Régions centrales	2,0	2,5	1,9	2,5	3,9	5,0
	Capitale-Nationale	2,8	3,8	2,3	4,1	5,1	7,9
	Montréal et Laval	10,8	12,2	6,2	8,5	17,0	20,7

1. Comprend le personnel technique et de soutien.

Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

5.7 Brevets, inventions et publications scientifiques

Les **brevets d'invention** recensent les titulaires de brevets et représentent un indicateur du potentiel commercial basé sur des inventions. Les **inventions brevetées** dénombrent le total des inventeurs cités sur les brevets et sont, par conséquent, un indicateur des ressources disponibles dans l'économie pour produire des connaissances. Les **publications scientifiques** constituent le principal véhicule de diffusion de la recherche et sont un indicateur du dynamisme de la base de recherche scientifique.

- En 2004, le nombre de brevets et d'inventions par 100 000 habitants est en forte croissance au Québec, par rapport à 1994. La hausse est plus ténue pour les publications.

- En 2004, toutes les régions et les blocs régionaux conservent ou surpassent le nombre de brevets et d'inventions brevetées par 100 000 habitants qui prévalaient en 1994. Toutefois, près de la moitié des régions enregistrent une baisse du nombre de publications scientifiques par 100 000 habitants.

- La plus forte production d'ouvrages scientifiques provient des blocs régionaux dotés d'une industrie du savoir élevé développée. La présence d'universités est un facteur souvent déterminant.

Graphique 5.7a
Inventions brevetées[1], selon les régions administratives, 1994 et 2004
(en nombre, pour 100 000 habitants, par ordre décroissant)

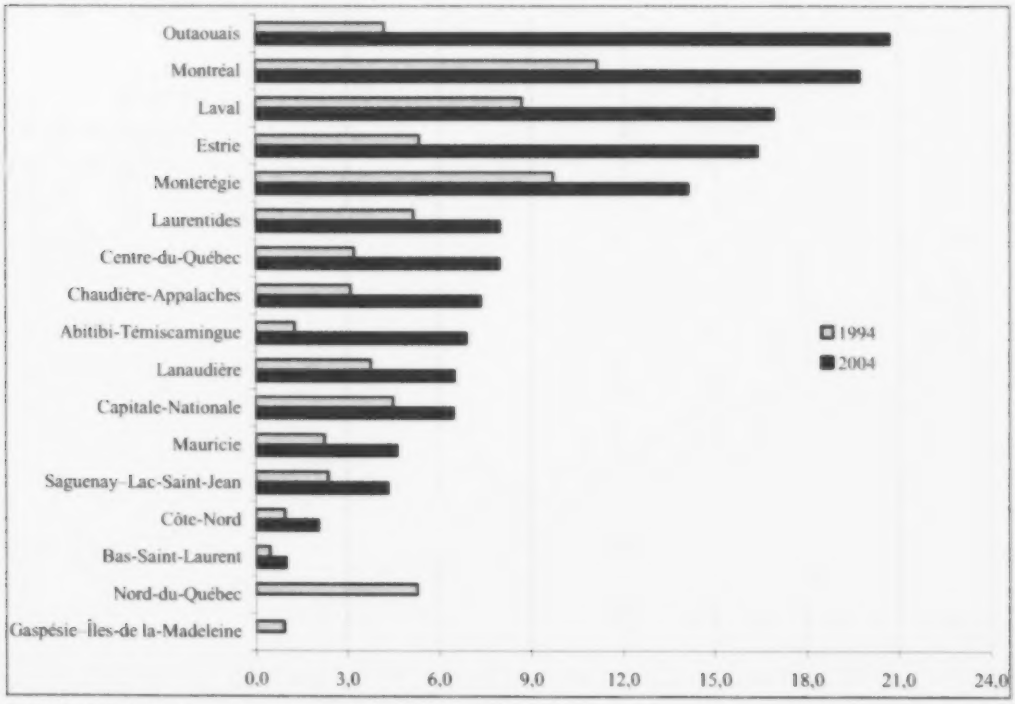

1. Auprès de la United States Patents and Trademark Office (USPTO).

Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada; United States Patents and Trademark Office (USPTO), données compilées par l'Observatoire des sciences et des technologies (OST); ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 5.7b

Inventions brevetées[1], selon les blocs régionaux, 1994 et 2004

(en nombre, pour 100 000 habitants)

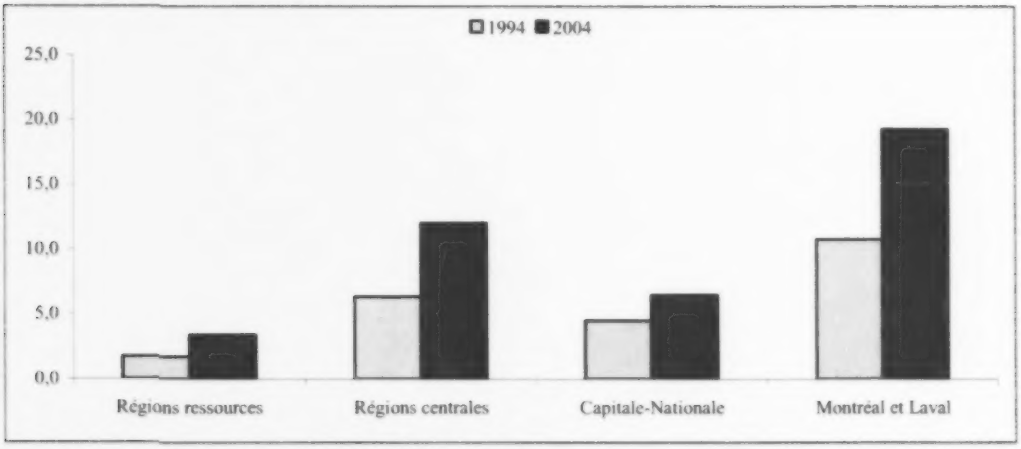

1. Auprès de la United States Patents and Trademark Office (USPTO).

Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada; United States Patents and Trademark Office (USPTO), données compilées par l'Observatoire des sciences et des technologies (OST); ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 5.7

Brevets d'invention[1], inventions brevetées[2] et publications scientifiques, pour 100 000 habitants, 1994 et 2004

Régions administratives	Brevets		Inventions		Publications	
	1994	2004	1994	2004	1994	2004
	Nombre					
01 Bas-Saint-Laurent	0,5	0,5	0,5	1,0	41,0	34,2
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	1,7	2,9	2,4	4,3	18,1	15,2
03 Capitale-Nationale	2,6	5,9	4,5	6,5	159,0	188,4
04 Mauricie	1,1	2,7	2,3	4,6	33,6	28,2
05 Estrie	4,3	10,4	5,4	16,4	135,4	144,8
06 Montréal	16,2	39,6	11,2	19,8	239,4	246,5
07 Outaouais	2,0	2,1	4,2	20,7	12,0	9,2
08 Abitibi-Témiscamingue	0,6	6,2	1,3	6,9	6,4	17,2
09 Côte-Nord	...	2,1	1,0	2,1	1,9	1,0
10 Nord-du-Québec	2,6	...	5,3	...	10,6	5,0
11 Gaspésie–Îles-de la-Madeleine	...	...	0,9	...	0,9	3,1
12 Chaudière-Appalaches	2,3	3,3	3,1	7,4	1,0	0,5
13 Laval	4,2	7,4	8,7	17,0	32,8	43,8
14 Lanaudière	2,7	4,3	3,8	6,5	1,1	...
15 Laurentides	2,4	2,4	5,2	8,0	1,7	1,0
16 Montérégie	4,9	5,4	9,7	14,2	20,6	21,1
17 Centre-du-Québec	4,2	7,1	3,2	8,0	...	0,4
Ensemble du Québec	**6,4**	**13,8**	**5,8**	**10,6**	**82,6**	**85,9**
Régions ressources	0,9	2,4	1,7	3,4	20,9	19,3
Régions centrales	3,7	4,8	6,4	12,0	21,3	21,5
Capitale-Nationale	2,6	5,9	4,5	6,5	159,0	188,4
Montréal et Laval	14,3	34,3	10,8	19,3	207,2	213,4

1. Brevets d'invention détenus et octroyés par la United States Patents and Trademark Office (USPTO).

2. Inventions réalisées et brevetées auprès de la United States Patents and Trademark Office (USPTO).

Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada; United States Patents and Trademark Office (USPTO) et Thomson ISI, Science Citation Index (SCI), données compilées par l'Observatoire des sciences et des technologies (OST); ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

CHAPITRE 6 — ÉDUCATION ET FORMATION

L'éducation et la formation sont essentielles au développement économique et social d'une région, puisque « la participation au marché du travail, le revenu et la consommation sont largement conditionnés par le niveau de scolarité atteint et par l'acquisition des connaissances que les personnes font tout au cours de leur vie. »[1]

Cette section présente certains indicateurs permettant de mesurer la scolarisation et la diplomation des personnes actives sur le marché du travail, par région administrative :

- le taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires;
- le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales;
- le taux d'emploi des sortants diplômés;
- le niveau de scolarité des travailleurs;
- le niveau de scolarité des personnes à la recherche d'un emploi.

[1] Institut de la statistique du Québec, *Portrait social du Québec - Données et analyses*, édition 2001.

6.1 Taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires

Le taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires[1] permet d'observer une partie des retombées des investissements réalisés pour sensibiliser les jeunes à l'éducation et pour poursuivre leurs études jusqu'à l'obtention d'un diplôme.

- En 2004-2005, le taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires au Québec est de 85,4 %. Le Saguenay–Lac-Saint-Jean, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, la Chaudière-Appalaches et la Capitale-Nationale affichent les taux les plus élevés, soit 100,0 %, 92,4 %, 91,8 % et 90,1 % respectivement. Le Nord-du-Québec se démarque des autres régions avec un taux nettement inférieur, soit 47,6 %.

- Le taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires, en 2004-2005, confirme le revirement de tendance à la hausse observée pour l'ensemble du Québec à partir de 2003-2004. Ce constat se vérifie pour la plupart des régions.

Graphique 6.1a
Taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires, selon les régions administratives, 2004-2005
(en pourcentage, par ordre décroissant)

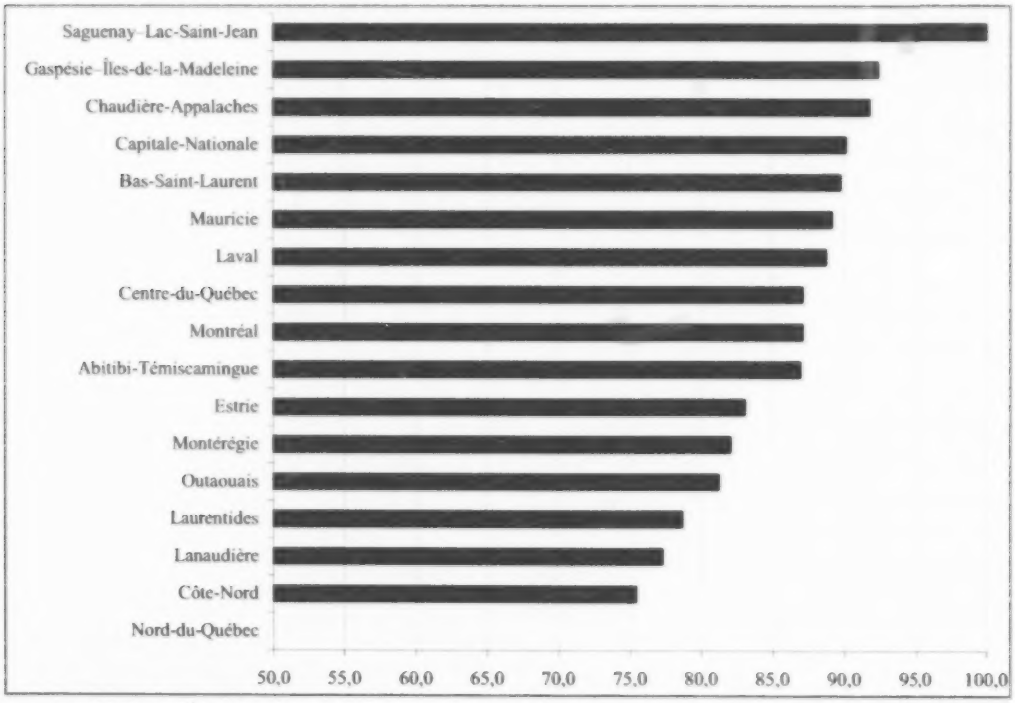

Sources : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

[1] Ce taux est établi en considérant le premier diplôme d'études secondaires obtenu. Il est la mesure de la proportion d'une génération qui persévère jusqu'à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires. Cependant, ces données doivent être interprétées avec prudence et peuvent varier passablement d'une année à l'autre.

Graphique 6.1b

Taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires au Québec, 1999-2000 à 2004-2005
(en pourcentage)

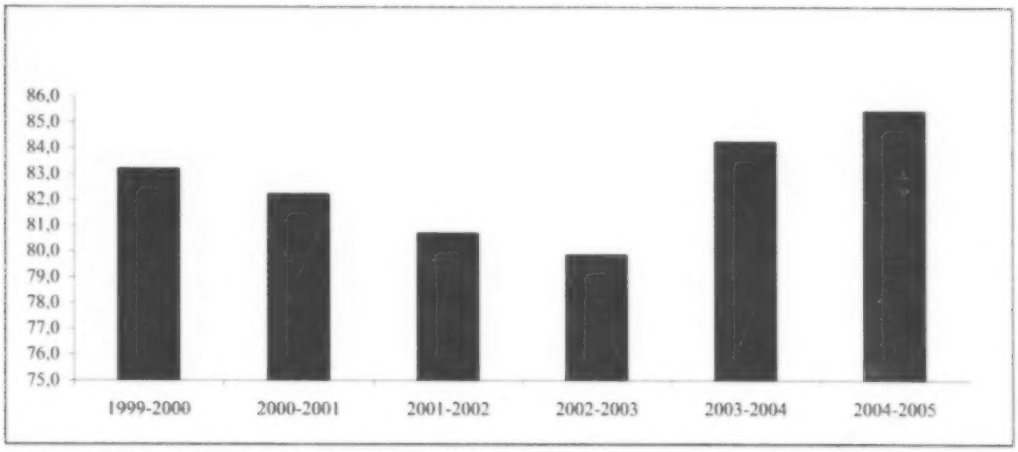

Sources : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 6.1

Taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires, 1999-2000 à 2004-2005

Régions administratives	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
			En %			
01 Bas-Saint-Laurent	85,3	86,7	86,0	84,6	93,6	89,7
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	96,9	96,4	92,4	92,2	97,5	100,0
03 Capitale-Nationale	91,9	89,1	87,5	85,9	87,5	90,1
04 Mauricie	85,0	84,9	81,3	80,7	88,9	89,1
05 Estrie	85,7	87,3	81,2	82,9	83,9	83,1
06 Montréal	78,8	76,7	78,4	78,4	83,8	87,1
07 Outaouais	76,7	75,7	73,7	74,3	81,0	81,3
08 Abitibi-Témiscamingue	85,2	83,3	81,4	80,9	88,6	86,9
09 Côte-Nord	82,5	82,0	76,9	76,4	72,4	75,4
10 Nord-du-Québec	60,3	61,0	57,6	62,3	60,1	47,6
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	83,8	85,9	82,7	87,0	94,2	92,4
12 Chaudière-Appalaches	86,9	85,4	84,7	83,1	88,2	91,8
13 Laval	82,7	84,6	82,5	80,7	84,1	88,7
14 Lanaudière	82,5	81,8	80,0	75,8	80,4	77,3
15 Laurentides	79,7	77,6	77,7	74,7	77,4	78,7
16 Montérégie	83,2	82,0	79,4	78,8	82,6	82,1
17 Centre-du-Québec	82,4	87,3	84,7	80,3	84,8	87,1
Ensemble du Québec	**83,2**	**82,2**	**80,7**	**79,8**	**84,2**	**85,4**

Sources : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

6.2 *Taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales*

Le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales permet de mesurer la proportion des étudiants qui en sont à leur première inscription et qui complètent leur formation selon la durée prévue[1]. De plus, il ajoute une dimension à la qualification de la main-d'œuvre potentielle en région, notamment pour accéder à des postes techniques.

- Entre 1996 et 2001, le Québec connaît une amélioration notable du taux global d'obtention d'un diplôme d'études collégiales. En effet, 37,8 % des nouveaux inscrits de l'année 2001 ont complété leur formation collégiale selon la durée prévue, contre 32,5 % des nouveaux inscrits de l'année 1996.
- Au niveau de la formation technique, la cohorte de l'année 2001 des régions de la Chaudière-Appalaches (46,8 %), du Saguenay–Lac-Saint-Jean (46,2 %) et de la Mauricie (45,5 %) est en tête de peloton.
- Quant à la formation préuniversitaire, toujours pour la cohorte de l'année 2001, les étudiants diplômés de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (57,5 %) détiennent les meilleurs taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales, loin devant ceux du Bas-Saint-Laurent (50,8 %) et de la Côte-Nord (49,8 %).

Graphique 6.2a
Taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) de la formation technique, selon la durée prévue, selon les régions administratives, 1996 et 2001
(en pourcentage du nombre de nouveaux inscrits, par ordre décroissant)

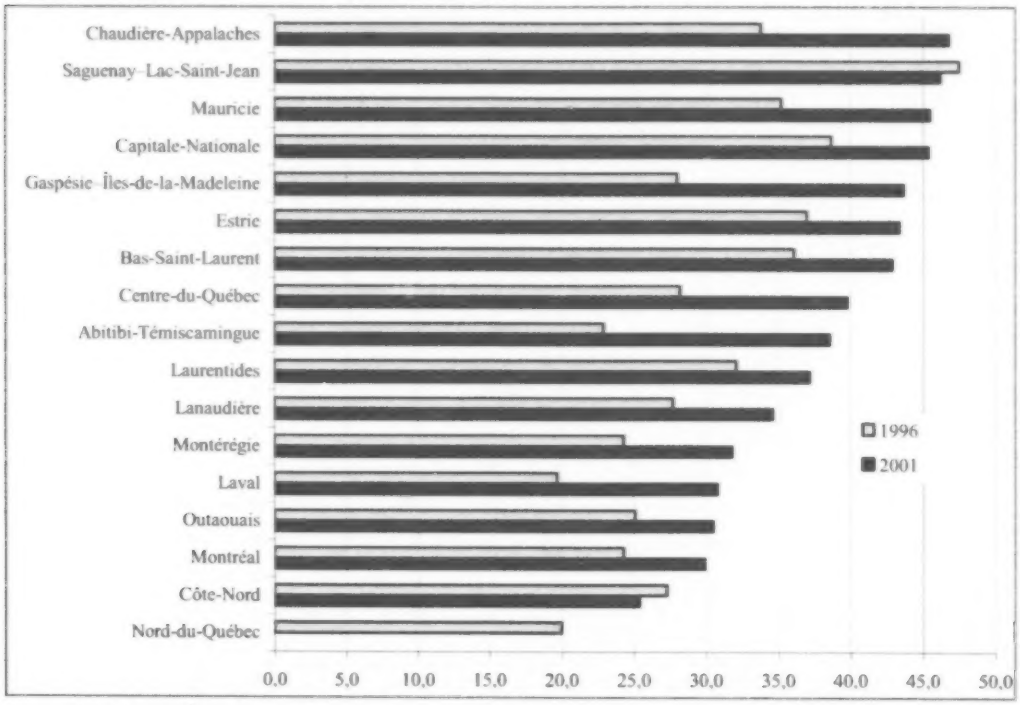

Sources : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

[1] La durée prévue est de deux ans pour la formation préuniversitaire et de trois ans pour la formation technique ainsi que pour les étudiants inscrits en session d'accueil ou de transition.

Graphique 6.2b

Taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC), selon la durée prévue, par type de formation, ensemble du Québec, 1996 et 2001

(en pourcentage du nombre de nouveaux inscrits)

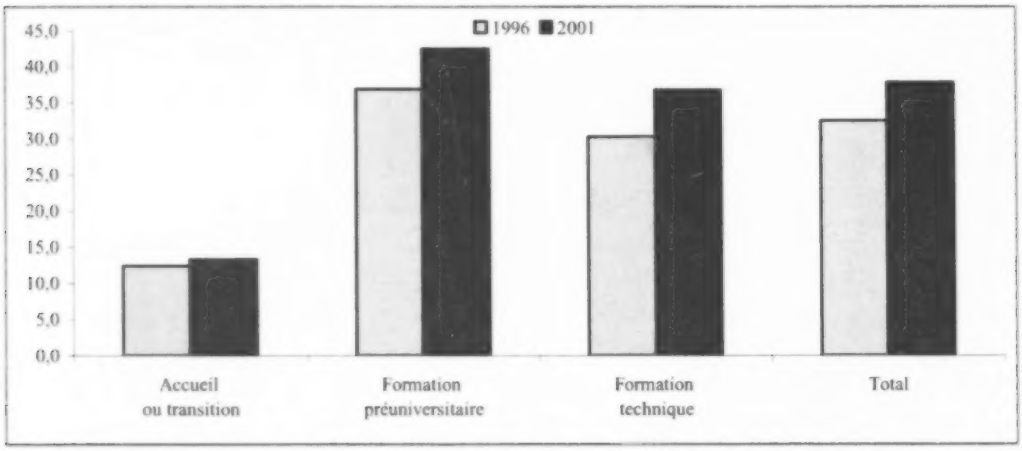

Sources : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 6.2

Taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales[1] (DEC), selon la durée prévue, par type de formation, 1996 et 2001

Régions administratives	Accueil ou transition		Formation préuniversitaire		Formation technique		Total	
	1996	2001	1996	2001	1996	2001	1996	2001
	En % du nombre de nouveaux inscrits							
01 Bas-Saint-Laurent	11,1	6,8	45,4	50,8	36,1	42,9	36,9	42,2
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	7,9	6,6	44,7	45,6	47,5	46,2	38,1	40,5
03 Capitale-Nationale	10,0	13,8	38,3	40,5	38,7	45,4	35,0	39,0
04 Mauricie	7,5	6,7	45,6	45,4	35,2	45,5	37,9	40,6
05 Estrie	5,0	5,3	31,9	39,2	37,0	43,4	32,5	38,8
06 Montréal	25,1	23,6	36,6	42,3	24,3	29,9	32,5	37,5
07 Outaouais	8,2	10,2	30,7	39,6	25,1	30,5	27,2	35,0
08 Abitibi-Témiscamingue	4,0	14,3	31,1	40,6	22,9	38,6	27,0	39,1
09 Côte-Nord	3,6	13,5	43,3	49,8	27,3	25,4	31,8	34,7
10 Nord-du-Québec	..	13,0	41,1	38,1	20,0	..	27,1	25,0
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	2,6	10,5	49,1	57,5	28,0	43,7	30,9	41,8
12 Chaudière-Appalaches	8,1	7,7	43,6	49,4	33,8	46,8	35,6	43,2
13 Laval	8,3	8,8	23,6	30,6	19,7	30,8	19,9	25,9
14 Lanaudière	..	6,8	47,2	46,1	27,7	34,6	39,3	40,1
15 Laurentides	10,9	11,9	32,7	41,5	32,1	37,2	29,5	35,7
16 Montérégie	12,0	10,4	33,3	40,5	24,3	31,8	28,8	35,6
17 Centre-du-Québec	9,1	10,4	33,1	44,5	28,2	39,8	28,3	38,6
Ensemble du Québec	**12,4**	**13,3**	**36,9**	**42,5**	**30,3**	**36,8**	**32,5**	**37,8**

1. Correspond au trimestre d'automne de l'année de la première inscription au collégial. Ce taux comprend aussi les attestations d'études collégiales (AEC).

Sources : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

6.3 *Taux d'emploi des sortants diplômés*

Le taux d'emploi des sortants diplômés[1] permet d'évaluer la proportion des nouveaux diplômés, des niveaux secondaire et collégial, qui ont obtenu un emploi à la suite de leur graduation.

- En 2004, le taux d'emploi, selon le sexe, des jeunes diplômés du secondaire (professionnel) est plutôt comparable, alors que le taux d'emploi des femmes diplômées du collégial (formation technique) est de plus de 15 points de pourcentage supérieur à celui des hommes.
- Entre 1999 et 2004, le taux d'emploi des femmes titulaires d'un diplôme d'études professionnelles du secondaire passe de 72,2 % à 76,2 % et devance celui des hommes (75,6 % en 2004).
- De 1999 à 2004, le taux d'emploi des hommes titulaires d'un diplôme d'études collégiales de la formation technique diminue de près de 10 points de pourcentage, passant de 68,0 % à 58,3 %. Chez les femmes, ce taux se situe à 73,6 % en 2004, en baisse de 2,9 points.
- En 2004, le taux d'emploi des femmes titulaires d'un diplôme d'études collégiales de la formation technique demeure supérieur à celui des hommes, et ce dans toutes les régions du Québec.

Graphique 6.3a
Taux d'emploi des sortants diplômés du secondaire professionnel, sexe féminin, selon les régions administratives, 1999 et 2004
(en pourcentage, par ordre décroissant)

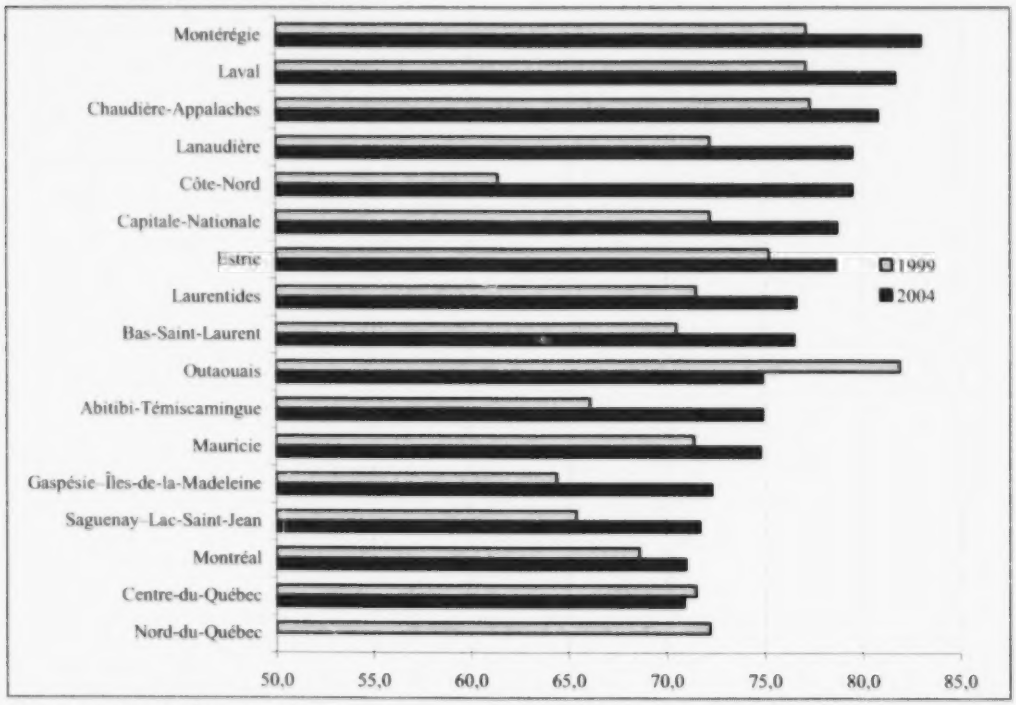

Sources : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

[1] Sont considérées « en emploi » les personnes visées par l'enquête et qui ont déclaré travailler à leur compte ou pour autrui, sans étudier à plein temps. Cette enquête est réalisée l'année suivant l'année de la promotion des diplômés. Ainsi, les taux d'emploi en 1999 et 2004 sont calculés à partir des promotions 1997-1998 et 2002-2003.

Graphique 6.3b

Taux d'emploi des sortants diplômés du collégial (formation technique), sexe masculin, selon les blocs régionaux, 1999 et 2004

(en pourcentage)

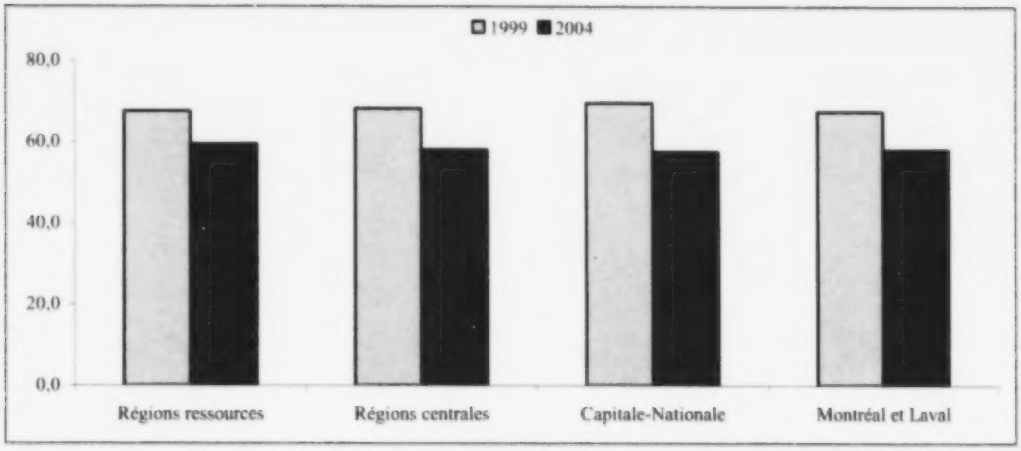

Sources : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 6.3

Taux d'emploi des sortants diplômés, selon le sexe, 1999 et 2004

Régions administratives	Secondaire (DEP)[1]				Collégial (DEC)[1]			
	1999		2004		1999		2004	
	H	F	H	F	H	F	H	F
	En %							
01 Bas-Saint-Laurent	69,4	70,5	70,2	76,5	62,1	73,3	62,8	74,7
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	65,1	65,4	72,0	71,7	71,4	72,9	56,5	72,7
03 Capitale-Nationale	76,7	72,2	76,4	78,7	69,6	77,1	57,6	71,5
04 Mauricie	77,4	71,4	70,3	74,8	69,6	74,2	63,3	78,2
05 Estrie	80,8	75,2	73,5	78,6	63,5	77,9	65,3	78,9
06 Montréal	77,9	68,6	75,4	71,0	67,4	75,7	57,0	72,3
07 Outaouais	73,4	81,9	78,8	74,9	57,3	75,8	63,4	68,7
08 Abitibi-Témiscamingue	64,2	66,1	68,0	74,9	62,3	63,4	52,4	55,9
09 Côte-Nord	59,3	61,4	69,6	79,5	57,9	76,5	61,4	81,7
10 Nord-du-Québec	77,6	72,2	68,2	...	...	...	...	...
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	63,9	64,4	63,2	72,3	69,8	71,3	51,1	82,2
12 Chaudière-Appalaches	83,1	77,3	81,2	80,8	74,4	78,8	60,6	75,4
13 Laval	73,1	77,1	75,8	81,7	68,3	79,4	69,5	75,9
14 Lanaudière	82,7	72,2	78,6	79,5	59,3	70,7	61,9	72,8
15 Laurentides	80,8	71,5	75,1	76,6	67,6	81,9	53,1	78,2
16 Montérégie	81,8	77,1	81,7	83,0	71,6	83,2	55,6	74,0
17 Centre-du-Québec	82,8	71,5	72,0	70,9	66,3	84,2	57,4	77,2
Ensemble du Québec	**76,4**	**72,2**	**75,6**	**76,2**	**68,0**	**76,5**	**58,3**	**73,6**
Régions ressources	68,1	67,4	70,1	74,0	67,6	72,9	59,4	74,4
Régions centrales	81,2	75,8	78,2	79,1	68,2	79,8	58,1	75,3
Capitale-Nationale	76,7	72,2	76,4	78,7	69,6	77,1	57,6	71,5
Montréal et Laval	76,9	70,1	75,5	72,8	67,5	76,0	58,1	72,5

1. DEP : Diplôme d'études professionnelles au secondaire; DEC : Diplôme d'études collégiales de la formation technique.

Sources : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

6.4 Niveau de scolarité des travailleurs

Au Québec, la proportion de travailleurs possédant au moins un diplôme d'études secondaires passe de 77,0 % en 1995 à 85,3 % en 2005, ce qui représente une amélioration sensible de la scolarisation chez les travailleurs de 15 ans et plus au cours de la dernière décennie.

- En 2005, la proportion de travailleurs ayant un diplôme d'études secondaires est en baisse de 1,1 point de pourcentage par rapport à 1995 et se situe à 16,4 % pour l'ensemble du Québec. À l'inverse, la proportion de travailleurs ayant une formation postsecondaire (incluant des études partielles) est en hausse de 5,8 points de pourcentage et atteint 47,4 %, tandis que celle des diplômés universitaires augmente de 3,7 points et se situe à 21,5 %.

- En 2005, la proportion la plus élevée de travailleurs possédant au minimum un diplôme d'études secondaires se trouve dans la région de la Capitale-Nationale (90,7 %), suivie de Montréal (89,1 %). De plus, Montréal affiche la plus forte proportion de travailleurs universitaires (33,3 %).

- Un écart dans le niveau de scolarité (tous diplômes confondus) subsiste entre les régions ressources et l'ensemble du Québec, celui-ci ayant augmenté au cours de la dernière décennie, passant de 2,8 à 3,8 points de pourcentage.

Graphique 6.4a
Répartition de l'emploi, selon le niveau de scolarité des travailleurs, selon les régions administratives, 2005
(en pourcentage du nombre total d'emplois, par ordre décroissant)

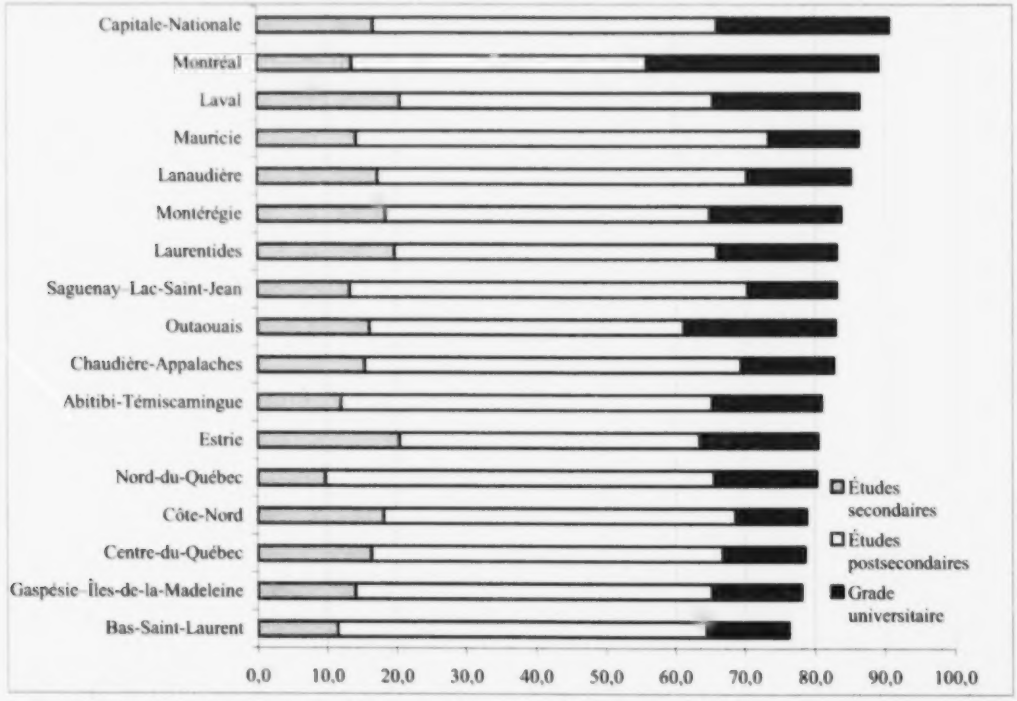

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 6.4b

Répartition de l'emploi, selon le niveau de scolarité des travailleurs, selon les blocs régionaux, 2005

(en pourcentage du nombre total d'emplois)

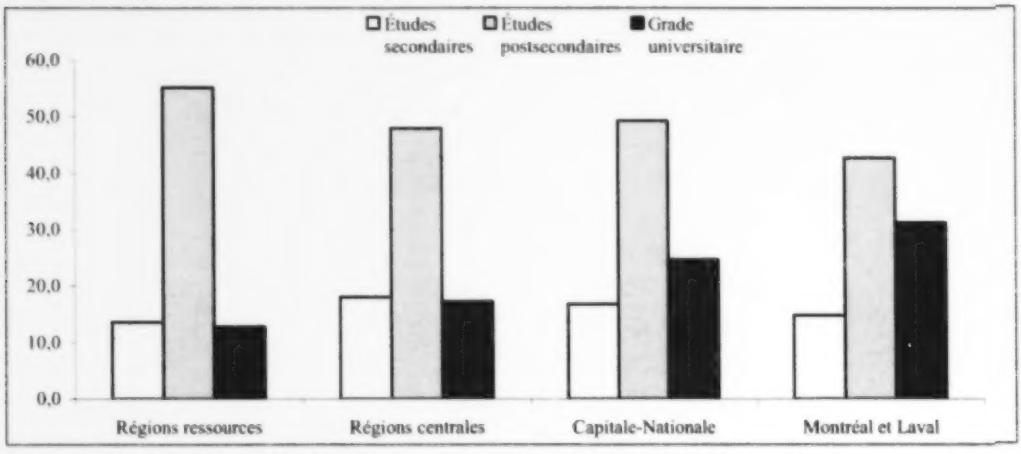

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 6.4

Emploi, selon le niveau de scolarité, travailleurs de 15 ans et plus détenant un diplôme d'études secondaires et plus, 1995 et 2005

Régions administratives	Études secondaires		Études postsecondaires[1]		Grade universitaire[2]		Total	
	1995	2005	1995	2005	1995	2005	1995	2005
	En % du nombre total d'emplois							
01 Bas-Saint-Laurent	15,2	11,5	43,7	53,0	12,5	11,8	71,4	76,3
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	16,3	13,4	47,2	57,1	12,6	12,7	76,1	83,1
03 Capitale-Nationale	18,5	16,7	44,5	49,3	19,1	24,7	82,1	90,7
04 Mauricie	17,4	14,3	48,4	59,2	14,3	12,8	80,2	86,3
05 Estrie	19,8	20,5	38,6	43,0	14,9	17,0	73,2	80,5
06 Montréal	16,0	13,6	38,4	42,3	26,9	33,3	81,3	89,1
07 Outaouais	16,8	16,2	42,1	45,1	20,7	21,8	79,7	83,0
08 Abitibi-Témiscamingue	12,9	12,1	47,2	53,3	10,4	15,6	70,6	81,0
09 Côte-Nord	16,8	18,2	44,9	50,5	10,7	10,1	72,3	78,9
10 Nord-du-Québec	14,1	9,8 E	36,9	55,7	11,4	14,8 E	62,4	80,3
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	15,0	14,1	44,4	51,2	10,9	12,9	70,3	78,1
12 Chaudière-Appalaches	17,2	15,5	39,1	54,0	13,5	13,2	69,8	82,7
13 Laval	14,7	20,6	47,2	44,9	17,1	21,0	79,0	86,4
14 Lanaudière	16,8	17,3	43,1	53,0	11,4	14,9	71,3	85,2
15 Laurentides	20,4	19,8	44,0	46,2	11,8	17,1	76,2	83,1
16 Montérégie	20,0	18,5	40,2	46,4	16,2	18,9	76,4	83,8
17 Centre-du-Québec	18,2	16,4	39,1	50,4	10,7	11,8	68,1	78,6
Ensemble du Québec	**17,5**	**16,4**	**41,6**	**47,4**	**17,8**	**21,5**	**77,0**	**85,3**
Régions ressources	15,8	13,5	46,1	55,2	12,4	12,7	74,2	81,5
Régions centrales	18,9	18,0	40,9	47,9	14,7	17,2	74,5	83,1
Capitale-Nationale	18,5	16,7	44,5	49,3	19,1	24,7	82,1	90,7
Montréal et Laval	15,8	14,8	39,9	42,7	25,2	31,2	80,9	88,7

1. Incluent les études postsecondaires partielles.
2. Inclut le baccalauréat et le diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat.

En raison de l'échantillonnage, les données pour la Côte-Nord et le Nord-du-Québec doivent être interprétées avec prudence.

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

6.5 Niveau de scolarité des personnes à la recherche d'un emploi

Au Québec, la proportion de personnes à la recherche d'un emploi et possédant au moins un diplôme d'études secondaires passe de 62,8 % en 1995 à 72,6 % en 2005. Cette tendance témoigne d'une meilleure qualification de la population active à la recherche d'un emploi et âgée de 15 ans et plus au cours de la dernière décennie. Avec ce bassin de main-d'œuvre disponible plus scolarisée, le Québec procure un avantage aux entreprises au chapitre de la relève de travailleurs qualifiés.

- En 2005, la proportion de personnes à la recherche d'un emploi ayant un diplôme d'études secondaires est en baisse de 3,0 points de pourcentage par rapport à 1995, et se situe à 15,2 % pour l'ensemble du Québec. À l'inverse, la proportion de personnes disponibles ayant une formation postsecondaire (incluant des études partielles) est en hausse de 5,9 points de pourcentage et atteint 41,7 %, tandis que celle des diplômés universitaires augmente de 6,9 points et se situe à 15,7 %.
- En 2005, la proportion la plus élevée de personnes à la recherche d'un emploi possédant au minimum un diplôme d'études secondaires se trouve dans la région de Montréal (82,2 %), suivie de la Capitale-Nationale (79,4 %). De plus, ces deux mêmes régions affichent la plus forte proportion de main-d'œuvre disponible inoccupée universitaire (27,2 % et 27,1 % respectivement).
- L'écart dans le niveau de scolarité (tous diplômes confondus) s'agrandit entre les régions ressources et l'ensemble du Québec, celui-ci passant, au cours de la dernière décennie, de 5,1 à 8,0 points de pourcentage.

Graphique 6.5a
Répartition des personnes à la recherche d'un emploi, selon le niveau de scolarité, selon les régions administratives, 2005
(en pourcentage du nombre total de personnes à la recherche d'un emploi, par ordre décroissant)

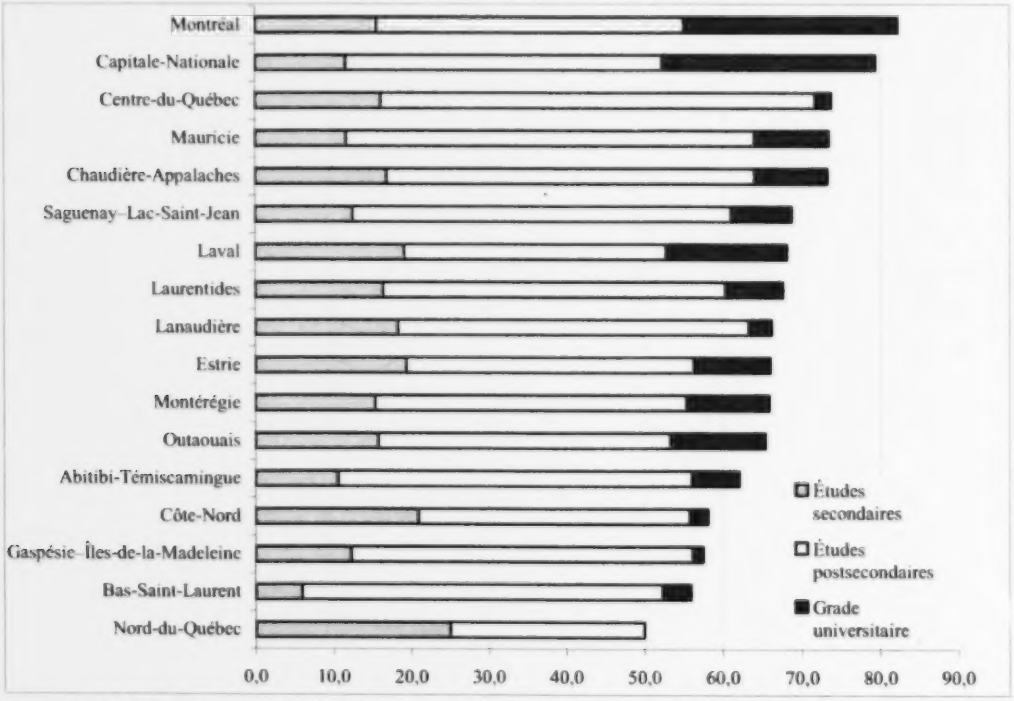

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 6.5b

Répartition des personnes à la recherche d'un emploi, selon le niveau de scolarité, selon les blocs régionaux, 2005

(en pourcentage du nombre total de personnes à la recherche d'un emploi)

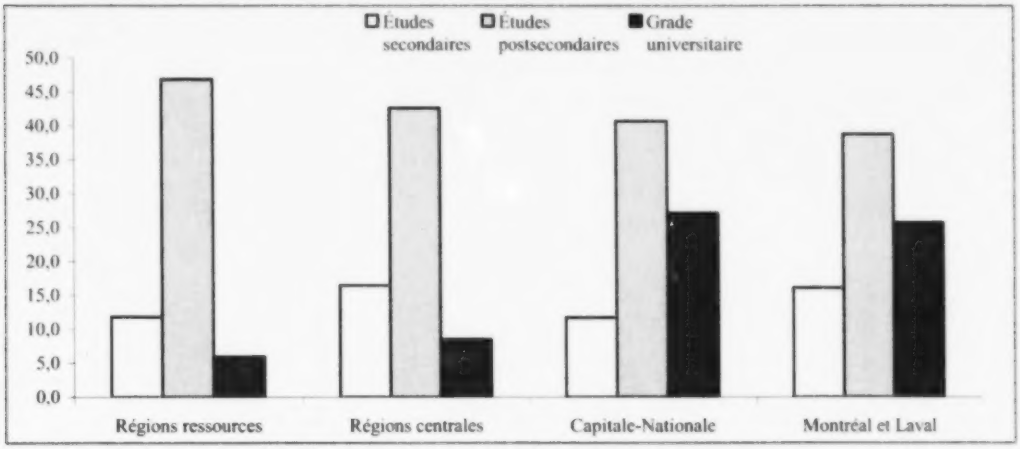

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 6.5

Personnes à la recherche d'un emploi, selon le niveau de scolarité, âgées de 15 ans et plus, détenant un diplôme d'études secondaires et plus, 1995 et 2005

Régions administratives	Études secondaires		Études postsecondaires[1]		Grade universitaire[2]		Total	
	1995	2005	1995	2005	1995	2005	1995	2005
	En % du nombre total de personnes à la recherche d'un emploi							
01 Bas-Saint-Laurent	13,5	6,0 E	41,3	46,4	1,6 E	3,6 E	56,3	56,0
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	18,4	12,5	43,7	48,6	4,2 E	7,6 E	66,3	68,8
03 Capitale-Nationale	15,1	11,7	42,7	40,7	10,3	27,1	68,1	79,4
04 Mauricie	12,5	11,7	44,4	52,3	7,6 E	9,4 E	64,6	73,4
05 Estrie	17,1	19,4	30,8	36,9	8,9 E	9,7 E	56,8	66,0
06 Montréal	20,4	15,6	35,6	39,4	14,0	27,2	70,1	82,2
07 Outaouais	16,0	15,8	34,3	37,6	9,1	12,0	59,4	65,4
08 Abitibi-Témiscamingue	11,8 E	10,6 E	34,1	45,5	4,7 E	6,1 E	50,6	62,1
09 Côte-Nord	15,5 E	20,9 E	25,4	34,9	2,8 E	2,3 E	43,7	58,1
10 Nord-du-Québec	11,1 E	25,0 E	33,3 E	25,0 E	11,1 E	...	55,6	50,0
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	15,0 E	12,3 E	28,8	43,8	3,8 E	1,4 E	47,5	57,5
12 Chaudière-Appalaches	23,7	16,9	33,1	47,2	7,2 E	9,2 E	64,0	73,2
13 Laval	20,4	19,1	36,5	33,8	7,2 E	15,3	64,1	68,2
14 Lanaudière	17,3	18,3	33,0	45,1	4,2 E	2,8 E	54,5	66,2
15 Laurentides	16,5	16,4	33,5	44,0	3,2 E	7,2	53,2	67,6
16 Montérégie	19,8	15,4	33,4	40,0	7,8	10,5	61,0	65,9
17 Centre-du-Québec	15,1 E	16,2	31,4	55,6	2,3 E	2,0 E	48,8	73,7
Ensemble du Québec	**18,2**	**15,2**	**35,8**	**41,7**	**8,8**	**15,7**	**62,8**	**72,6**
Régions ressources	14,8	11,8	38,6	46,9	4,4	5,9	57,7	64,6
Régions centrales	18,4	16,4	33,1	42,6	6,6	8,5	58,1	67,5
Capitale-Nationale	15,1	11,7	42,7	40,7	10,3	27,1	68,1	79,4
Montréal et Laval	20,4	16,0	35,7	38,7	13,1	25,7	69,3	80,5

1. Incluent les études postsecondaires partielles.
2. Inclut le baccalauréat et le diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat.

En raison de l'échantillonnage, les données pour la Côte-Nord et le Nord-du-Québec doivent être interprétées avec prudence.

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

CHAPITRE 7 — CONDITIONS DE VIE

Le niveau de vie d'une population reflète directement la richesse d'une région et demeure un indice majeur de bien-être économique des gens. Ainsi, plus une population augmente son niveau de vie et son niveau de développement, plus cette population acquiert de l'autonomie et une plus grande marge de manœuvre quant à son développement.

Afin d'assurer des conditions de vie adéquates, la population des régions doit aussi avoir accès efficacement à des services publics de qualité, notamment en santé et en services sociaux. Enfin, la qualité de vie des citoyens des régions n'est pas uniquement mesurable par le niveau de vie, la prestation de services publics et le niveau d'activité économique, mais également par des manifestations culturelles et un environnement sécuritaire.

Parmi le très large éventail d'indicateurs qui permettent de mesurer les conditions de vie, voici ceux retenus pour les fins de comparaison régionale :

- le revenu personnel disponible;
- l'indice de développement économique;
- le rapport de dépendance économique;
- le logement;
- le taux de mortalité;
- le taux de suicide;
- le nombre de médecins;
- le personnel soignant;
- la culture;
- la criminalité.

7.1 Revenu personnel disponible

Le revenu personnel disponible par habitant est l'un des principaux indicateurs généralement utilisés pour comparer le niveau de vie des populations.

- En 2004, le revenu personnel disponible par habitant se situe, selon les régions, entre 64,9 % (14 044 $) et 102,2 % (22 127 $) de la moyenne du Québec (21 649 $). Les régions de Laval, de la Montérégie et de Montréal figurent en tête de peloton. À l'inverse, les régions du Nord-du-Québec, de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et de l'Abitibi-Témiscamingue ferment la marche.

- De 1995 à 2004, cinq régions affichent une progression de leur revenu personnel disponible par habitant supérieure ou égale à celle enregistrée pour l'ensemble du Québec (3,2 %). La Montérégie se classe au premier rang (3,4 %), suivie des régions du Bas-Saint-Laurent, des Laurentides et de la Chaudière-Appalaches qui présentent des taux de croissance équivalents (3,3 %).

- Toujours de 1995 à 2004, seules les régions centrales (3,2 %) connaissent une progression de leur revenu personnel disponible par habitant comparable à celle de l'ensemble du Québec.

Graphique 7.1a
Variation[1] du revenu personnel disponible par habitant, selon les régions administratives, 1995-2004[2]
(en pourcentage, par ordre décroissant)

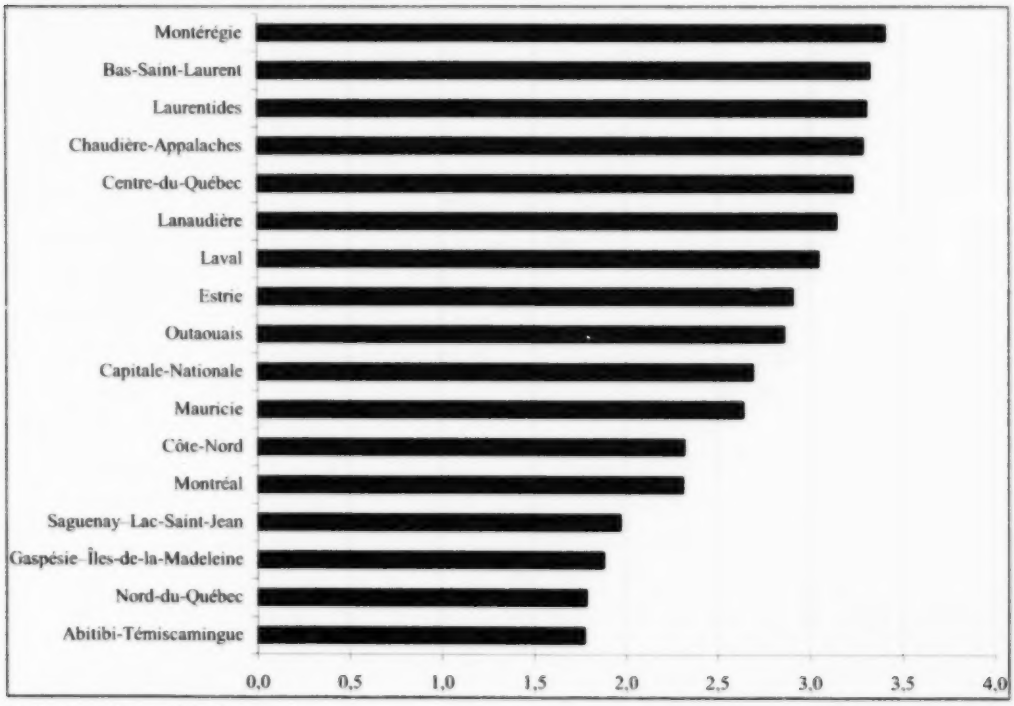

1. Taux de croissance annuel composé.
2. Estimations.
Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 7.1b

Revenu personnel disponible par habitant, selon les blocs régionaux, 1995 et 2004[1]

(en dollars)

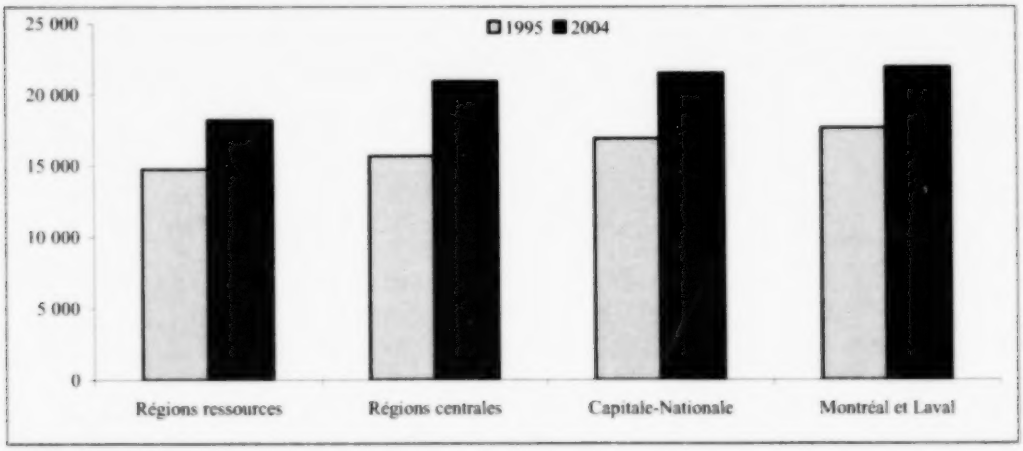

1. Estimations.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 7.1

Revenu personnel disponible par habitant, 1995 et 2004[1]

Régions administratives	Revenu personnel disponible par habitant		Variation[2]	Indice	
	1995	2004	1995-2004	1995	2004
	En $		En %	(Québec=100)	
01 Bas-Saint-Laurent	13 667	18 346	3,3	83,9	84,7
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	15 740	18 760	2,0	96,6	86,7
03 Capitale-Nationale	16 930	21 501	2,7	103,9	99,3
04 Mauricie	14 821	18 739	2,6	91,0	86,6
05 Estrie	15 295	19 795	2,9	93,9	91,4
06 Montréal	17 819	21 888	2,3	109,4	101,1
07 Outaouais	15 557	20 053	2,9	95,5	92,6
08 Abitibi-Témiscamingue	15 463	18 111	1,8	94,9	83,7
09 Côte-Nord	16 149	19 849	2,3	99,1	91,7
10 Nord-du-Québec	11 980	14 044	1,8	73,5	64,9
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	12 906	15 256	1,9	79,2	70,5
12 Chaudière-Appalaches	15 160	20 284	3,3	93,0	93,7
13 Laval	16 892	22 127	3,0	103,7	102,2
14 Lanaudière	15 398	20 345	3,1	94,5	94,0
15 Laurentides	15 654	20 979	3,3	96,1	96,9
16 Montérégie	16 324	22 068	3,4	100,2	101,9
17 Centre-du-Québec	14 448	19 237	3,2	88,7	88,9
Ensemble du Québec	**16 294**	**21 649**	**3,2**	**100,0**	**100,0**
Régions ressources	14 780	18 220	2,4	90,7	84,2
Régions centrales	15 708	20 945	3,2	96,4	96,7
Capitale-Nationale	16 930	21 501	2,7	103,9	99,3
Montréal et Laval	17 674	21 927	2,4	108,5	101,3

1. Estimations.

2. Taux de croissance annuel composé.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

7.2 *Indice de développement économique*

Afin de mesurer le niveau de développement économique des régions, un indice a été établi à partir de six indicateurs[1] répartis selon les quatre thèmes suivants : le profil démographique, le marché du travail, le revenu et la scolarité.

- En 2004, les écarts de développement sont importants : Montréal (+3,9 % d'écart par rapport à la moyenne québécoise) se situe au premier rang, alors que la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (-20,6 %) occupe le dernier rang. De plus, seulement six régions présentent un indice supérieur à la moyenne québécoise.

- En 2004, les régions ressources affichent un indice de développement bien en deçà de l'indice québécois (90,9 %) alors que les régions centrales bénéficient d'un indice comparable à la moyenne. La Capitale-Nationale (103,7) ainsi que Montréal et Laval (103,1) inscrivent les indices les plus élevés.

- De 1995 à 2004, seules les régions ressources affichent une évolution à la baisse de leur indice de développement économique. Ainsi, les disparités au niveau du développement économique se sont amplifiées entre les régions ressources et le reste du Québec.

Graphique 7.2a
Indice de développement économique, selon les régions administratives, 1995 et 2004[1]
(Québec=100, par ordre décroissant)

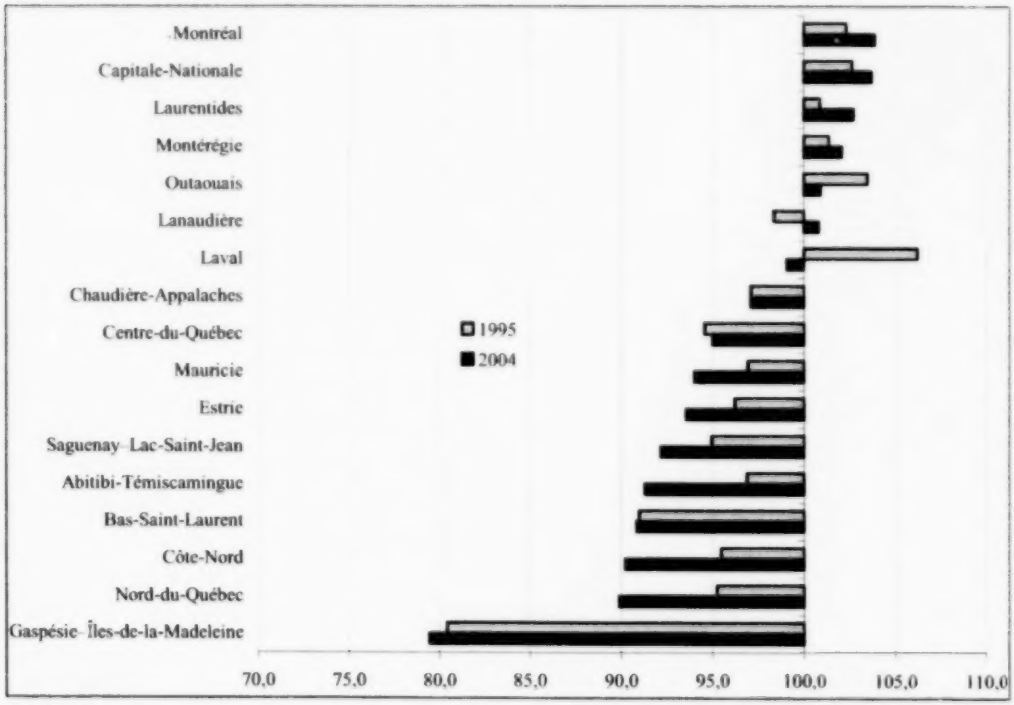

1. Estimations.
Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

[1] Les six indicateurs sont l'évolution annuelle de la population, la proportion de la population en âge de travailler (15 ans et plus), le taux d'emploi de la population âgée de 15 ans et plus, le revenu d'emploi par habitant, la proportion du revenu personnel qui provient des transferts gouvernementaux et la proportion de la population active de 15 ans et plus possédant une scolarité postsecondaire.

Graphique 7.2b

Indice de développement économique, selon les blocs régionaux, 1995 et 2004[1]

(Québec=100)

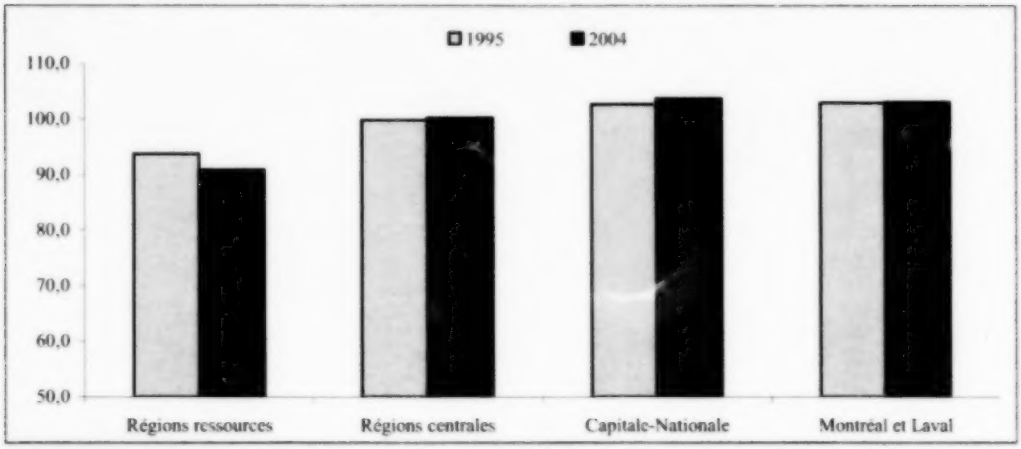

1. Estimations.

Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 7.2

Indice de développement économique[1], 1995, 1999 et 2004[2]

Régions administratives	Indice			Écart		
	1995	1999	2004	1995-1999	1999-2004	1995-2004
	(Québec=100)			En point d'indice		
01 Bas-Saint-Laurent	91,0	91,4	90,8	0,5	-0,6	-0,1
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	95,0	95,0	92,2	0,1	-2,8	-2,8
03 Capitale-Nationale	102,7	100,8	103,7	-1,9	2,9	1,1
04 Mauricie	96,9	93,8	94,0	-3,1	0,2	-2,9
05 Estrie	96,2	97,0	93,5	0,8	-3,5	-2,7
06 Montréal	102,3	103,5	103,9	1,2	0,4	1,5
07 Outaouais	103,5	101,4	100,9	-2,0	-0,5	-2,6
08 Abitibi-Témiscamingue	96,9	93,1	91,3	-3,8	-1,8	-5,6
09 Côte-Nord	95,5	94,8	90,2	-0,7	-4,5	-5,2
10 Nord-du-Québec	95,3	85,6	89,9	-9,7	4,3	-5,4
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	80,4	78,2	79,4	-2,3	1,3	-1,0
12 Chaudière-Appalaches	97,1	97,7	97,1	0,6	-0,6	0,0
13 Laval	106,2	102,5	99,1	-3,7	-3,4	-7,1
14 Lanaudière	98,4	100,1	100,8	1,7	0,7	2,4
15 Laurentides	100,9	100,7	102,7	-0,2	2,0	1,8
16 Montérégie	101,4	102,9	102,1	1,6	-0,9	0,7
17 Centre-du-Québec	94,6	93,5	95,0	-1,1	1,6	0,4
Ensemble du Québec	**100,0**	**100,0**	**100,0**	...	...	...
Régions ressources	93,7	92,0	90,9	-1,8	-1,1	-2,8
Régions centrales	99,8	100,5	100,2	0,6	-0,3	0,4
Capitale-Nationale	102,7	100,8	103,7	-1,9	2,9	1,1
Montréal et Laval	102,9	103,3	103,1	0,4	-0,2	0,2

1. Cet indice est compilé par le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. Il mesure le niveau de développement économique des régions selon les thèmes suivants : démographie, marché du travail, revenu et scolarité.
2. Estimations.

Les calculs d'écart peuvent s'éloigner de la différence des indices, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

7.3 Rapport de dépendance économique

Le rapport de dépendance économique permet de mesurer l'importance des transferts gouvernementaux pour une région par tranche de 100 $ du revenu total d'emploi. Un rapport de dépendance économique supérieur à la moyenne signifie pour une région que les revenus de sa population dépendent davantage des paiements de transfert gouvernementaux.

- En 2003, sept régions sur 17 se situent sous la moyenne québécoise, dont quatre proviennent des régions centrales. Parmi celles-ci, l'Outaouais enregistre le plus faible rapport de dépendance économique (15,57 $ par tranche de 100 $ du revenu). À l'inverse, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine affiche la plus forte dépendance aux transferts gouvernementaux (47,54 $).

- Les régions ressources connaissent une hausse importante de leur indice de dépendance économique entre 1993 et 2003, passant de 129,6 à 140,5, et ce même si le rapport de dépendance économique diminue dans toutes ces régions.

- De 1993 à 2003, tous les blocs régionaux observent une diminution de leur rapport de dépendance économique. Toutefois, par rapport au Québec, les régions ressources et les régions centrales observent une détérioration de leur indice de dépendance économique.

Graphique 7.3a
Indice de dépendance économique[1], selon les régions administratives, 1993 et 2003
(Québec=100, par ordre décroissant)

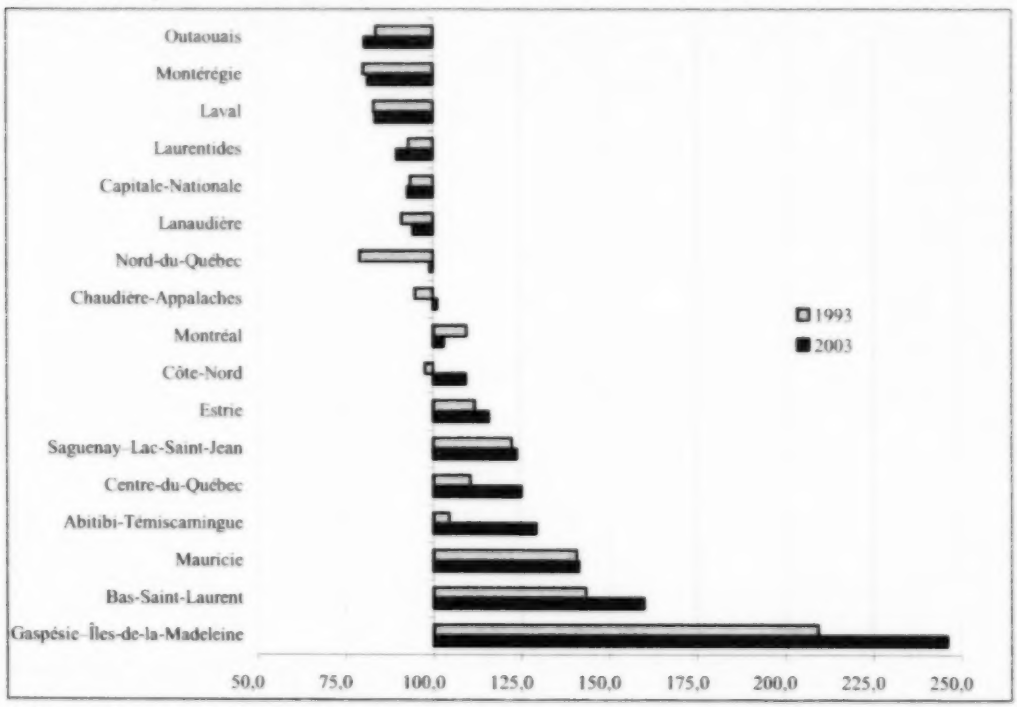

1. Correspond au rapport de dépendance économique (RDE) d'une région, exprimé en pourcentage du RDE de l'ensemble du Québec. Un indice supérieur à 100 signifie que le RDE de la région est supérieur au RDE de l'ensemble du Québec.
Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 7.3b

Rapport de dépendance économique[1], selon les blocs régionaux, 1993 et 2003

(en dollars)

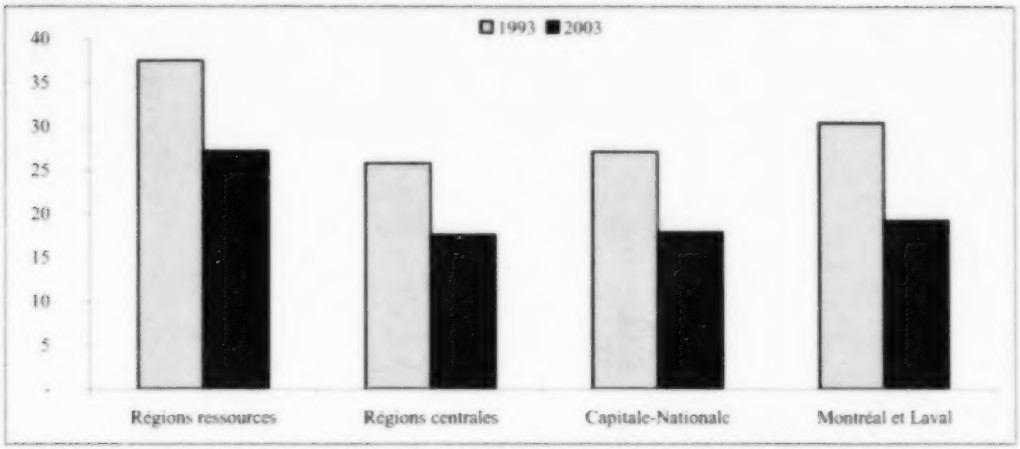

1. Représente le rapport des paiements de transfert gouvernementaux par tranche de 100 $ du revenu total d'emploi.

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 7.3

Rapport de dépendance économique, 1993, 1998 et 2003

Régions administratives	Rapport de dépendance économique[1]			Indice[2]		
	1993	1998	2003	1993	1998	2003
	En $			(Québec=100)		
01 Bas-Saint-Laurent	41,56	34,47	30,90	143,4	160,3	159,9
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	35,45	25,34	23,92	122,3	117,9	123,8
03 Capitale-Nationale	27,08	20,71	17,90	93,5	96,4	92,6
04 Mauricie	40,81	30,86	27,33	140,8	143,6	141,4
05 Estrie	32,44	24,77	22,39	111,9	115,2	115,9
06 Montréal	31,75	22,53	19,91	109,6	104,8	103,0
07 Outaouais	24,29	19,09	15,57	83,8	88,8	80,6
08 Abitibi-Témiscamingue	30,30	25,50	25,00	104,6	118,6	129,4
09 Côte-Nord	28,28	21,88	21,13	97,6	101,8	109,4
10 Nord-du-Québec	22,96	24,20	19,13	79,2	112,6	99,0
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	60,65	50,68	47,54	209,3	235,8	246,0
12 Chaudière-Appalaches	27,46	21,83	19,56	94,8	101,6	101,2
13 Laval	24,09	17,06	16,14	83,1	79,3	83,6
14 Lanaudière	26,34	19,78	18,18	90,9	92,0	94,1
15 Laurentides	26,94	19,23	17,32	93,0	89,4	89,7
16 Montérégie	23,24	16,76	15,74	80,2	78,0	81,5
17 Centre-du-Québec	32,04	26,27	24,18	110,6	122,2	125,1
Ensemble du Québec	**28,98**	**21,50**	**19,32**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Régions ressources	37,57	29,38	27,15	129,6	136,7	140,5
Régions centrales	25,79	19,31	17,56	89,0	89,8	90,9
Capitale-Nationale	27,08	20,71	17,90	93,5	96,4	92,6
Montréal et Laval	30,45	21,58	19,24	105,1	100,4	99,6

1. Représente le rapport des paiements de transfert gouvernementaux par tranche de 100 $ du revenu total d'emploi.
2. Correspond au rapport de dépendance économique (RDE) d'une région, exprimé en pourcentage du RDE de l'ensemble du Québec. Un indice supérieur à 100 signifie que le RDE de la région est supérieur au RDE de l'ensemble du Québec.

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

7.4 Logement

Le logement est un des besoins essentiels. Deux indicateurs en lien avec le logement servent à mesurer la qualité de vie de la population : l'accession à la propriété et la proportion des revenus consacrés au logement.

- Au Québec, entre 1996 et 2001, la proportion de ménages propriétaires augmente de 55,5 % à 58,0 %. En 2001, plus de 66 % des ménages des régions ressources et des régions centrales sont propriétaires de leur logement et, à l'opposé, seulement 40,1 % des ménages de Montréal et Laval sont propriétaires.

- Dans le même intervalle, la proportion des ménages consacrant 30 % et plus de leur revenu aux dépenses de logement passe de 13,4 % à 14,1 % chez les propriétaires, et de 26,6 % à 35,9 % chez les locataires. En 2001, ce seuil est plus élevé chez les ménages de Montréal et Laval, comparativement à ceux des régions ressources. Généralement, les ménages qui déboursent une faible part de leur revenu pour se loger peuvent consacrer plus de ressources financières à d'autres activités, améliorant ainsi leur condition de vie.

Graphique 7.4a
Proportion de ménages locataires consacrant 30 % et plus de leur revenu aux dépenses de logement, selon les régions administratives, 1996 et 2001
(en pourcentage, par ordre croissant)

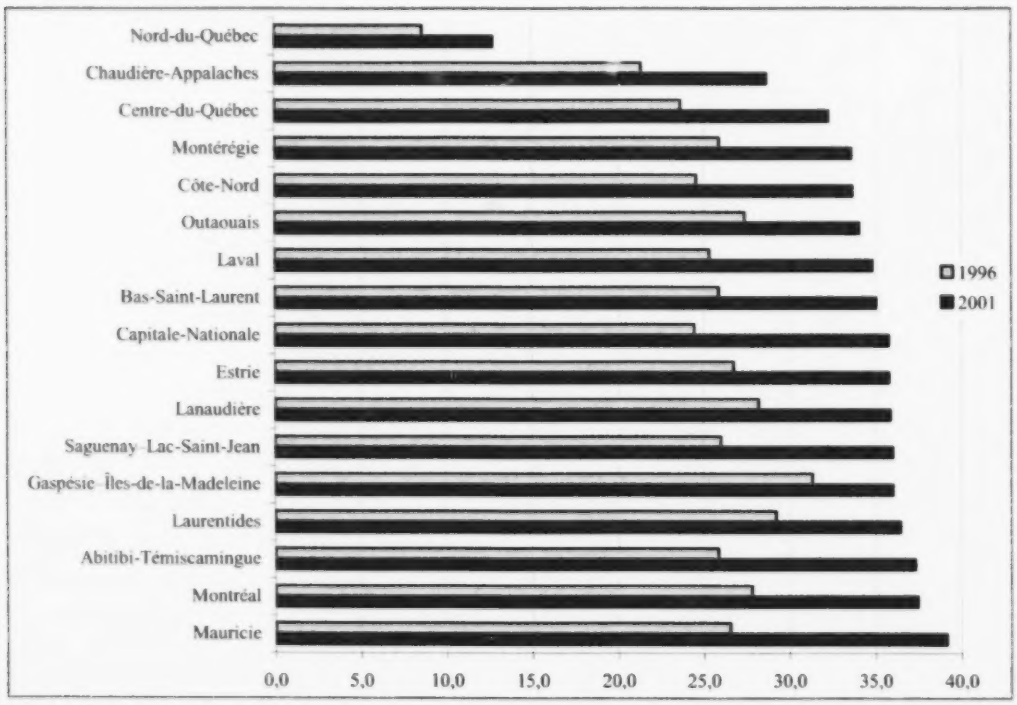

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 7.4b

Proportion de ménages propriétaires, selon les blocs régionaux, 1996 et 2001
(en pourcentage)

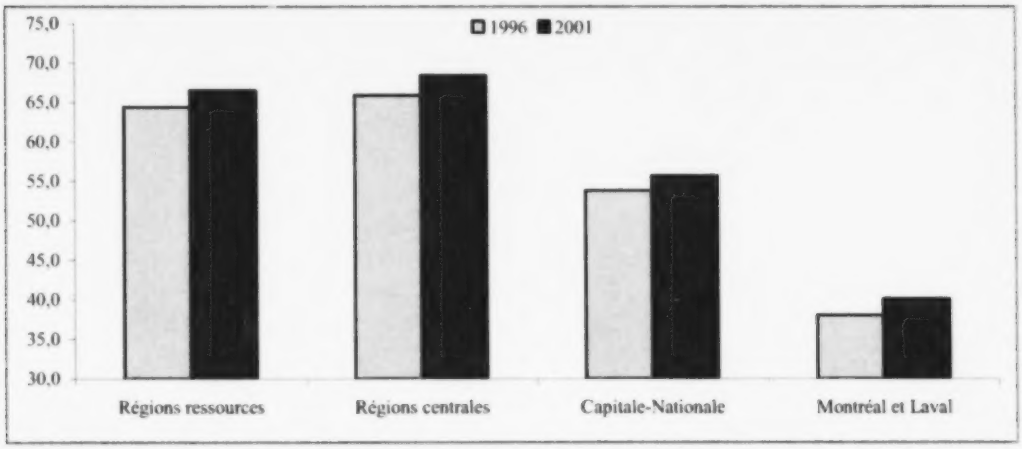

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 7.4

Proportion de ménages propriétaires de leur logement et proportion de ménages consacrant 30 % et plus de leur revenu aux dépenses de logement, 1996 et 2001

Régions administratives	Proportion de ménages propriétaires		Proportion consacrant 30 % et plus du revenu aux dépenses de logement			
			Propriétaires		Locataires	
	1996	2001	1996	2001	1996	2001
	En %		En %		En %	
01 Bas-Saint-Laurent	69,5	69,4	10,5	12,5	25,9	35,1
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	64,6	66,2	11,1	12,2	26,0	36,0
03 Capitale-Nationale	53,8	55,7	11,2	12,2	24,5	35,8
04 Mauricie	58,9	61,5	11,1	13,1	26,6	39,1
05 Estrie	59,1	60,8	11,7	13,2	26,8	35,8
06 Montréal	33,5	35,8	18,8	19,8	27,8	37,5
07 Outaouais	63,2	65,2	12,2	13,0	27,4	34,1
08 Abitibi-Témiscamingue	62,4	66,1	10,3	13,3	25,9	37,3
09 Côte-Nord	65,2	71,3	8,4	11,7	24,6	33,7
10 Nord-du-Québec	43,0	49,4	9,6	11,6	8,6	12,7
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	76,6	76,0	10,2	13,0	31,4	36,0
12 Chaudière-Appalaches	73,5	72,8	10,0	11,0	21,4	28,7
13 Laval	68,3	66,4	16,9	15,4	25,3	34,8
14 Lanaudière	74,7	74,8	14,6	14,4	28,2	35,9
15 Laurentides	60,0	70,0	14,6	14,2	29,2	36,5
16 Montérégie	65,3	67,4	13,0	12,4	25,9	33,6
17 Centre-du-Québec	66,6	67,2	10,3	12,5	23,7	32,3
Ensemble du Québec	**55,5**	**58,0**	**13,4**	**14,1**	**26,6**	**35,9**
Régions ressources	64,4	66,5	10,5	12,6	25,5	36,1
Régions centrales	65,9	68,4	12,7	12,9	26,2	33,9
Capitale-Nationale	53,8	55,7	11,2	12,2	24,5	35,8
Montréal et Laval	38,0	40,1	18,3	18,8	27,6	37,3

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

7.5 Taux de mortalité

- Le taux de mortalité régresse de façon significative au Québec. En dix ans, le taux ajusté de mortalité générale baisse de près de 13 %, pour se situer à 719 pour 100 000 personnes, au cours de la période 1995-1999. Malgré cette amélioration, les principales causes de la mortalité sont les mêmes depuis plusieurs années. Les maladies de l'appareil circulatoire sont responsables de près de 35 % des causes de décès contre 30 % dans le cas de tumeurs.

- Le taux ajusté de mortalité générale est significativement plus élevé au Saguenay–Lac-Saint-Jean, en Outaouais, en Abitibi-Témiscamingue, sur la Côte-Nord, dans Lanaudière et dans les Laurentides, alors qu'il est significativement inférieur dans les régions de l'Estrie, de Montréal, de la Chaudière-Appalaches et de Laval.

- Le taux ajusté de mortalité due aux maladies de l'appareil circulatoire chute de 27,9 % entre 1985-1989 et 1995-1999, une diminution très appréciable. Le taux ajusté de mortalité causée par les tumeurs connaît une baisse beaucoup moindre, soit 3,8 %, due notamment à des hausses en Abitibi-Témiscamingue (3,5 %) et en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (5,6 %).

Graphique 7.5a
Taux de mortalité générale et celui des deux principales causes, selon les régions administratives[1], 1995-1999
(en nombre, pour 100 000 personnes, par ordre croissant)

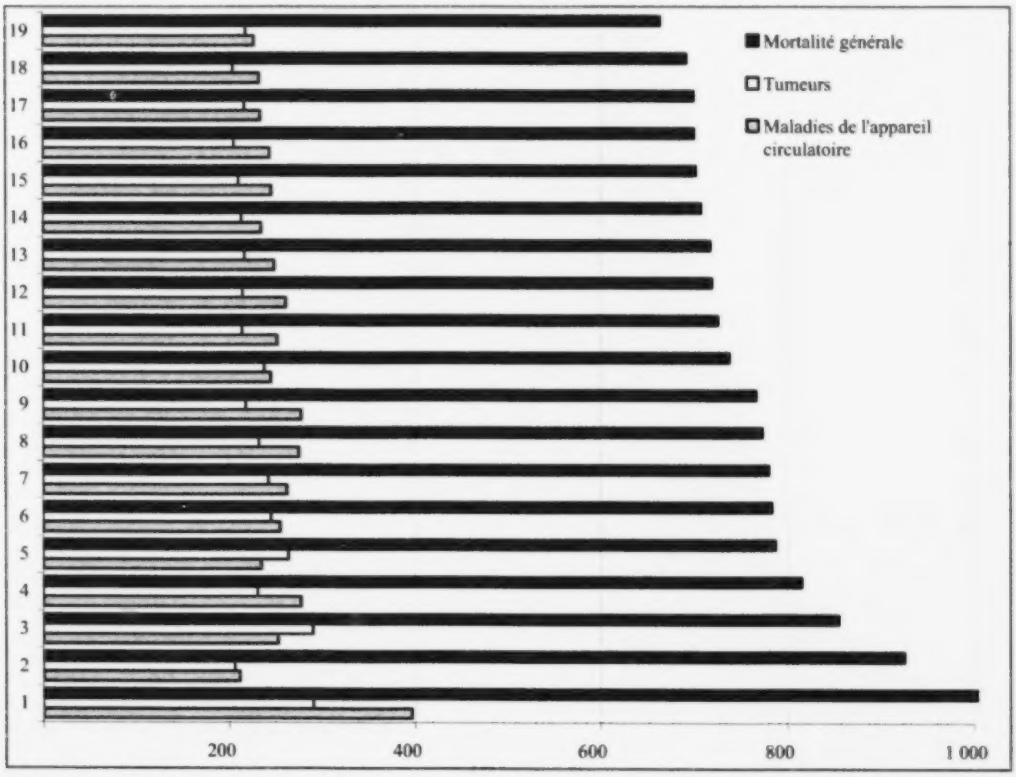

1. Les régions administratives correspondent aux régions sociosanitaires, à l'exception des régions du Nunavik, des Terres-Cries-de-la-Baie-James et du Nord-du-Québec, qui, regroupées, forment la région administrative Nord-du-Québec; la région sociosanitaire Mauricie et Centre-du-Québec forme deux régions administratives distinctes.

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 7.5b

Évolution du taux de mortalité générale et celui des deux principales causes, selon certaines régions administratives, 1985-1989 et 1995-1999

(en pourcentage)

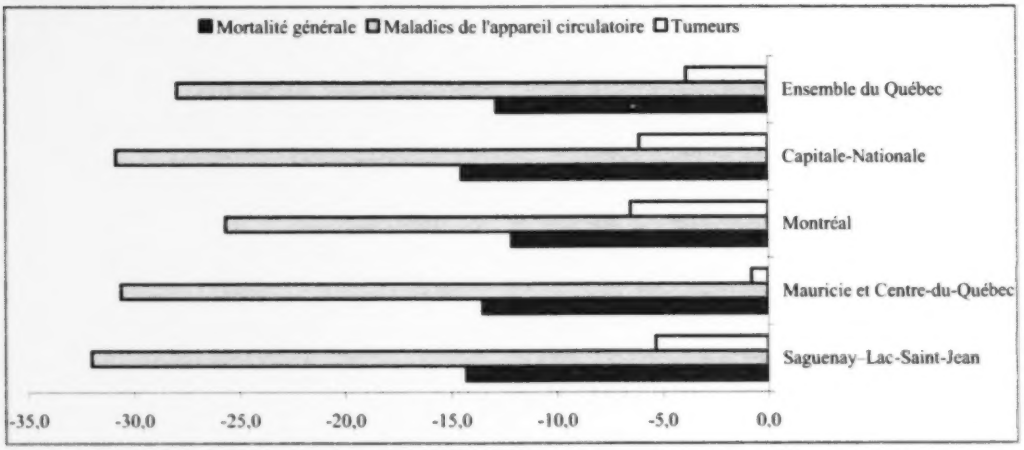

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 7.5

Taux de mortalité générale et celui des deux principales causes, pour 100 000 personnes, 1985-1989 et 1995-1999

Régions administratives	Mortalité générale			Maladies de l'appareil circulatoire		Tumeurs	
	1985-1989	1995-1999	Var.[1]	1995-1999	Var.[1]	1995-1999	Var.[1]
	Nombre	Nombre	En %	Nombre	En %	Nombre	En %
01 Bas-Saint-Laurent	820	709	-13,6	235	-28,2	214	-0,4
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	914	783	-14,3	255	-32,0	245	-5,3
03 Capitale-Nationale	820	701	-14,5	235	-30,9	218	-6,1
04 Mauricie et Centre-du-Québec	840	726	-13,5	252	-30,6	215	-0,8
05 Estrie	805	701	-12,9	245	-27,2	206	-0,5
06 Montréal	800	703	-12,1	246	-25,7	211	-6,5
07 Outaouais	883	767	-13,1	278	-26,1	218	-4,2
08 Abitibi-Témiscamingue	909	815	-10,3	277	-28,8	231	3,5
09 Côte-Nord	935	787	-15,8	235	-32,7	264	-1,6
10 Nord-du-Québec[2]	965	855	-11,5	253	-37,5	290	43,0
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	817	738	-9,7	245	-26,3	238	5,6
12 Chaudière-Appalaches	794	693	-12,7	233	-28,1	205	-5,3
13 Laval	788	665	-15,7	228	-34,2	219	-4,1
14 Lanaudière	898	780	-13,1	262	-32,1	243	-2,1
15 Laurentides	874	773	-11,6	275	-26,0	232	-0,6
16 Montérégie	836	720	-13,9	262	-27,9	215	-4,6
17 Nunavik[2]	1 448	1 494	3,1	397	-9,3	290	-23,6
18 Terres-Cries-de-la-Baie-James[2]	959	925	-3,5	212	-39,7	206	-22,0
Ensemble du Québec	**824**	**719**	**-12,8**	**249**	**-27,9**	**218**	**-3,8**

1. Variations de la période 1995-1999, par rapport à la période 1985-1989.
2. Étant donné les très faibles effectifs aux âges élevés, les valeurs obtenues pour les régions du Nunavik, des Terres-Cries-de-la-Baie-James et du Nord-du-Québec sont jugées imprécises et ne sont présentées qu'à titre indicatif.

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

7.6 Taux de suicide

Le suicide est un phénomène important au Québec qui affecte davantage les hommes que les femmes et qui touche plus particulièrement certaines régions et certaines catégories d'âge. En 2001, parmi toutes les causes de mortalité, le suicide représente 2,4 % des décès survenus au Québec.

- Au cours de la période 1997 à 2001, au Québec, le taux de mortalité ajusté par suicide est de 19,0 par 100 000 personnes. Cependant, il existe des écarts importants entre les régions du Québec, le taux variant entre 14,3 (Laval) et 27,6 (Abitibi-Témiscamingue) par 100 000 personnes.
- Pour la période 1997 à 2001, le taux de suicide ajusté chez les femmes au Québec atteint 7,9 en moyenne, variant entre 4,2 pour la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et 11,7 dans la Chaudière-Appalaches. Chez les hommes, au Québec, il est presque quatre fois plus élevé avec un taux moyen de 30,5, variant entre 22,1 à Laval et 44,2 en Abitibi-Témiscamingue.
- Si pour l'ensemble du Québec la situation change très peu entre les périodes 1992-1996 et 1997-2001, certaines régions voient leur taux de mortalité par suicide s'accroître considérablement. C'est le cas de la région du Bas-Saint-Laurent, dont le taux passe de 19,0 à 25,4.
- Une analyse par groupe d'âge révèle enfin que le suicide est la première cause de mortalité chez les 15 à 29 ans et que la moitié des suicides surviennent dans la catégorie d'âge 30-49 ans.

Graphique 7.6a
Taux de mortalité ajusté par suicide selon le sexe, selon les régions administratives, 1997-2001
(en nombre, pour 100 000 personnes, par ordre décroissant)

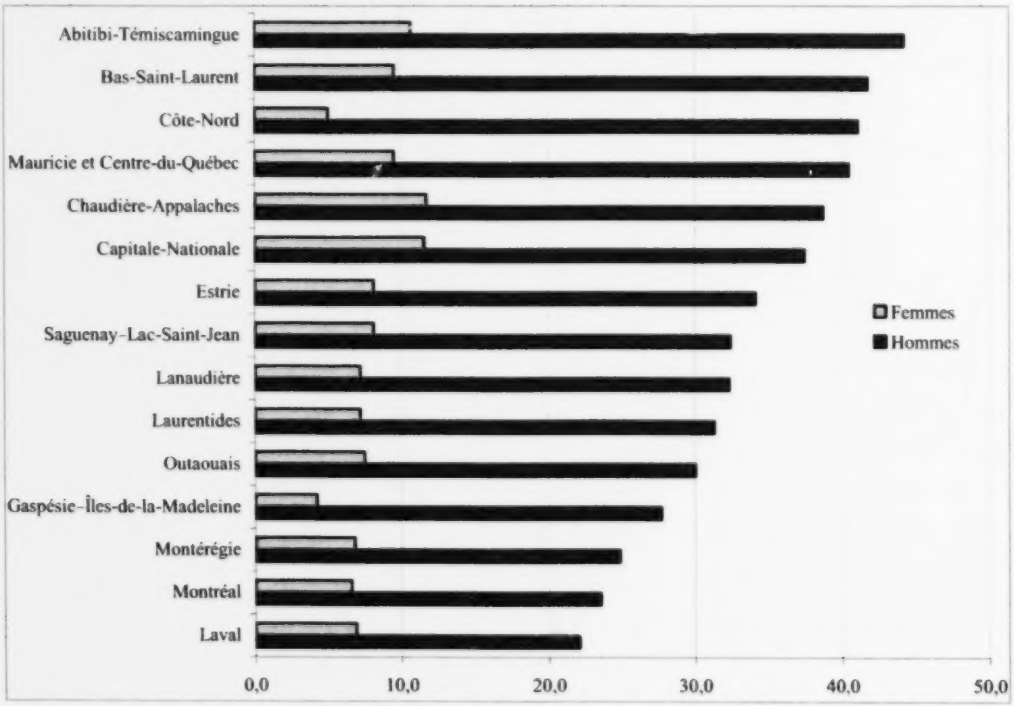

Sources : Institut national de santé publique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 7.6b

Taux ajusté de mortalité par suicide, selon certaines régions administratives, 1992-1996 et 1997-2001

(en nombre, pour 100 000 personnes)

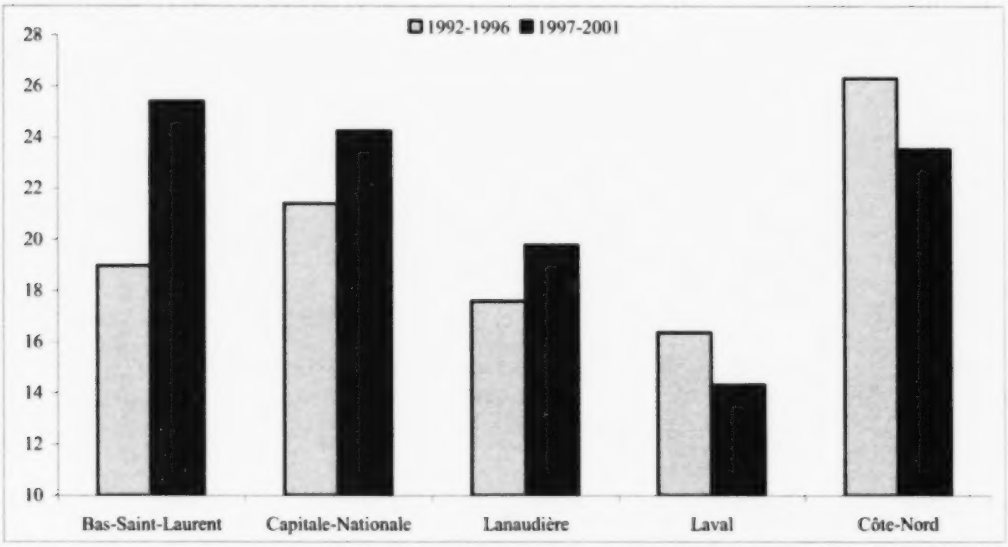

Sources : Institut national de santé publique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 7.6

Taux de mortalité ajusté[1] par suicide, pour 100 000 personnes, selon le sexe, 1992-1996 et 1997-2001

Régions administratives[2]	1992-1996			1997-2001		
	H	F	Total	H	F	Total
	Nombre			Nombre		
01 Bas-Saint-Laurent	30,6	7,4	19,0	41,8	9,6	25,4
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	34,1	9,2	21,8	32,4	8,2	20,4
03 Capitale-Nationale	33,0	10,1	21,4	37,5	11,6	24,3
04 Mauricie et Centre-du-Québec	36,9	10,1	23,3	40,5	9,6	25,0
05 Estrie	33,4	9,6	21,3	34,1	8,2	21,1
06 Montréal	24,6	8,0	16,0	23,5	6,6	14,9
07 Outaouais	32,9	7,3	19,8	30,0	7,5	18,7
08 Abitibi-Témiscamingue	44,9	7,2	26,3	44,2	10,7	27,6
09 Côte-Nord	46,1	5,9	26,3	41,1	5,0	23,5
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	29,5	3,4	16,5	27,7	4,2	16,0
12 Chaudière-Appalaches	41,6	10,1	25,7	38,7	11,7	25,1
13 Laval	25,1	8,0	16,4	22,1	6,9	14,3
14 Lanaudière	27,8	7,6	17,6	32,3	7,2	19,8
15 Laurentides	32,4	5,9	19,2	31,3	7,2	19,2
16 Montérégie	25,9	6,0	15,8	24,8	6,8	15,7
Ensemble du Québec	**30,2**	**7,9**	**18,8**	**30,5**	**7,9**	**19,0**

1. Rapport du nombre de décès d'une population donnée sur 100 000 personnes. Grâce à la standardisation (ajustement), il est possible de corriger les taux pour permettre la comparaison (âge ou territoire donné).
2. Les régions du Nunavik, des Terres-Cries-de-la-Baie-James et du Nord-du-Québec sont retirées de l'analyse en raison des petites populations. Elles obligent des comparaisons méthodologiques différentes des taux de mortalité. Leur taux est cependant particulièrement élevé au Nunavik et dans le Nord-du-Québec, et quasi inexistant dans les Terres-Cries-de-la-Baie-James.

Sources : Institut national de santé publique du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

7.7 Nombre de médecins

- La répartition géographique des médecins (omnipraticiens et spécialistes) est très inégale au Québec, le nombre de médecins pour 100 000 personnes à Montréal et Laval ainsi que dans la Capitale-Nationale dépassant de plus de 80,0 % celui des régions centrales. Ces dernières sont en fin de liste avec 152 médecins pour 100 000 personnes. Quant aux régions ressources, elles disposent de 199 médecins par 100 000 personnes, soit tout près de la moyenne québécoise qui se situe à 205.

- Les écarts sont moins prononcés chez les omnipraticiens, les régions centrales demeurant toujours moins bien pourvues. Enfin, la présence de facultés de médecine dans les régions de Montréal, de la Capitale-Nationale et de l'Estrie se fait sentir puisqu'on y retrouve la plus forte proportion de médecins spécialistes.

- Depuis dix ans (1994-2004), les régions ressources et centrales ont réduit quelque peu leur écart quant à la disponibilité des médecins. Mais les régions centrales demeurent loin de la moyenne québécoise, le fait qu'elles connaissent les plus fortes croissances démographiques au Québec ne leur facilitant pas la tâche. Par ailleurs, la diminution de la population explique une bonne partie du taux de croissance élevé du nombre de médecins pour 100 000 personnes dans certaines régions ressources, telles que la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.

Graphique 7.7a .
Ensemble des médecins, omnipraticiens et spécialistes, selon les régions administratives, 2004
(en nombre, pour 100 000 personnes, par ordre décroissant)

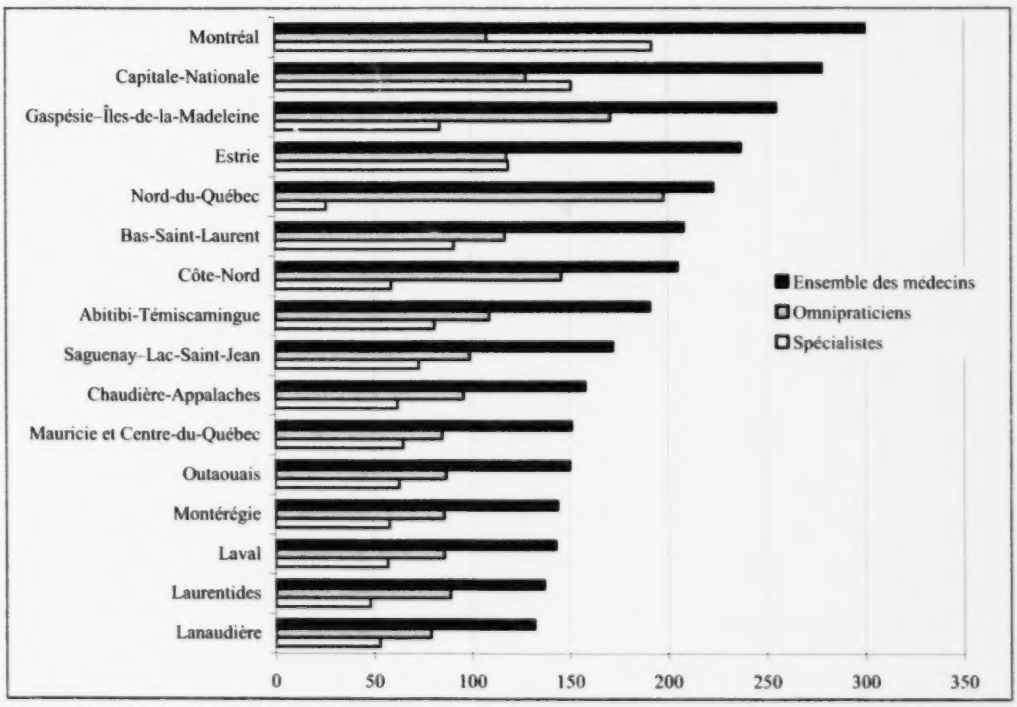

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 7.7b

Ensemble des médecins, omnipraticiens et spécialistes, selon les blocs régionaux, 2004
(en nombre, pour 100 000 personnes)

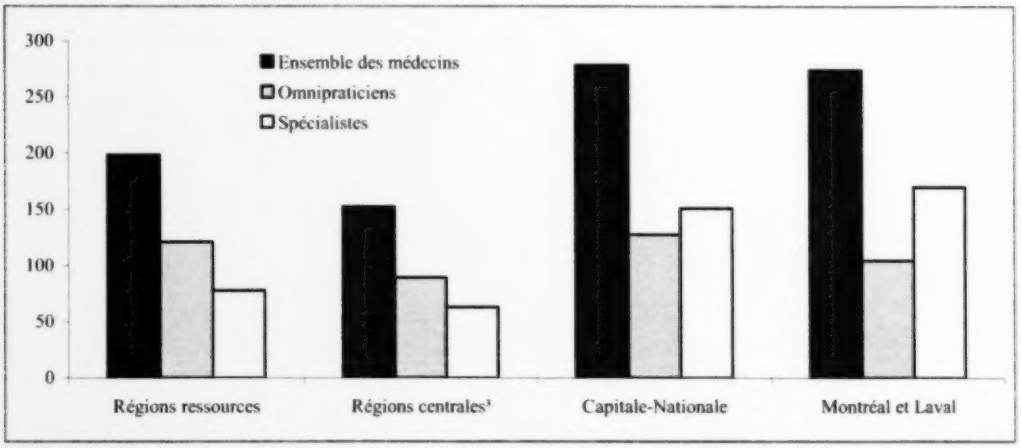

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 7.7

Médecins[1], pour 100 000 personnes, 1994-2004

Régions administratives[2]	Médecins		Omnipraticiens		Spécialistes	
	2004	Variation 1994-2004	2004	Variation 1994-2004	2004	Variation 1994-2004
	Nombre	En %	Nombre	En %	Nombre	En %
01 Bas-Saint-Laurent	208	17,5	117	14,7	91	23,0
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	172	8,2	99	13,8	73	1,4
03 Capitale-Nationale	278	1,5	128	9,4	151	-3,8
04 Mauricie et Centre-du-Québec	151	4,9	85	4,9	65	3,2
05 Estrie	237	4,4	118	5,4	119	3,5
06 Montréal	300	-3,8	108	-4,4	192	-3,5
07 Outaouais	150	-6,3	87	-12,1	63	3,3
08 Abitibi-Témiscamingue	191	16,5	109	10,1	81	24,6
09 Côte-Nord	205	17,1	146	17,7	59	15,7
10 Nord-du-Québec	223	..	198	..	26	..
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	255	41,7	171	28,6	84	82,6
12 Chaudière-Appalaches	158	6,0	96	-2,0	62	21,6
13 Laval	143	17,2	86	10,3	57	29,5
14 Lanaudière	132	21,1	79	9,7	53	43,2
15 Laurentides	137	14,2	89	6,0	48	29,7
16 Montérégie	144	9,9	86	7,5	58	13,7
Ensemble du Québec	**205**	**3,5**	**101**	**3,1**	**104**	**3,0**
Régions ressources	199	23,2	121	22,9	78	23,7
Régions centrales[3]	152	7,9	89	4,1	63	13,7
Capitale-Nationale	278	1,9	128	9,6	151	-3,8
Montréal et Laval	274	-2,7	104	-3,1	170	-2,5

1. Le nombre de résidents est exclu. Il s'agit des médecins « actifs » au Québec, c'est-à-dire soumis à une entente avec la RAMQ, exerçant au Québec et ayant présenté au moins une demande de paiement durant l'année.
2. Les régions administratives correspondent aux régions sociosanitaires, à l'exception de la région sociosanitaire Mauricie et Centre-du-Québec, qui forme deux régions administratives distinctes.
3. Comprend l'ensemble des régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

7.8 Personnel soignant

- En 2003, au Québec, le nombre de personnel soignant pour 100 000 personnes est de 1 067 en équivalent temps complet (ETC) et ce taux s'est accru de 12,2 % depuis 1993[1]. Les infirmières autorisées représentent 53,7 % de ce nombre et leur taux a augmenté de 12,6 % de 1993 à 2003. Pour la même période, les préposés aux bénéficiaires, qui représentent 33,2 % du nombre total, voient leur taux s'accroître de 25,9 % alors que celui des infirmières auxiliaires diminue de 13,0 %. Ces dernières ne représentent plus que 13,1 % du nombre total du personnel soignant.

- La Capitale-Nationale, ainsi que Montréal et Laval, affichent les nombres les plus élevés de personnel soignant pour 100 000 personnes. Cependant, de 1993 à 2003, le taux de personnel soignant a augmenté moins rapidement dans les deux blocs régionaux qui précèdent que dans les régions centrales (hausse x de 19,8 %) et les régions ressources (hausse de 16,9 %).

Graphique 7.8a
Personnel soignant, selon les régions administratives, 2003
(en nombre, pour 100 000 personnes, par ordre décroissant)

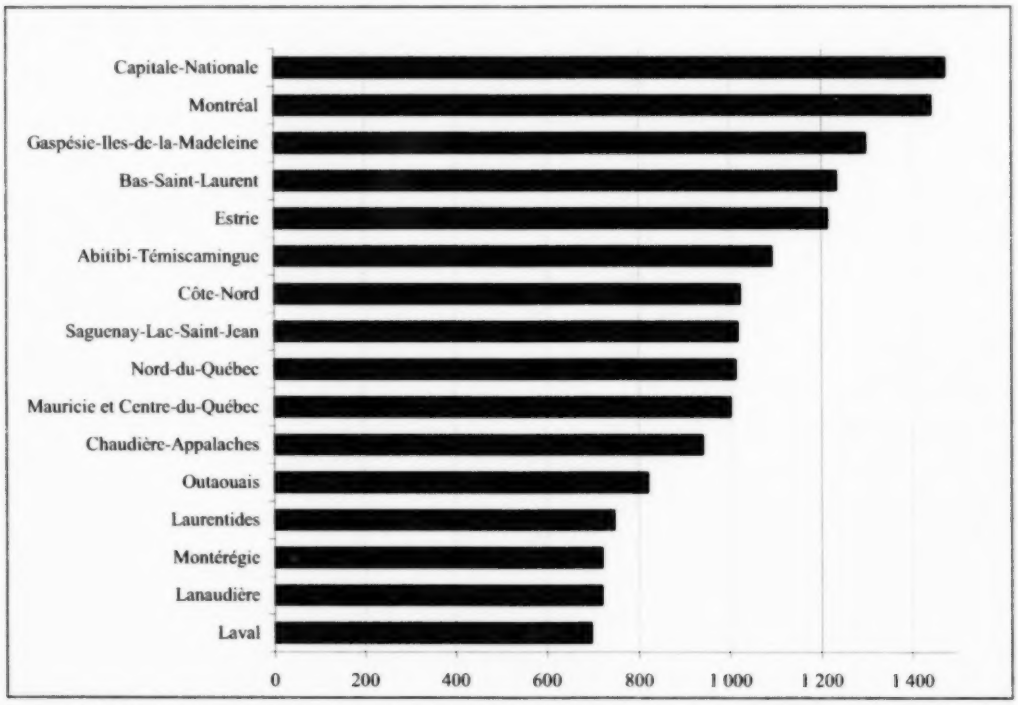

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

[1] En 2002-2003, il y a eu changement dans la méthodologie du calcul des ETC. Dorénavant, le dénombrement des employés à temps partiel sera comparable à celui des employés à temps complet. Globalement, cette modification a eu pour effet d'augmenter le nombre d'ETC de l'ordre de 7,5 %.

Graphique 7.8b

Personnel soignant, selon les blocs régionaux, 2003

(en nombre, pour 100 000 personnes)

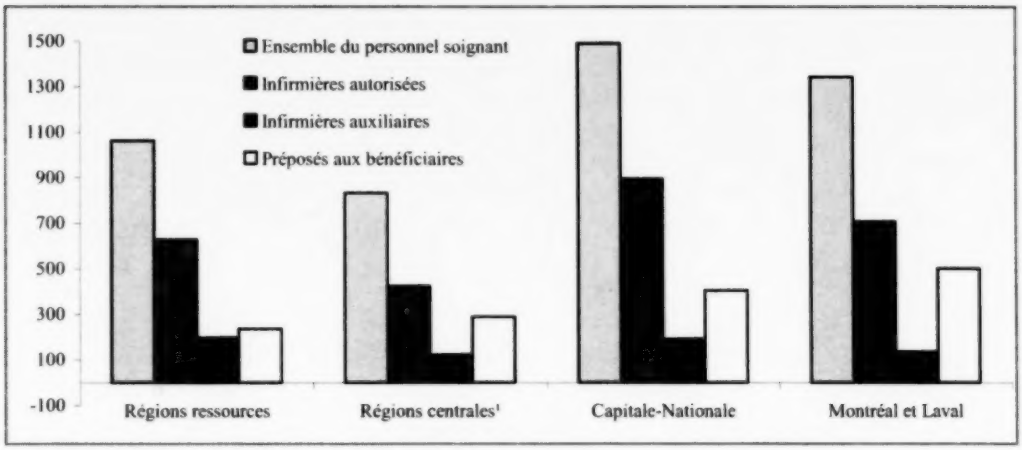

1. Comprend l'ensemble de la région Mauricie et Centre-du-Québec.

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 7.8

Personnel soignant[1], pour 100 000 personnes, 1993-2003

Régions administratives[2]	Ensemble du personnel soignant		Infirmières autorisées		Infirmières auxiliaires		Préposés aux bénéficiaires	
	2003	Variation 1993-2003	2003	Variation 1993-2003	2003	Variation 1993-2003	2003	Variation 1993-2003
	Nombre	En %	Nombre	En %	Nombre	En %	Nombre	En %
01 Bas-Saint-Laurent	1 234	13,7	675	29,8	240	-8,0	318	4,8
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	1 017	21,9	630	32,6	242	-3,2	144	32,5
03 Capitale-Nationale	1 472	11,6	883	16,0	190	-15,6	398	19,7
04 Mauricie et Centre-du-Québec	1 002	2,3	524	17,0	185	-30,5	294	11,0
05 Estrie	1 214	17,9	655	16,8	151	-14,7	409	39,9
06 Montréal	1 442	1,4	761	-4,4	146	-14,1	535	17,6
07 Outaouais	820	13,6	434	10,4	94	-16,1	293	35,0
08 Abitibi-Témiscamingue	1 092	18,2	622	14,8	127	-22,1	343	55,9
09 Côte-Nord	1 022	17,5	661	20,6	117	-14,6	243	31,5
10 Nord-du-Québec	1 013	48,3	763	55,4	156	2,6	94	134,5
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	1 298	30,7	752	29,7	265	3,1	281	79,1
12 Chaudière-Appalaches	941	20,8	475	31,2	177	-14,9	289	38,4
13 Laval	696	56,4	358	57,7	68	3,0	271	78,0
14 Lanaudière	719	35,9	380	44,5	87	-2,2	252	41,7
15 Laurentides	746	26,4	347	25,3	121	16,3	278	33,2
16 Montérégie	720	27,2	357	34,2	94	-1,1	270	30,9
Ensemble du Québec	**1 067**	**12,2**	**573**	**12,6**	**140**	**-13,0**	**354**	**25,9**
Régions ressources	1 061	16,9	628	23,7	198	-9,1	235	28,5
Régions centrales[3]	833	19,8	423	25,7	122	-12,3	288	31,1
Capitale-Nationale	1 491	13,2	895	17,7	192	-14,5	404	21,5
Montréal et Laval	1 343	5,9	708	0,1	135	-12,1	500	22,7

1. En équivalent temps complet (ETC). Personnel œuvrant dans le réseau d'établissements sociosanitaires du Québec uniquement. En 2002-2003, il y a eu changement dans la méthodologie pour le calcul des ETC. Dorénavant, le dénombrement des employés à temps partiel sera comparable à celui des employés à temps complet. Globalement, cette modification a eu pour effet d'augmenter le nombre d'ETC de l'ordre de 7,5 %.
2. Les régions administratives correspondent aux régions sociosanitaires à l'exception de la région sociosanitaire Mauricie et Centre-du-Québec qui forme deux régions administratives distinctes. Pour ce tableau, la région du Nord-du-Québec ne comprend pas les territoires du Nunavik et des Terre-Cries-de-la-Baie-James.
3. Comprend l'ensemble de la région Mauricie et Centre-du-Québec.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

7.9 Culture

L'activité culturelle d'une région peut se mesurer notamment par la présence de travailleurs des professions culturelles[1], les possibilités d'accès et la participation des citoyens à la vie artistique et culturelle, ainsi que par l'ampleur de la circulation des œuvres et produits culturels sur le territoire.

- En 2001, au Québec, 3,0 % de la population active travaille dans les domaines des professions culturelles. Seules les régions de Montréal (5,5 %), de l'Outaouais (3,2 %) et de la Capitale-Nationale (3,0 %) présentent une proportion supérieure ou égale à cette moyenne.

- En 2002, près de 94 % de la population du Québec a facilement accès à des bibliothèques publiques. Les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec sont les moins favorisées à cet égard, la proportion de la population desservie ne s'élevant qu'à 73,2 %.

- Les institutions muséales sont présentes partout sur le territoire du Québec et celles des régions de la Capitale-Nationale et de Montréal sont les plus fréquentées. En 2005, la clientèle des institutions muséales de ces deux régions représente 61,1 % de celle de l'ensemble du Québec.

Graphique 7.9a
Part des travailleurs des professions culturelles dans la population active, selon les régions administratives, 2001
(en pourcentage, par ordre décroissant)

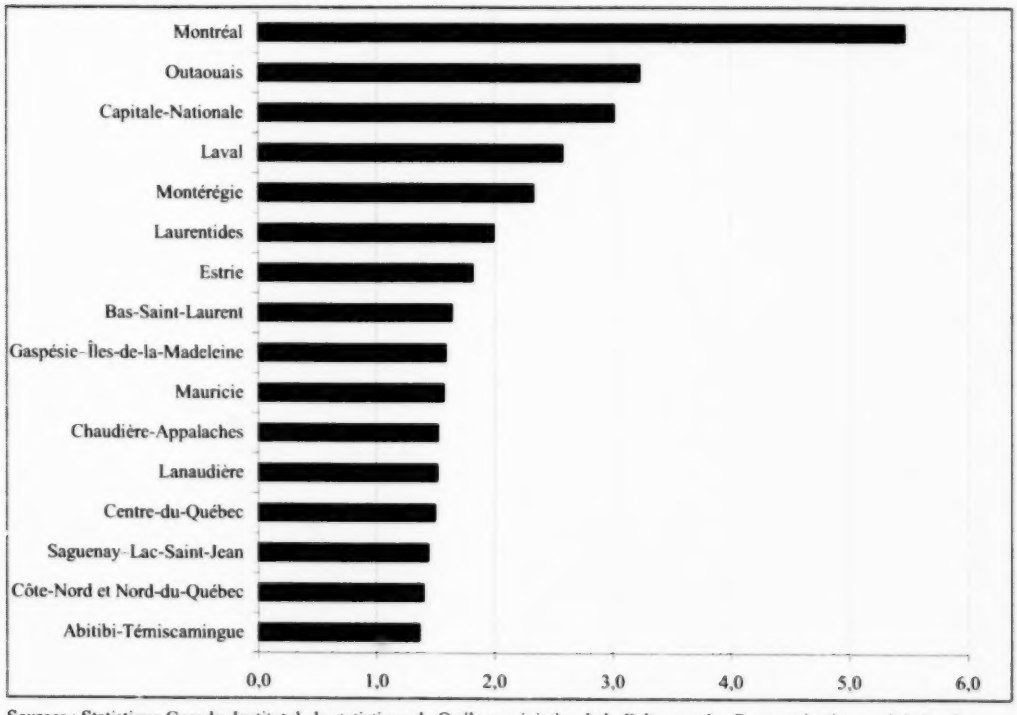

Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère de la Culture et des Communications; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

[1] Il s'agit d'un groupe de 37 professions. La liste de ces professions peut être consultée sur le site www.stat.gouv.qc.ca/observatoire.

Graphique 7.9b

Part des travailleurs des professions culturelles dans la population active, selon les blocs régionaux, 2001

(en pourcentage)

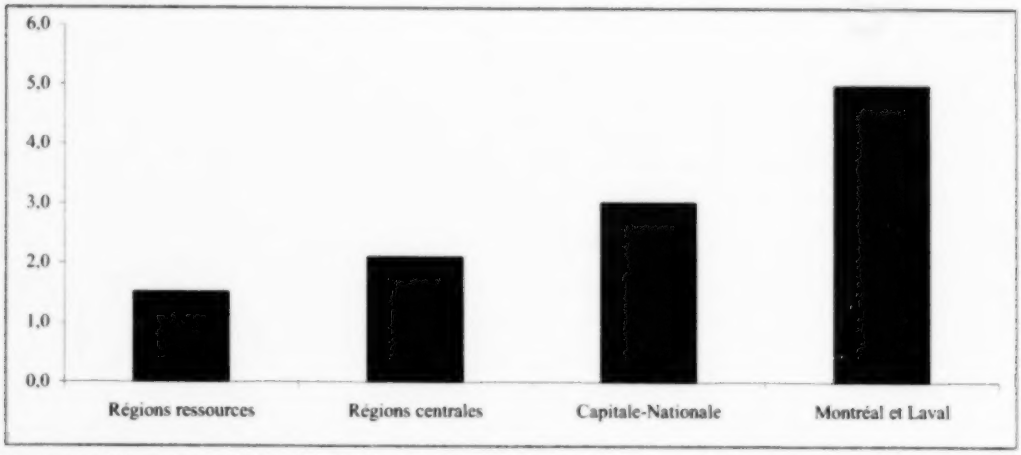

Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère de la Culture et des Communications; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 7.9

Principaux indicateurs d'activités culturelles, 2001, 2002, 2005

Régions administratives		Professions culturelles, 2001		Bibliothèques publiques[2], 2002	Institutions muséales[1], 2005		
		Travailleurs		Population desservie	Musées	Clientèle totale	
		Nombre	En % de la pop. active	En %	Nombre	Nombre	En %
01	Bas-Saint-Laurent	1 360	1,6	96,2	32	233 309	2,0
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	1 645	1,4	100,0	18	305 942	2,6
03	Capitale-Nationale	9 375	3,0	93,8	69	2 270 295	19,1
04	Mauricie	1 700	1,6	98,8	20	288 534	2,4
05	Estrie	2 485	1,8	79,3	27	189 993	1,6
06	Montréal	46 500	5,5	98,4	61	4 988 968	42,0
07	Outaouais	5 170	3,2	96,3	10	1 459 829	12,3
08	Abitibi-Témiscamingue	825	1,4	95,9	22	126 659	1,1
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	775	1,4	73,2	25	122 097	1,0
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	525	1,6	94,3	32	296 185	2,5
12	Chaudière-Appalaches	2 885	1,5	81,0	29	135 557	1,1
13	Laval	4 465	2,6	99,2	5	126 038	1,1
14	Lanaudière	2 810	1,5	86,8	12	98 837	0,8
15	Laurentides	4 470	2,0	100,0	11	47 589	0,4
16	Montérégie	14 965	2,3	91,2	41	1 028 063	8,7
17	Centre-du-Québec	1 550	1,5	89,2	14	153 708	1,3
Ensemble du Québec		**101 855**	**3,0**	**93,8**	**428**	**11 871 603**	**100,0**
	Régions ressources	6 830	1,5	95,3	149	1 372 726	11,6
	Régions centrales	34 335	2,1	90,4	144	3 113 576	26,2
	Capitale-Nationale	9 375	3,0	93,8	69	2 270 295	19,1
	Montréal et Laval	50 965	5,0	98,5	66	5 115 006	43,1

1. Incluant toutes les institutions muséales (musées, centres d'exposition et lieux d'interprétation) de la région.
2. Population desservie par les bibliothèques publiques autonomes et les bibliothèques affiliées aux centres régionaux de services aux bibliothèques. Données non révisées.

Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère de la Culture et des Communications; Observatoire de la culture et des communications du Québec; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

7.10 Criminalité

La qualité de vie des habitants d'une région est tributaire de nombreux facteurs. Parmi ceux-ci, le niveau de sécurité, mesuré principalement par le taux de criminalité, en est un d'importance.

- En 2004, le taux de criminalité au Québec est de 5 702 infractions au Code criminel par 100 000 personnes, une baisse de 6,7 % par rapport à 1999. Cette baisse s'explique, notamment, par le vieillissement de la population et la croissance de l'emploi.

- Ce taux varie selon les régions. C'est ainsi que, par ordre croissant d'incidence, les régions de la Chaudière-Appalaches, du Nord-du-Québec, de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Capitale-Nationale ont un taux de criminalité inférieur à 5 000, alors que la région de Montréal affiche un taux de 7 407 en 2004. Les données permettent aussi de constater que neuf régions du Québec voient leur taux de criminalité diminuer de 1999 à 2004.

- Parmi les blocs régionaux, c'est celui de Montréal et Laval qui présente la plus grande amélioration (-13,0 %). Toutefois, c'est ce même bloc régional de Montréal et Laval qui affiche le taux de criminalité le plus élevé du Québec en 2004 (de 24 % supérieur à la moyenne québécoise).

Graphique 7.10a
Taux de criminalité, selon les régions administratives, 1999 et 2004
(en nombre d'infractions par 100 000 personnes, par ordre décroissant)

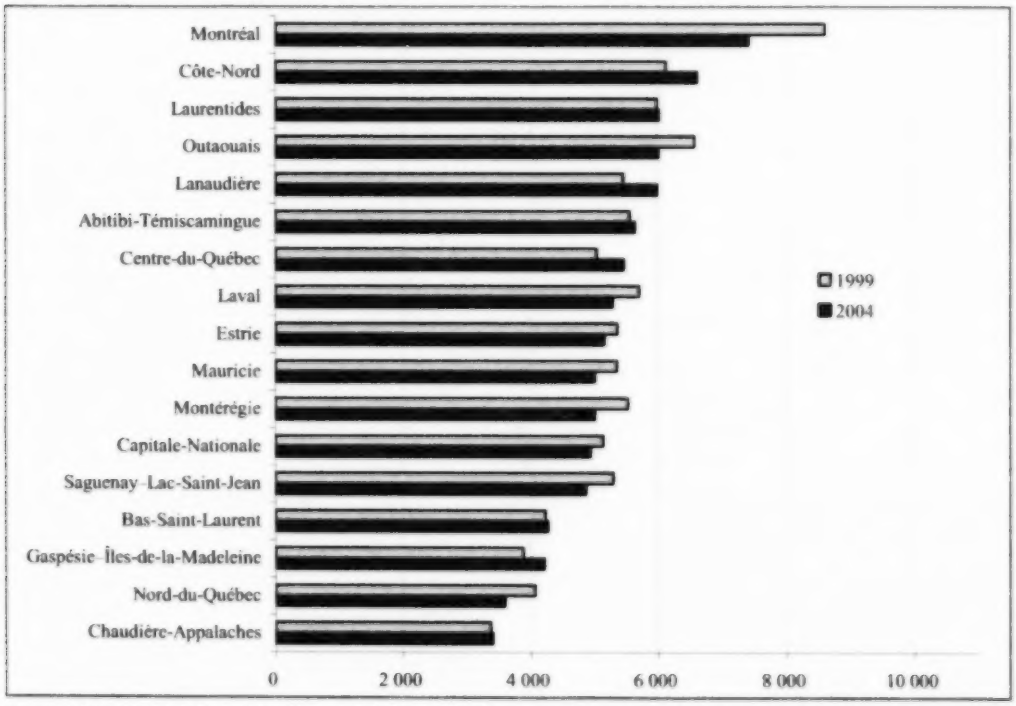

Sources : Ministère de la Sécurité publique; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 7.10b

Taux de criminalité, selon les blocs régionaux, 1999 et 2004

(en nombre d'infractions par 100 000 personnes)

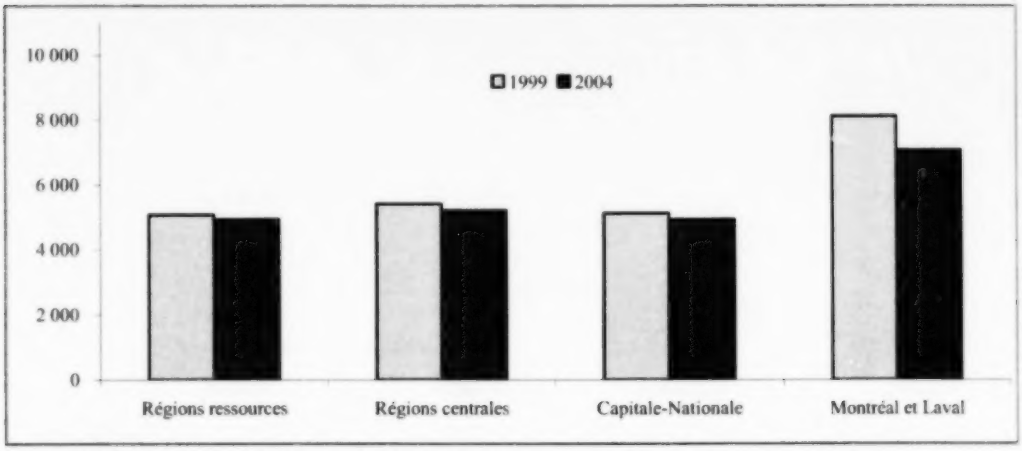

Sources : Ministère de la Sécurité publique; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Tableau 7.10

Nombre d'infractions au Code criminel et taux de criminalité[1], 1999 et 2004

Régions administratives	Infractions au Code criminel			Taux de criminalité		
	1999	2004	Variation 1999-2004	1999	2004	Variation 1999-2004
	Nombre		En %	Nombre, par 100 000 personnes		En %
01 Bas-Saint-Laurent	8 733	8 630	-1,2	4 230	4 270	0,9
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	15 322	13 484	-12,0	5 297	4 867	-8,1
03 Capitale-Nationale	33 184	32 758	-1,3	5 136	4 940	-3,8
04 Mauricie	14 123	12 994	-8,0	5 350	5 008	-6,4
05 Estrie	15 417	15 363	-0,4	5 356	5 156	-3,7
06 Montréal	155 489	139 049	-10,6	8 588	7 407	-13,7
07 Outaouais	20 878	20 323	-2,7	6 567	6 003	-8,6
08 Abitibi-Témiscamingue	8 593	8 181	-4,8	5 548	5 629	1,5
09 Côte-Nord	6 321	6 381	0,9	6 122	6 613	8,0
10 Nord-du-Québec	1 597	1 412	-11,6	4 069	3 599	-11,5
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	4 009	4 086	1,9	3 883	4 215	8,5
12 Chaudière-Appalaches	13 154	13 410	1,9	3 376	3 408	1,0
13 Laval	19 744	19 284	-2,3	5 699	5 286	-7,2
14 Lanaudière	21 544	24 713	14,7	5 451	5 974	9,6
15 Laurentides	27 620	30 049	8,8	5 975	6 010	0,6
16 Montérégie	72 406	67 673	-6,5	5 523	5 004	-9,4
17 Centre-du-Québec	11 154	12 282	10,1	5 034	5 458	8,4
Ensemble du Québec	**449 288**	**430 072**	**-4,3**	**6 114**	**5 702**	**-6,7**
Régions ressources	58 698	55 168	-6,0	5 079	4 940	-2,8
Régions centrales	182 173	183 813	0,9	5 415	5 210	-3,8
Capitale-Nationale	33 184	32 758	-1,3	5 127	4 932	-3,8
Montréal et Laval	175 233	158 333	-9,6	8 125	7 073	-13,0

1. Nombre d'infractions par 100 000 personnes (infractions contre la personne, contre la propriété, autres infractions et infractions relatives à la conduite de véhicules).

Sources : Ministère de la Sécurité publique; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Développement économique, Innovation et Exportation

Québec